JOU
2996

Pepin accuse les unions américaines

Nos informations, page 7

le JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Vol. 1 — No. 22 — 14 pages — 20 cents — mars 1974

- - 00107 H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

le lundi 25

ensoleillé et froid

Fahrenheit (°F)	Celsius (°C)
Min.:10	Min.:-12
Max.:20	Max.:-7

Les sports en fin de semaine

Si le gouvernement ne bouge pas avant le 1er mai et si les centrales syndicales tombent d'accord

Le Québec s'arrêtera

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Plus de 400 délégués syndicaux de la CSN, de la FTQ et de la CEQ ont scellé l'avenir du front commun en fin de semaine à Québec, en présence des trois chefs.

Si ses demandes principales ne se réalisent pas ce printemps, le front commun pourra déclencher une grève le premier mai à l'occasion de la fête internationale des travailleurs.

Cette recommandation adoptée par la CSN n'a toutefois pas provoqué le consensus des trois centrales. La FTQ et la CEQ ne se sont en effet pas prononcées clairement sur cette possibilité.

Un délégué a résumé la pensée de plusieurs en se disant attristé de la façon dont s'est terminé le colloque. Avant la dernière plénière, les centrales se sont réunies séparément afin de discuter des principales recommandations. Certains délégués ont déploré que le consensus ne soit pas fait sur toutes les questions; les autres ont au contraire souligné la reprise du front commun autour des grands objectifs.

Démentissant ceux qui avaient prévu l'éclatement du front commun à la suite des batailles inter-syndicales de la Baie James, les trois centrales ont ratifié les recommandations essentielles décrites avant le colloque.

Les émeutes qui ont éclaté sur le chantier LG-2 ont en effet été passées sous silence la deuxième journée du colloque. Seul le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a effleuré la question en s'en prenant à la manchette du JOUR, édition de samedi. Tout en soutenant qu'il ne s'oppose pas à ce qu'une enquête publique soit tenue sur les événements de la Baie James, le chef syndicaliste a réaffirmé son intention de ne pas appuyer la demande faite par la CSN en ce sens.

Consensus

Délaissant les éléments pouvant susciter des dissensions, la CSN, la FTQ, et la CEQ ont recommandé à leurs affiliés la réouverture de leurs conventions en vue d'obtenir l'indexation de les salaires. Elles désirent de plus que trapage qu'ils jugeront appropriés. Les centrales appuieront leurs syndicats qui entreprendront une action quelconque.

Les centrales demandent également que l'on prévoit une réouverture annuelle des conventions collectives sur les salares. Elles désirent de plus que tous les moyens soient pris pour sensibiliser et informer leurs membres ainsi que la population et que dans chaque région des actions précises soient prises.

Le front commun exige le relèvement du salaire minimum à $2.50 l'heure et l'indexation du salaire minimum au coût de la vie. Quant aux pensions, les centrales veulent qu'elles soient haussées à $200. Toutes les pensions (vieillesse, accidentés, etc) doivent, selon elles, être indexées "réellement" en même temps que les allocations sociales, familiales, l'assurance-chômage et les Rentes.

En attendant que ces mesures soient prises, les centrales réclament du gouvernement qu'il abolisse les "coupures d'aide sociale auprès des 21,000 salariés assujettis à l'aide sociale en date du premier janvier 1974".

La CSN, la FTQ et la CEQ ont d'autre part adopté les recommandations suivantes:

—Que les centrales étudient tous les problèmes de l'injustice du système de fiscalité et fassent les recommandations appropriées pour une réforme en profondeur;

—Que le front commun étudie tout le phénomène du coopératisme au Québec et de façon particulière les institutions coopératives dans le secteur de l'augmentation dans le but de se définir une politique dynamique commune d'interventions et d'actions sur ce sujet.

Les 400 délégués ont décidé de mettre sur pied un comité inter-syndical au niveau provincial en plus de comités régionaux.

Si l'inflation a retenu le plus l'attention des délégués, les droits des travailleurs ont provoqué également l'adoption d'une recommandation importante.

Les centrales ont ainsi réaffirmé leur intention de voir retirer le bill 89 et le "pseudo projet anti-scab". Elles sont d'avis que ces projets de loi équivalent à enlever le droit de grève aux travailleurs.

Le problème de la classification est enfin réglé

page 3



(Téléphoto: — PC)

À son arrivée à Moscou, le secrétaire d'État américain Henry Kissinger (à droite) s'adresse aux journalistes en compagnie de son homologue soviétique Andrei Gromyko.

Nos informations, page 8

Décision aujourd'hui sur la nature de l'enquête?

(G.C.) — C'est probablement aujourd'hui qu'on saura si le gouvernement entend faire une enquête et quelle genre d'enquête il choisira afin d'éclaircir les causes et le déroulement des évènements qui se sont déroulés mercredi et jeudi au campement LG-2, à la baie James.

Le premier ministre s'est réuni en fin de semaine avec M. Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec. Les discussions ont aussi impliqué, M. Robert Boyd de la Société de la baie James et le ministre du Travail M. Jean Cournoyer.

Le gouvernement ne peut s'empêcher d'entreprendre une enquête mais c'est le genre d'enquête qu'il choisira qui déterminera si oui ou non, on entend aller au fond des choses dans ces évènements. Au-delà de l'enquête policière normale, la loi prévoit aussi la tenue d'une enquête dans tout cas d'incendie criminel; mais ce type de procédure, s'il peut jeter une certaine lumière sur les évènements ne peut certainement pas trouver les racines du mal et proposer des solutions.

Le premier ministre pourrait aussi référer la question à une commission parlementaire ou à un comité ad hoc, présidé par un juge. Il pourrait enfin décréter la tenue d'une commission royale d'enquête. En fait, le gouvernement doit choisir entre une enquête sur les faits ou une enquête sur les causes. Ce n'est pas un dilemne facile à résoudre.

On apprenait hier que M. Yvon Duhamel délégué de chantier du Syndicat international des opérateurs de machinerie lourde, était détenu au centre Parthenais et qu'il comparaitrait aujourd'hui au Palais de justice. On se demande pourquoi. M. Duhamel fait l'objet d'une mesure d'exception et pourquoi il n'est pas traduit en justice dans le district judiciaire où il est censé avoir posé le ou les gestes qu'on lui reproche. Pour sa part, M. André Desjardins, président du Conseil des métiers de la construction a déclaré hier qu'il n'avait pu communiquer avec M. Duhamel. Il a ajouté de l'accusation qui serait portée contre le leader syndical et il a protesté contre sa longue incarcération.

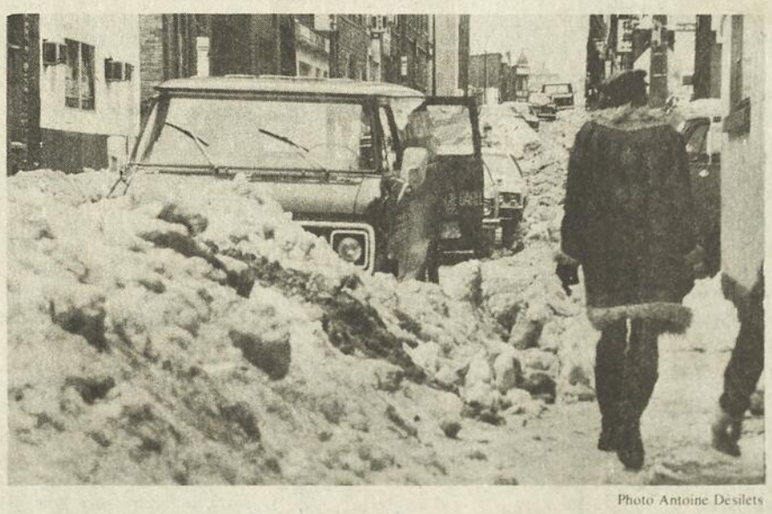


Photo Antoine Desilets

Lorsque c'était l'hiver, quelquefois il faisait presque chaud et les trottoirs de nos rues étaient étrangement praticables pour la saison. Le printemps s'est vengé, histoire de ne pas faire mentir l'image classique d'une rue comme celle-ci, qui dit les joies de la circulation quand les déneigeurs sont moins rapides que la tempête et ses séquelles.

La bande sonore "explosive" fera-t-elle sauter Nixon?

L'enregistrement de la conversation du 21 mars 1973 entre le président Nixon et son conseiller juridique d'alors, M. John Dean, sur le versement d'une certaine somme d'argent pour acheter le silence des premiers coupables dans l'affaire Watergate est non seulement "explosif" mais également "sans ambiguité".

Le "Los Angeles Times", qui arrivait à cette conclusion dans son édition de samedi dernier, citait des sources du Congrès et du gouvernement qui, ayant pris connaissance de la bande sonore, n'ont pu arriver qu'à cette seule interprétation logique: Nixon n'a pas désapprouvé les versements que Dean venait de lui révéler.

"Quand vous écoutez la conversation, aurait notamment déclaré l'une de ces sources, vous avez beaucoup plus de respect pour l'intégrité de Dean et pour son témoignage devant la commission sénatoriale d'enquête sur le Watergate. C'est explosif. Et il n'y a pas d'ambiguité."

C'est d'ailleurs cette même bande sonore qui semble avoir été déterminante déjà pour la mise en accusation de H.R. Haldeman, ancien bras droit de Nixon, qui assistait lui aussi à l'entretien avec Dean. Le "grand jury" qui l'a envoyé à son procès a en effet estimé qu'il s'était rendu coupable de parjure en déclarant à la commission sénatoriale d'enquête que le président aurait dit que les versements en question étaient "mauvais".

Ayant de son côté admis à plusieurs reprises qu'il en avait parlé avec son conseiller juridique, M. Nixon lui-même a déjà souligné publiquement que la fameuse bande sonore, à son avis, renforçait ses déclarations d'innocence mais qu'elle pouvait être "sujette à interprétation"...

L'après-midi d'un singe!

MONTRÉAL (PC) — Policiers et sapeurs de Montréal ont entrepris en fin de semaine dans le centre-ville de Montréal, une vaste opération de... chasse au singe, en vue de capturer un badouin mâle qui tenait la vedette au Salon du Camping qui a lieu à la Place Bonaventure à Montréal.

La bête s'est soustraite à la surveillance de ses gardiens et a, après une promenade dans les rues du centre-ville, trouvé refuge sur le toit d'un édifice.

Ses poursuivants ont récupéré l'animal après lui avoir administré un tranquilisant à l'aide d'une carabine.

Hockey

Les Bruins défont les Canadiens et remportent le championnat de la LNH

Page 14

Baseball

Les Expos perdent contre les Rangers et les Dodgers

p. 12

Boxe

Foreman risque de perdre son titre avant même d'affronter Ken Norton

p. 13

Golf

Johnny Miller remporte sa 4e victoire de l'année

p. 13

Curling

Les USA gagnent le titre mondial

Page 13

sommaire

Opinion 4
Vous avez la parole 4-5
Économie 9
Informations internationales 8
Petites annonces 11
Mots croisés 8
Sports 12-13-14
Vie et culture 10

les régions

Lock-out au Pavillon St-Dominique

Les employés tenteront de sensibiliser les évêques au conflit

Les grévistes du Pavillon Saint-Dominique, à Québec, ont décidé de poursuivre la lutte qu'ils ont entreprise en 1966 pour obtenir une première convention collective et la reconnaissance par les autorités du Pavillon de l'existence de leur syndicat.

Dans une déclaration conjointe, MM. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et Renaud Flynn, président de la Fédération des affaires sociales (FAS), auxquelles sont affiliés les grévistes, considèrent que "dans sa déclaration de jeudi dernier, le Cardinal Roy a manifesté implicitement son accord avec les buts poursuivis par les grévistes".

"Il a échoué dans sa tentative de trouver une solution à cause du refus des religieuses d'accepter sa proposition visant à un règlement. Nous voulons le remercier pour les efforts qu'il a fournis durant les derniers mois".

Nouvelles actions

Les grévistes ont accepté la formule mise de l'avant par le Cardinal Roy et ont fait parvenir à la prieure du Pavillon Saint-Dominique, Soeur Marie-Paule Pelletier, un télégramme dans lequel l'exécutif du syndicat et le président de la FAS demandent une rencontre.

MM. Flynn et Pepin ont annoncé qu'au cours des prochains jours, ils mettraient en branle une campagne d'envergure provinciale pour essayer de convaincre la communauté religieuse d'accepter la proposition rendue publique par le Cardinal. A tous les endroits où les Soeurs Dominicaines de la Trinité sont établies, des actions précises seront menées.

"Dans chaque diocèse, nous allons essayer de sensibiliser les évêques sur les motifs du conflit. Des centaines de militants syndicaux seront appelés à collaborer directement à cette campagne qui s'amorce. Nous sommes convaincus qu'avec la solidarité des autres travailleurs, ces employés finiront par gagner le combat qu'ils mènent avec tant d'ardeur et depuis si longtemps pour la reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires", ont conclu MM. Flynn et Pepin.

Nouveaux problèmes

Les religieuses, par la voix de la directrice, Soeur Jeannette Bouchard, ont motivé leur refus de la solution Roy en précisant que l'arbitrage ne contribuerait qu'à créer de nouveaux problèmes de façon permanente.

Elle a aussi indiqué, dans un communiqué remis à la presse, qu'une décision arbitrale favorable aux grévistes aurait entraîné le renvoi des scabs et aurait provoqué, lors de la réembauche des grévistes des pressions sociales insurmontables entre les nouveaux arrivants, le personnel déjà sur place et les pensionnaires de l'institution.

Imprimeries de Québec

Augmentation de 10% à cause du coût de la vie

A la suite d'un débrayage "légal" en cours de convention, des syndiqués de l'imprimerie de Québec ont obtenu une augmentation générale de 10 pour cent sur les salaires horaires actuellement payés, avec un minimum de 30 cents l'heure. Cette augmentation s'applique aussi sur les échelles salariales prévues dans la convention collective qui se terminera en février 1975.

C'est dans le but de combattre la hausse des prix et du coût de la vie qu'une cinquantaine de travailleurs, à l'emploi des imprimeries Provinciale et Moderne de Québec et membres du Syndicat de l'imprimerie de Québec (qui compte 17 ateliers), ont débrayé en cours de convention collective, à la suite d'un vote de grève unanime, au scrutin secret.

A la suite de plusieurs heures de négociation, l'employeur, par l'entremise de Me Jean Beauvais, a librement consenti cette augmentation de salaire. On pense que cette victoire aura des répercussions chez les 400 membres du Syndicat de l'imprimerie de Québec (CSN).

Asbestos

Le syndicat nie vouloir retourner à la CSN

Le Syndicat des travailleurs de l'amiante d'Asbestos et la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) démentent formellement la rumeur voulant que les 2200 syndiqués d'Asbestos réintègrent les rangs de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

C'est ce qu'ont fait savoir, lors d'une conférence de presse à Montréal, la semaine dernière, MM. Léo Boucher, président du syndicat et Paul-Émile Dalpé, président de la centrale qui ont déclaré que ce n'est pas la première fois que la CSN tente de discréditer la CSD. Déjà "la CSN a accusé la CSD de faire des "ventes à rabais" lors d'une entente d'ajustement de salaire pour les travailleurs d'Asbestos, il y a quelques semaines".

Or, les faits sont autres, ont dit les deux présidents c'est la CSN qui a conclu une entente de réajustement de salaire à Thetford-Mines, accordant une hausse inférieure à celle obtenue à Asbestos par la CSD. "Il nous apparaît que cette attitude de démagogie soit motivée par la peur qu'a la CSN de perdre ses syndiqués de Thetford qui sont maintenant cernés complètement par les syndicats CSD de la région".

Par ailleurs, MM. Boucher et Dalpé ont annoncé qu'une conférence de presse serait convoquée cette semaine, dans l'Estrie, "afin d'éclaircir la situation de l'amiante et d'approfondir la position des syndiqués et de la CSD face à la mise sur pied d'un Office de mise en marché des produits de l'amiante. Un terme sera mis à toutes ces rumeurs qui ne peuvent que nuire à l'action déjà entreprise par les travailleurs de l'amiante."

Les enfants mésadaptés

On s'en occupe généralement trop tard

par Marcelle Bourque

Les éducateurs, psychologues et travailleurs sociaux qui s'occupent de l'enfance exceptionnelle sont tous un peu dépourvus. Ils agissent dans un secteur où la bonne volonté semble générale, mais où un manque de coordination, tout aussi général, vient diminuer de beaucoup l'efficacité de leurs efforts.

C'est ce qui ressort d'une journée d'étude tenue, samedi, à la polyvalente Gérard Filion, par le Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle. Ce Conseil, formé de professionnels oeuvrant dans le secteur, s'est fixé pour but d'aider, en leur fournissant des outils de travail, tous ceux qui ont affaire aux "enfants-problèmes".

La journée de samedi avait pour but de sensibiliser les participants au phénomène du dépistage des mésadaptés socio-affectifs.

Manque de coordination.

Le manque de coordination des efforts, dans le secteur de l'enfance exceptionnelle, fait, qu'à travers la province, tout le monde travaille "dans son coin" sans savoir ce qui se passe ailleurs. On a, par exemple, distribut, samedi, aux personnes présentes à Longueil, des questionnaires-types servant à dépister la mésadaptation socio-affective. En recevant ses feuilles, une éducatrice s'est exclamée: "Nous venons tout juste de terminer des questionnaires semblables. Nous en aurions économisé du temps si nous avions su qu'ils existaient à la Régionale de Chambly!"

Rôle du ministère de l'éducation

Le secteur de l'enfance exceptionnelle est en pleine expansion. Expansion quelque peu anarchique, semble-t-il.

Des écoles pour mésadaptés, débiles ou retardés naissent un peu partout. Des classes "spéciales" viennent s'ajouter aux classes "régulières" dans des écoles de plus en plus nombreuses. Cela se fait un peu à la "va comme j'te pousse" cependant. Les classes et les écoles spéciales de Montréal sont différentes de celles de Trois-Rivières et celles de Trois-Rivières, différentes de celle de Québec. Il y a "25" programmes qui courent à travers la province.

Les commissions scolaires jouent un rôle que devraient jouer, en coordination, les ministères de l'Éducation et des Affaires Sociales.

"Que le ministère fournisse un guide d'installation des ressources à mettre à la disposition des enfants exceptionnels. Que les commissions scolaires puissent se référer à des normes communes quand elles montent un système destiné à recevoir ces élèves", dit M. Gaétan Reid, coordonnateur régional. Et il ajoute: "Il faut aussi que le ministère établisse un programme. C'est son rôle. Pas celui des commissions scolaires."

dépistage

Le problème du dépistage était, samedi, la préoccupation majeure à l'ordre du jour.

"Il se fait généralement trop tard".

Les instituteurs doivent être sensibilisés au problème. Il doivent apprendre à "voir". Ils sont à la base de tout. Ils ne peuvent cependant pas tout faire tous seuls. Les professionnels (psychologues, travailleurs sociaux) doivent sortir de leurs bureaux, collaborer avec eux. Tous les adultes d'une école doivent participer à l'observation des enfants. La détection des problèmes est l'affaire de chacun.

Les éducateurs se plaignent d'avoir, dans les classes "spéciales", toutes sortes d'enfants: des mésadaptés, des débiles, des retardés, etc. Il est presqu'impossible de travailler efficacement dans ces conditions.

Ces éducateurs pour mésadaptés (enfants généralement récupérables) réclament des instruments précis de diagnostic, des classements d'élèves qui ne les forcent pas à essayer de résoudre cinq ou six genres de problèmes en même temps et des réévalusations périodiques des étudiants qui leur sont confiés. (il n'y a rien de pire, pour un enfant, que de rester dans une classe "spéciales" quand il n'en a plus besoin.

Des psychologues, des travailleurs sociaux, des éducateurs de toutes les parties de la province se sont réunis samedi. Ils ont échangé leurs expériences.

Quoi faire au Québec?

● Cantons de l'est

Atelier d'émaux sur cuivre avec Mme M. Dupuis, les 25 et 26 mars, à Disraéli.

● Mauricie et Bois Francs

Concert de cuivres et percussions par les élèves du conservatoire de musique de Trois-Rivières, le 29, au Centre culturel de Trois-Rivières.
Récital de Pierre Calvé, le 28, à Saint-Félix de Valois; le 29, à Grand-Mère; le 30, à La Tuque; le 31, à Shawinigan.

● Québec

Musiceducanima: le 25, à St-Ubald et à St-Alban; le 26 à Deschambault et à Pont-Rouge; le 27 à Donnacona et à Neuville; le 28 à Cap-Santé et à Portneuf ainsi qu'à St-Basile; le 29 à St-Raymond et St-Casimir; le 31 à Donnacona

Le Grand théâtre de Québec, salle Louis-Fréchette: Les lundis du conservatoire de musique, le 25 à 20h.30, concert de l'O.S.Q., les 26 et 27 à 20h. 30, le quatuor à cordes de Tokyo, le 29 à 20h.30, Léo Ferré, les 30 et 31 à 20h.30. Salle Octave-Crémazie: lundi à 20h.30, le rallye Tiers-Monde présente un documentaire sur la semaine de l'éducation suivi d'un récital de Félix Leclerc.
Musée du Québec: collection permanente, art traditionnel et art contemporain. Expositions: la femme-photographies salle 3 et 4 jusqu'au 1er avril. Marie Caron jusqu'au 1er avril. Place Royale: visite, tous les jours, de 9h. à 17h.

ATELIER DE COMPOSITION

IISE INC.

385 Boul. LEBEAU VILLE ST-LAURENT

PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ!

ADOPTEZ LA MÉDICATION NATURELLE À BASE DE PLANTES MÉDICALES!

☐ Acné ☐ Arthrite ☐ Asthme ☐ Bronchite ☐ Brûlements d'estomac ☐ Clous ☐ Convalescence ☐ Constipation occasionnelle ☐ Démangeaisons ☐ Excès de bile ☐ Eczéma ☐ Fièvre des foins ☐ Flatulences (vents, gaz) ☐ Grippe ☐ Hémorroides ☐ Indigestion ☐ Irritabilité ☐ Irritation de la gorge ☐ Irritation voies urinaires ☐ Manque d'appétit ☐ Maigreur ☐ Maux de gorge ☐ Maux de tête ☐ Mauvaise circulation ☐ Ménopause ☐ Nervosité ☐ Rhumatisme ☐ Rhume ☐ Sinusite ☐ Transpiration des pieds ☐ Varices ☐ Vers

Envoyez le coupon ci-joint et vous recevrez la revue "HORIZON SANTE", Vol. 18

Rolmex inc.

2334 Boul. Marie-Victorin, Varennes. 866-6318
647 Chemin Ste-Foy, Québec. 681-8137.

LIVRAISON SANS FRAIS DANS TOUTE LA PROVINCE

Sans obligation de ma part, faites-moi parvenir gratuitement la revue "Horizon Santé",
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TEL _____

ÉCOLE DE CONDUITE Harley 669-4440

SPÉCIAL ÉTÉ
ACCÉLÉRÉS JOUR-SOIR
DACTYLO-STENO bil.
ANGLAIS
CONVERSATION
INSCRIPTIONS SEPT. 74 IMMÉDIATEMENT
CARRIÈRES & PROFILS
PL. BONAVENTURE 875-6870
ÉCOLE DE SECRÉTARIAT . PERMIS 749525

TANGUAY GAGNON & ASSOCIÉS LTÉE
MAISON CANADIENNE FRANCAISE
Service de Personnel
DACTYLO
STÉNOS
AIDES COMPTABLES
TÉLÉPHONISTES
OPÉRATRICES
CHÈRE MADAME
Disposez-vous de quelques jours par semaine? Ces heures libres pourraient certainement devenir très lucratives. Nous avons plusieurs employeurs à la recherche de surmuméraires. Si votre dactylo et votre sténo sont un peu rouillées, ne vous inquiétez pas. Vous pourrez, chez nous, trouver un service de recyclage qui vous remettra très vite sur le marché du travail.
Mme Lauraine Gagnon-Jobin
842-2833
276 St-Jacques suite 102

Université du Québec à Montréal

POSTE DE CADRE AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Sous la responsabilité du secrétaire général, cette personne agit comme directeur adjoint aux Relations de Travail.

FONCTIONS:

— Travailler dans une équipe s'occupant de tout ce qui est relations de travail;
— Voir à la rédaction des divers projets d'une convention collective;
— négocier et interpréter les conventions collectives de travail;
— constituer un dossier sur chaque point d'une clause de convention qui semble faire problème;
— recevoir et administrer les griefs à travers les différentes étapes prévues aux conventions collectives de travail y compris les arbitrages;
— conseiller les directeurs de services, directeurs de département et vice-doyens pour prévenir ou régler les griefs;— exécuter des recherches appropriées au travail et participer à divers comités internes et externes à l'Université;
— participer à la rédaction du mensuel "Bulletin des Relations de Travail;

QUALIFICATIONS:

— 1er diplôme universitaire de type professionnel ou un diplôme universitaire de 2ième cycle;
— une expérience pertinente dans le domaine des relations de travail.

SALAIRE:

À déterminer selon les qualifications, l'expérience et l'échelle de salaire des cadres et devrait intéresser les cadres gagnant déjà $14,000. à $14,500.00

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être envoyées au Secrétariat général de l'Université du Québec à Montréal, bureau 7185, Pavillon Louis-Joliet, 355 ouest rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8, d'ici le 5 avril à 17 heures.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent. Code postal: H4N 1S2. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 pour six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas
Chef de pupitre: Pierre Godin
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation et affaires sociales: Marie Vallée, Marcelle Bourque
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay.
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux
Économie et finance: Jean Chartier
Vie et Culture: Alain Pontaut
Information générale: Pierre Bertrand, Pierre Tanguay.
Sports: Jean-Pierre Fournier, Alain Gerbier, Christian Nobert.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentaire: Ginette Hétu

Administration

Administrateur délégué: Jacques Léonard
Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Conception graphique: Henri-Paul Bronsard

Publicité

Coordonnateur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Francine Tremblay
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

LE JOUR

Les enseignants acceptent l'entente sur la classification

par Hélène Archambault

QUÉBEC (PC) — Près de 200 représentants syndicaux de la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ), ont adopté le contenu de l'entente de principe issue de négociations sur la classification des enseignants du Québec avec le ministère de l'Éducation.

C'est par un vote favorable de 63.5 pour cent que le Conseil provincial, lors d'une réunion spéciale à l'université Laval à Québec vendredi, a adopté la recommandation du Conseil d'administration déposée en février dernier à la dernière réunion du Conseil Provincial.

Ce dernier s'engage toutefois à dénoncer les lacunes de cette entente qui, selon lui, "est issue d'une négociation à caractère répressif, puisque l'ensemble des conditions de travail des enseignants est régi par décret".

Ces lacunes portent sur la scolarité additionnelle et sur les conditions de remboursement pour la période 1971-74. On sait qu'à l'occasion de la première convention provinciale, la CEQ a accepté le principe de la classification à l'échelle du Québec. Mais selon les indications fournies vendredi, cette classification était provisoire et les commissions scolaires étaient chargées d'opérer celle-ci localement. Toutefois, le dernier décret du ministère de l'Éducation officialisait cette entente provisoire et déclassifiait arbitrairement certains enseignants.

Actuellement, plus de 8,000 d'entre eux sont concernés et doivent recevoir une rétroactivité de leur traitement depuis 1967.

D'autre part, toujours selon les indications fournies vendredi, cette rétroactivité implique l'injection globale de $20 millions en paiement aux futurs reclassifiés. Or, selon le porte-parole de la CEQ à la table des négociations, M. Viateur Dupont, la Centrale ignore sur quelle base ce chiffre a été calculé puisqu'il a été avancé par le ministère.

En outre, le dernier Conseil provincial avait résolu de dresser un portrait global des déclassifiés par syndicat et par catégorie de déclassifiés. A cet égard, un questionnaire a été expédié dans les syndicats, mais seulement 42 pour cent d'entre eux ont fourni une réponse, ce qui selon le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, est nettement insuffisant pour établir une norme générale.

Par ailleurs, selon le rapport des trois séances de négociation, la partie patronale se dit prête à modifier l'Entente de principe relativement à l'obligation de recyclage pour les professeurs en retardant l'échéance du mois d'août 1974 au 31 janvier 1975. De plus, elle s'engage à couvrir les enseignants qui sous une forme ou sous l'autre, ont été en congé sans solde. Enfin, le ministère s'engage à couvrir les enseignants congédiés pour surplus de personnel.

Finalement, la CEQ, dans un autre ordre d'idées, a accordé vendredi, par un vote symbolique de solidarité, son appui au Comité des expropriés de Ste-Scholastique. Cette solidarité implique la participation de la Centrale aux démarches du Comité.

Les employés de Francon se joignent à la CSN

Par un vote qui s'est tenu jeudi, les 750 travailleurs à l'emploi de la compagnie Francon de Montréal ont décidé dans une proportion de 57 pour cent de joindre les rangs de la CSN. Ils étaient représentés auparavant par un syndicat de boutique.

Le vote a donné comme résultat: 404 voix au syndicat affilié à la CSN et 311 au syndicat de boutique. Il mettait fin à une campagne de syndicalisation qui a duré plus de 5 mois.

Les négociations pour une première convention collective doivent débuter dans quelques semaines.

Francon exploite une carrière, un plan d'asphalte et produit différents matériaux sur les chantiers de construction.

Nouvelles nominations au comité consultatif de l'Immigration

Quatre nouveaux membres, représentant des groupes ethniques, viennent d'être nommés au sein du Comité consultatif du ministère de l'immigration du Québec. C'est le ministre, M. Jean Bienvenue, qui a annoncé la nomination de Mme Chake Minassian, qui représentera les Québécois d'origine arménienne, de M. Nicola Ciamarra, de la communauté d'origine italienne, de M. Ralph Lallouz, représentant du groupe juif, et de M. Georges M. Koutchougoura, délégué des Québécois d'origine russe.

Les communautés ont été désignées à partir d'une liste des groupes ethniques répartis en trois catégories selon leur importance numérique et institutionnelle. Deux groupes ont été choisis dans les deux premières catégories et un dans la dernière. La communauté chinoise avait également été pressentie, mais elle n'a pas encore pu faire l'unanimité sur ses candidatures.

Le comité consultatif doit conseiller le ministre de l'Immigration sur toute question que ce dernier lui soumet relativement à l'immigration, à l'adaptation des immigrants à leurs nouveau milieu à la conservation des couleurs ethniques.

Le comité est composé de deux collèges: l'un de 10 membres choisis en fonction de leur personnalité et de leur intérêt pour les problèmes de l'immigration. L'autre de cinq membres est choisi parmi les groupes ethniques. Le premier comité a un mandat de deux ans et le second un mandat d'un an, afin de permettre une représentation plus rapide des groupes ethniques.

au jour le jour

● **15h.**
M. Claude Forget, le ministre des Affaires sociales du Québec prononce une allocution sur l'élaboration de la politique de son ministère. La rencontre a lieu à la salle 820 du Pavillon Stephen Leacock de l'université McGill.

● **18h**
Le docteur V.C. Goldbloom, ministre des Affaires municipales et de l'environnement rend public le rapport de l'étude régionale d'approvisionnement et de distribution en eau potable de l'ÎLE Perrot, le ministre prend la parole à l'Hôtel de ville de Pincourt.

● **20h**
M. Clyde Bellecourt, leader de l'American Indian Movement rencontre les étudiants de McGill à l'édifice du syndicat étudiant au 3,480 rue McTavish. M. Bellecourt parlera des procès en cours contre les Indiens qui ont participé à l'occupation de Wounded Knee au Dakota du Sud il y a un an.

● **20h.**
Les parents d'élèves de l'école Jean-Piaget se réunissent ce soir au Mont-de-la-Salle à Chomedey, pour élaborer une politique d'action contre la décision de transformer l'école Jean-Piaget en institution anglophone.

La Fédération proteste

Les journalistes n'ont pas à faire le travail de la police

QUÉBEC (PC) — Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a blâmé très sévèrement la direction d'un quotidien de la vieille capitale pour avoir remis aux autorités policières des photographies, qui ont mené à la condamnation d'un individu qui s'était exhibé nu sur la patinoire du Colisée de Québec, vendredi dernier.

M. René Maillot a déclaré qu'il était inadmissible que les journalistes se fassent les collaborateurs de la police, même dans des cas aussi bénins que celui-ci.

"Comment pourrions-nous refuser une collaboration avec la police dans des cas beaucoup plus sérieux de chasse aux sorcières ou de répression politique" a poursuivi le président de la FPJQ.

Selon lui, un tel geste mine toutes les revendications des journalistes concernant le secret professionnel et leur liberté d'action, ainsi que celle des entreprises de presse.

Le "nuvite" comparaissait en cour municipale mercredi et a plaidé coupable. Une amende de $50 lui a été infligée.

Selon le quotidien impliqué, la police s'est présentée dans ses bureaux cette semaine pour réclamer la pellicule photographique représentant le "streaker" en pleine action. Cette pellicule a été remise aux policiers "dans un plein esprit de coopération avec la justice", selon le quotidien.

Les étudiants occupent la sociologie

MONTRÉAL (PC)—Les étudiants en sociologie de l'Université de Montréal ont décidé en fin de semaine d'entreprendre dès aujourd'hui l'occupation des locaux de département de sociologie. Un porte-parole des étudiants, M. Guy Amyot, a expliqué hier à la Presse Canadienne que ses camarades protestent contre ce qu'il a appelé "l'absence de pédagogie au sein du département". Les étudiants se plaignent notamment des autorités départementales qui persistent dans leur décision d'imposer aux étudiants un examen comme critère d'évaluation de leurs progrès. Les étudiants en sociologie se plaignent en outre des modes de recrutement de leurs professeurs.

Laberge nous fait une mise au point

Contrairement à ce qu'a affirmé le Jour dans son édition de samedi, la Fédération des travailleurs du Québec n'a jamais refusé la tenue d'une enquête sur les événements qui se sont produits la semaine dernière à la Baie James.

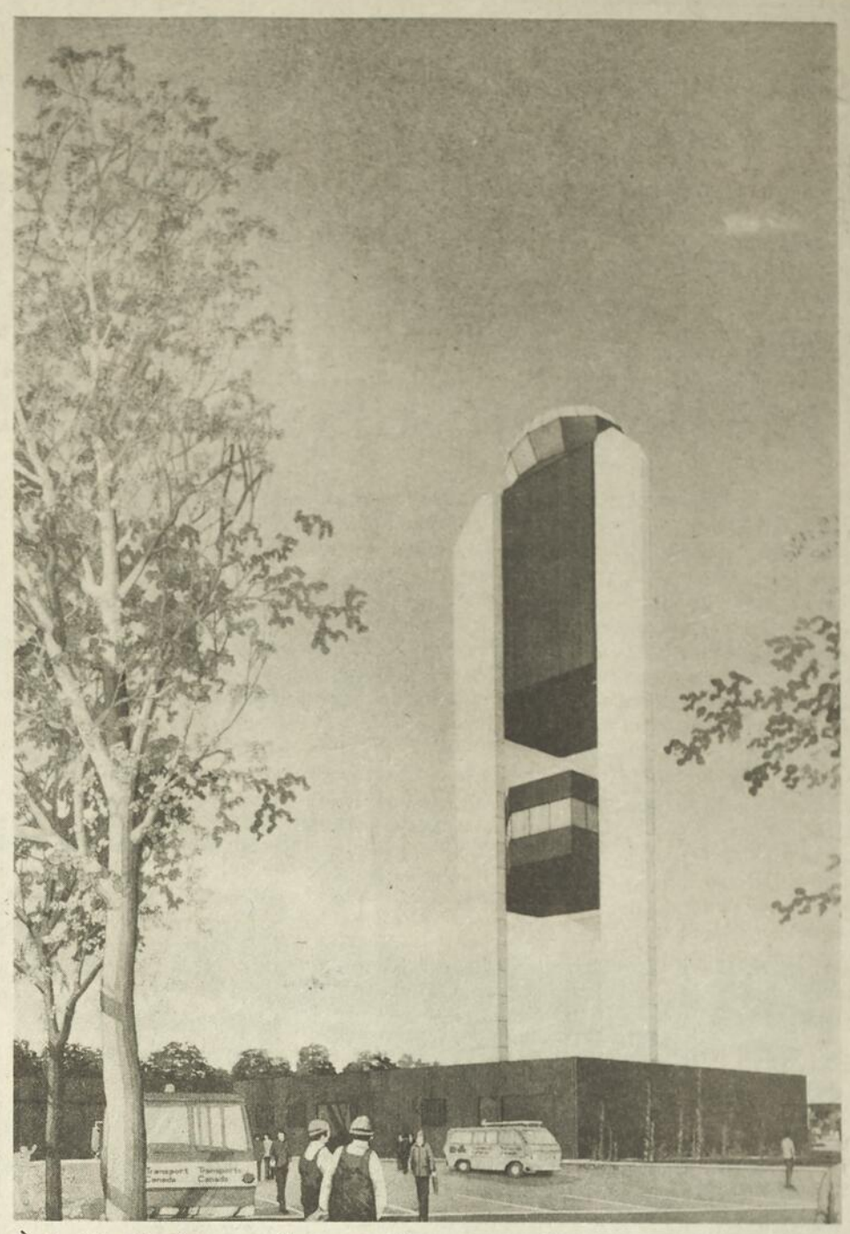
Au cours d'une conférence de presse vendredi à Québec, à laquelle assistait un représentant du Jour, j'ai simplement déclaré que je ne voyais pas l'utilité de l'enquête réclamée par la C.S.N., que la F.T.Q. ne pas leur demande en ce sens, mais que la F.T.Q. ne s'opposerait pas à la tenue d'une enquête sur les événements de la Baie James.

J'ai soutenu qu'à la F.T.Q. nous avons assez d'informations pour affirmer que ce qui s'est passé sur le chantier LG-2 est la révolte spontanée des travailleurs contre les conditions de travail intolérables et contre le comportement arrogant de la S.E.B.J. qui plutôt que de régler les griefs soumis par les travailleurs, a préféré recourir aux forces policières.

Toutes les informations que nous possédons vont à l'encontre de la thèse de l'employeur et de C.S.N. selon qui les événements de la semaine dernière seraient le résultat de rivalités entre travailleurs menbre de la F.T.Q. et travailleurs membres de la C.S.N.

Nous ne voyons donc pas de nécessité de nous asseoir à une même table que l'employeur et que le gouvernement comme le demande la C.S.N. pour faire enquête. Mais contrairement à ce qu'a annoncé le Jour, la F.T.Q. n'a jamais refusé la tenue d'une telle enquête.

Louis Laberge



À 215 pieds au-dessus du nouvel aéroport international de Montréal...

La tour de contrôle au nouvel aéroport international de Montréal, située dans la zone de contrôle et services à l'ouest de l'aérogare, s'élèvera à 215 pieds au-dessus du sol, soit la deuxième plus haute tour de contrôle au monde après celle de L aéroport Logan à Boston. Conçue par les architectes Blouin et Blouin de Montréal, la tour reposera sur trois colonnes triangulaires et comptera trois niveaux d'aménagement. Les travaux de construction, entrepris par la compagnie Bail Ltée de Montréal en juillet dernier, devront se terminer pour la fin de l'automne 1974.

Les vols québécois

Plus de français dans les airs

MONTRÉAL (PC) — Un porte-parole du ministère fédéral des Transports a déclaré, mercredi dernier, qu'on étudiait actuellement la possibilité d'accroître la part du français dans les communications aériennes au Québec.

Au cours d'une interview téléphonique, ce porte-parole a précisé qu'on avait formé un comité d'étude, il y a quelques mois, et qu'un rapport était attendu avant la fin de l'année.

La semaine dernière, une quarantaine de contrôleurs aériens des régions de Québec et de Sept-Îles ont formé une association pour promouvoir l'usage du français dans les communications aériennes.

Selon les lois de l'Organisation de l'aviation civile international OACI, l'anglais est la langue internationale de l'aviation, mais la langue du pays peut servir pour les vols domestiques.

Même là, cependant, l'agence des Nations unies recommande l'usage de l'anglais pour les vols domestiques.

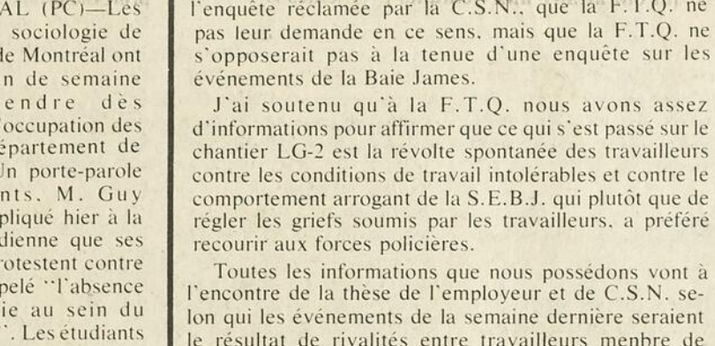
Au Canada, le ministère des Transports a décidé que l'anglais devait être employé dans les communications aériennes.

Le président de l'association des contrôleurs aériens, M. Guy Charette, a déclaré que l'usage de l'anglais posait des difficultés dans certaines régions du Québec où on ne parlait pas l'anglais.

Selon M. Charrette, les contrôleurs francophones devraient pouvoir se servir de leur langue pour rendre service aux pilotes privés qui veulent communiquer en français avec la tour de contrôle.

Le ministère des Transports ne permet l'usage du français actuellement, qu'en cas d'urgence. Tout message en français, dans ces cas, doit être répété en anglais.

À la suggestion
de plusieurs de nos lecteurs
les **auto-collants**
du journal



sont
disponibles
au prix de **$1.00** pour deux
(intérieur et extérieur)

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir_____auto-collants du journal LE JOUR. Ci-inclus mon chèque au montant de $_____
(payable à l'ordre de LE JOUR)

Adressez à:
Quotidien LE JOUR
387 Boul. Lebeau
Montréal. H4N 1S2

Nom

No Rue

Ville ou municipalité

Opération ressources (1974)

Le Parti Québécois repart en grande

Le Parti Québécois tire uniquement ses revenus des dons libres et spontanés des citoyens ordinaires. Sans votre appui, il deviendrait en peu de temps un parti dépourvu, inefficace, marginal.

L'Opération Ressources '74 vise à réunir des fonds qui nous permettront de repartir en grande.

Contribuez concrètement aux efforts du Parti Québécois en recevant bien les militants qui viendront vous solliciter à la maison.

(((On repart en grande!

Parti Québécois

LE JOUR

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas

Depuis les évènements de jeudi à la Baie James, la chasse aux coupables est ouverte et elle risque de nous faire passer à côté des vrais responsables. Peu importe qu'il soit facile d'identifier et par la suite de condamner les quelques individus qui ont causé des dégâts au campement LG-2, c'est la tâche de la police et des tribunaux. La fonction du gouvernement québécois et de tous les organismes préoccupés par ces évènements est de consacrer tous leurs efforts à mettre en lumière les racines profondes d'une situation qui pourrait se répéter non seulement à la Baie James, mais aussi aux Jeux Olympiques et sur tous les grands chantiers du Québec.

Quelle commission d'enquête?

Jusqu'ici, il semble bien que ni les gouvernements, ni la Société de la Baie James pas plus que les centrales syndicales veuillent mettre sur pied l'organisme qui devra étudier non pas les "chicanes de LG-2, mais: 1), le monopole "de facto" que le ministre du Travail a octroyé aux unions internationales de la construction depuis l'adoption de la loi d'exception no-9: 2) les conséquences pour l'avenir de l'industrie de la construction de ce monopole que tous les efforts de la CSN ne sauront détruire; 3) l'absence totale de politique de main-d'oeuvre dans la construction, faillite qui consacre et subventionne, la violence, et la division de la Baie James, le rôle moteur accordé à la Canadian Bechtel et la responsabilité de cette entreprise et de quelques autres qui, tout semble le laisser croire ont réussi à créer à la Baie James, un climat identique à celui qui existait aux chutes Churchill où règnait l'autocratisme, l'arbitraire et le mépris.

Cette tâche absolument essentielle ne saurait être remplie comme le soutient un de nos collègues par une enquête menée par un juge seul. De telles expériences dans le passé ont démontré un peu partout au Canada leur inefficacité. Bien plus la complexité du défi, car c'en est un, élimine cette possibilité. Tout aussi inutile nous semble être la proposition de la Confédération des syndicats nationaux qui profite de ces évènements pour mener une guerre de tranchée contre l'inévitable, le monopole du Conseil provincial des métiers de la construction et de ses 60,000 membres. Bien plus un tel comité qui regrouperait deux représentants des deux centrales serait voué au tatillonnage, à l'obstruction et ne réussirait pas à s'attaquer à l'essentiel. Une telle commission ne constituerait à notre avis qu'un terrain privilégié pour poursuivre en public le dialogue de sourd qui caractérise et pervertit le domaine de la construction depuis plusieurs années.

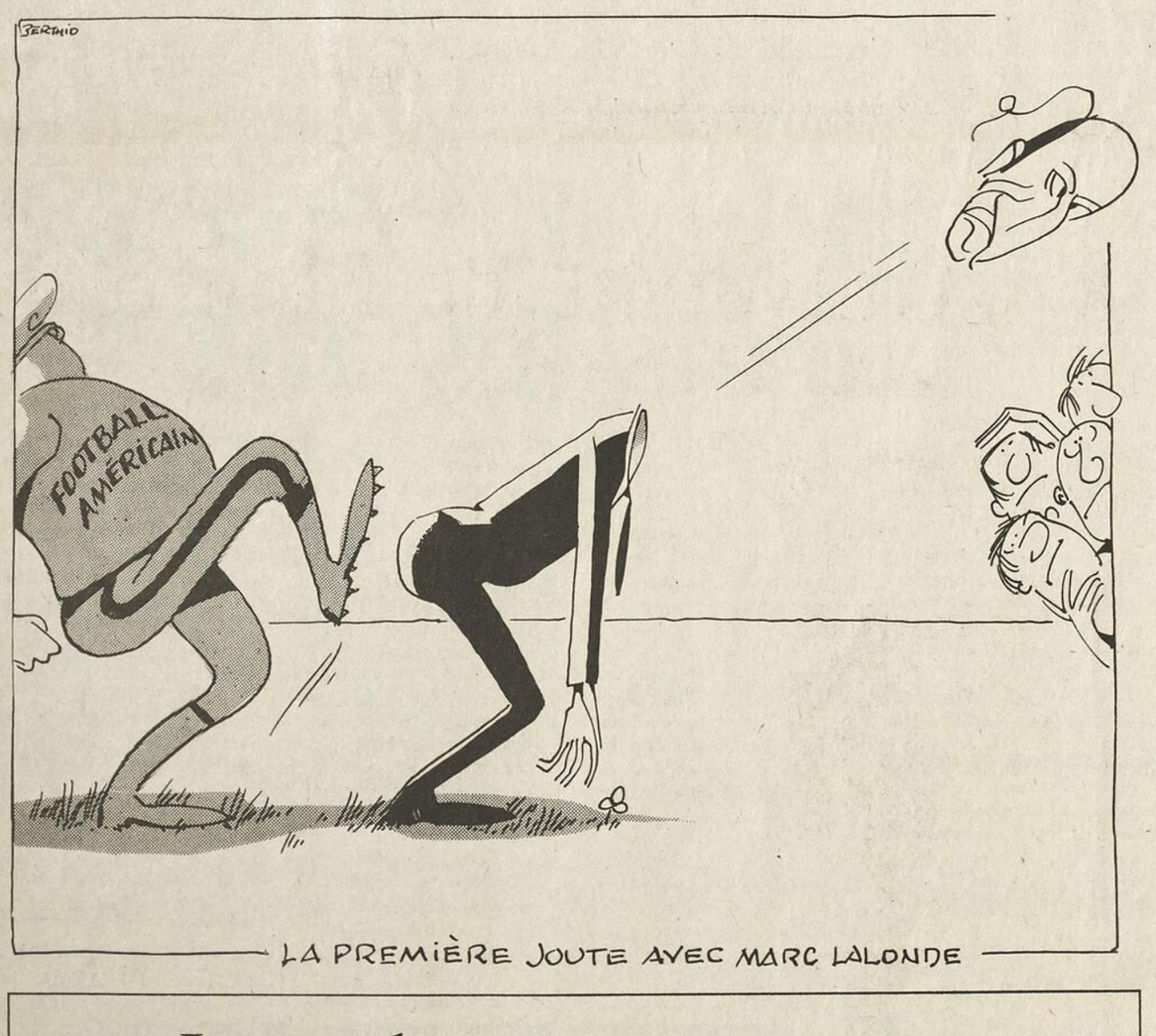
Ce que nous réclamons c'est une commission qui serait dotée de tous les pouvoirs d'enquête généralement accordés à un tribunal. On devra aussi prévoir un budget qui lui permettra de s'associer un bon nombre de chercheurs, plus précisément dans les domaines de la construction, de l'administration des grands ensembles, des relations humaines et des relations industrielles. Cette commission devra être composée d'un spécialiste en relations industrielles, d'un spécialiste de la construction d'un représentant de chaque centrale qui ne sera membre ni du Conseil provincial des métiers de la construction, ni de la Fédération de la construction de la CSN et enfin d'un président prestigieux dont le passé sera garant de la compétence et de l'impartialité. Enfin le mandat de cette commission devra être aussi large que celui que nous avons décrit plus haut.

La commission devra en particulier étudier dans quelles conditions, le gouvernement peut octroyer un monopole réel dans la construction sans en même temps garantir indirectement que se poursuive le chantage, le paiement de pots de vin, la manipulation des listes d'attentes et les ententes sous la table avec les employeurs. Parmi ces conditions quelques-unes nous semblent essentielles: un contingentement de la mais-d'oeuvre afin d'éliminer le chantage honteux aux quels se livrent certains représentants syndicaux auprès de travailleurs en chômage prêts à payer n'importe quoi pour s'assurer un emploi; l'octroi aux Centres de main-d'oeuvre afin d'éliminer le chantage honteux auxpuissent contrôler l'embauche; le respect lorsque pospuissent contrôler l'ambauche; le respect lorsque possible d'une certaine priorité régionale dans l'embauche et, la "québéquisation" de ces unions internationales à qui on a concédé une telle hégémonie et enfin l'application de lois que M. Cournoyer s'est jusqu'ici refusé à appliquer.

La commission devra s'attarder longuement sur le statut de la Société de la Baie James et son contrôle dictatorial sur le territoire dont elle est responsable. Si la municipalité de la Baie James avait été une municipalité normale, si l'information avait circulé librement, il est probable que tels évènements auraient pu être prévus.

Quant à M. Louis Laberge, il devrait "modérer ses transports" et ceux de ses fidèles alliés de la construction. À moins qu'il n'y prenne plaisir et qu'il appelle de ses prières une répression qu'il serait le premier à dénoncer.

Gil Courtemanche



LA PREMIÈRE JOUTE AVEC MARC LALONDE

Le rouleau compresseur

Saint-Pierre ne sera pas de bonne humeur, tout à l'heure! Surpris de cette familiarité céleste, je regarde attentivement mon grand Sabourin de Chénéville. A mon tour, je m'inquiète de Saint-Pierre. Un grand gaillard de cultivateur, robuste et sain, lâché trois jours au Reine-Elizabeth, à la venue du printemps, peut déranger la quiétude montréalaise.

Pour moi, le congrès des Caisses populaires, tu l'as oublié au profit ou à l'actif d'un petit jupon affriolant!

A qui? Non, non, j'ai suivi tout le congrès. Formidable. Alors, les petites bêtises pour inquiéter ton curé et le grand Saint-Pierre.

Pas le grand! Le petit Saint-Pierre, le ministre oriental de l'industrie et du commerce. Tu aurais dû entendre le président l'engueuler.

L'engueuler? Alfred Rouleau aurait dû japper. Depuis quelques semaines, le ministre comprend mieux le japonais que le français. Il commence à ressembler à Cloutier avec son système bilingue. Qu'est-ce qu'il disait, le président?

Un rouleau en pleine forme, un vrai rouleau compresseur. "Toutes les politiques du ministère sont conçues en fonction de l'aide à l'entreprise de style capitaliste", écoute, tu sais lire? Regarde à la première page du JOUR, Jean Chartier a tout dit, le mercredi 13.

Ben chanceux pour un 13, monsieur Rouleau, il pourra toujours dire que les journalistes ont dépassé sa pensée.

Avec 3000 témoins dans la salle?

C'est vrai, 3000 témoins oculaires, ça...

Pas oculaires, occupés mon vieux. On avait tous les oreilles occupées. Quand le président de la Fédération des Caisses populaires parle, c'est pensant.

J'comprends. Avec quatre milliards de dollars sur le dos, ça bouscule des patineurs sur la bande.

Les ministres sont plus habitués aux tapis rouges du Japon, de l'Afrique, de l'Allemagne ou des États-Unis.

Qu'ils s'habituent à rester un peu plus chez nous, qu'ils fassent comme Jacques-Yvan Morin et qu'ils nous écoutent.

Demandez-en pas trop. Saint-Pierre préfère Tokio à Cabano, Hirohito à Trudeau, La Loto, les Expos et Drapeau pis Gelco.

Alors, quand Saint-Pierre reviendra faire son bouleau, on lui dira de lire Rouleau dans le journal à Michaud!

Ça sera pas trop bête.

En attendant, je passe à la Caisse faire mon dépôt.

Comme Brinco dans l'Hydro.

Bingo!

Jacques Lamarche

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Ecrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal, H4N 1S2

Au ministre outaouais de la main-d'oeuvre

Je viens m'inscrire en faux sur les propos tenus par le président de la CAC, M. Guy Cousineau, et qui sont rapportés dans la Presse des 2 et 4 mars dernier. Jamais je n'ai vu un homme aborder la misère de milliers de chômeurs avec autant de cynisme, de préjugés et de désinvolture.

Il ose prétendre que la situation a changé à la CAC et pourtant bien des chômeurs doivent toujours attendre 6, 7, 8 semaines, et même plus, pour recevoir des prestations. M. Cousineau n'a certes pas ce problème car il est largement payé pour le peu de cas qu'il fait des chômeurs.

Que dire des chômeurs qui se voient offrir des "jobs" dont les conditions de travail et les salaires sont inacceptables et ce sous peine de se voir couper l'assurance-chômage. Lorsqu'il parle de collaboration étroite de bureaux d'assurance-chômage avec ceux des centres de main-d'oeuvre, il oublie de dire que c'est une forme de délation détestable à bien des égards. De plus, cette belle collaboration cesse lorsque des travailleurs sous les conseils de Centres de la Main-d'oeuvre décident de suivre des cours de formation professionnelle, afin d'améliorer leur chance d'emploi, se voient refuser toute prestation d'assurance-chômage malgré des indications en ce sens.

Il est surprenant de constater avec combien de rigueur on harcèle les chômeurs afin de déceler les fraudes au mépris même du principe qui veut qu'on est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire. Avec la CAC c'est le contraire qui se présente, on te coupe ton assurance-chômage et tu dois démontrer que le fonctionnaire anonyme est dans l'erreur, curieux de principe qui ne fait que causer amertumes, injustices, inquiétudes et tourments.

Les procédés de ces enquêteurs sont dignes des émeutes de la triste Gestapo et le chômeur n'a presque pas de moyens de défense contre eux. Ils font penser à bien des égards à des vendeurs sous pressions et dans ces cas malheureusement le bill 45 (protection du consommateur) ne s'applique pas c'est-à-dire on peut toujours par la suite annuler le papier signé.

Comment ose-t-il prétendre que les chômeurs sont traités avec justice lorsque c'est tout simplement un droit prévu par nos lois. De quel droit, M. Cousineau se permet-il de jouer au "bon diable" avec les cotisations et les taxes des contribuables?

Je crois Monsieur le ministre, que le dénommé Cousineau mérite une sérieuse réprimande et qu'il est grand temps que vous interveniez pour que les travailleurs en chômage n'aient pas à souffrir des tracasseries de la CAC en plus de vivre dans l'incertitude de l'insécurité.

La CAC ne doit pas fonctionner comme une "business" car les résultats ne sont pas trop brillants mais plutôt comme un organisme qui rencontre les besoins immédiats de ceux qui doivent y faire appel. Vouloir agir autrement c'est faire abstraction de cette pénible situation dans laquelle se trouve le chômeur qui ne veut aucunement mendier, mais exige tout simplement le plein respect pour lui et les siens, ce à quoi une société responsable doit prévoir.

Yvon Leclerc, sec-général
Syndicat Construction
des Laurentides
FNSBB-CSN

Les requins nous guettent

BRAVO au journal LE JOUR qui refuse la publicité des compagnies de finance. Le Jour a compris que ces compagnies supposément honnêtes ne sont que des maisons pour usuriers légalisés. Ce n'est pas le fric qui leur manque. Elles ont beau jeu pour puiser à pleines mains dans leurs surabondantes réserves de dollars afin de prêter à tout venant. Mais attention, petits poissons; les requins vous guettent. Avec les versements mensuels, les intérêts simples et composés, les jours de retard et l'augmentation en conséquence des paiements vous constituez pour les carnassiers un menu en or.

La publicité obsédante des compagnies de finance vous propose la réalisation de tous vos rêves en couleurs: auto, lessiveuse et lave-vaisselle, yatch, télévision-couleur, mobilier de luxe, fourrures, bijoux, voyage en Europe ou en Floride et de même pour aider les familles éprouvées par le deuil, ou tout simplement les fameux prêts de consolidation. Profitez-en aujourd'hui, vous rembourserez demain. Sur la foi d'une simple signature, sans endosseur ni garantie les bonnes compagnies de finance vous offrent la lune sur un plateau d'argent. Tous vos désirs sont des ordres... l'espace d'un instant, d'un week-end ou d'un mois. Après? Après... il vous reste la vie pour rembourser intérêts et capital; pour remettre à votre fourmi prêteuse le double ou le triple de la somme qu'elle vous a prêtée, pauvre cigale.

Avec l'argent de la compagnie de finance vous avez chanté tout l'été. Hé bien, dansez maintenant... trente-six mois ou vingt-six ans. Profitez-en, la vie est courte, roulez en Cadillac à crédit; vous ferez également votre dernière promenade en Cadillac... à crédit. Vos héritiers ramasseront les miettes, s'il en reste.

Maurice Boudreault,
Montréal.

La population est ingrate envers la profession médicale

Quand viendra-t-il le jour où tous les médecins cesseront de se faire écraser par cette société toujours insatisfaite pour laquelle ils se démènent à se rencontrer dans la tête durant des années une science toujours croissante afin de mieux servir cette population ingrate? Est-ce que vraiment "l'erreur est humaine"? Pour le médecin, non. Il faudrait qu'il soit un surhomme pour assumer toutes les responsabilités que lui impose cette société. Même après 24 heures de travail continu, on lui demande de poser un diagnostic adéquat ainsi que les gestes thérapeutiques nécessaires. Dans cette société où tous cherchent à faire le plus d'argent possible tout en travaillant le moins possible, les gens ont-ils le droit d'accuser un médecin de ne pas prendre ses responsabilités lorsque ce dernier hésite à voir un patient se jugeant incapable physiquement et mentalement de poser les gestes appropriés à cause de la fatigue accumulée.

Si alors, ce médecin voit le patient et ne pose pas les actes médicaux adéquats, on le poursuit en justice pour "mauvais traitement", et s'il refuse de voir le patient et que celui-ci décède, il se voit condamné pour "négligence criminelle".

Existe-t-il encore des gens intelligents pour lesquels le médecin est simplement un humain qui a droit à quelque respect, à quelque estime, à quelque confiance de la part de la population qu'il se doit de soigner?

Un gros merci pour l'initiative d'un journal québécois, de la part de ceux qui ont vraiment le goût du Québec.

Ginette Bisaillon
Montréal

A la défense du clergé québécois

LE JOUR s'est enfin montré le bout du nez. Bravo! Espérons que votre journal comprendra la nécessité pour les femmes ordinaires qui, par conviction et par amour, préfèrent renoncer au grand luxe et vivre dans leur foyer pour donner un équilibre humain à leur époux et enfants, en attendant des jours meilleurs pour l'économie rationalisée par la **hausse des prix élevés.**

Si le Parti québécois rêve d'indépendance, il ne faudrait pas que cela se fasse sur le dos du clergé et du monde ordinaire. Je lisais le résumé biographique de monsieur Jean-Charles Harvey et de Lionel Groulx, prêtre. Je vous assure que si ces grands hommes patriotes ont souffert des politiques, des media et de l'Eglise, il ne faut pas oublier que nous, de la classe ordinaire, dans la quarantaine, avons payé chèrement aussi notre survie chrétienne et francophone, puisque nous avons été "poignées", entre l'âge d'or et la jeunesse qui a des préjugés et des récoltes aussi nocives. La jeunesse ne comprend pas l'état d'esprit des femmes ordinaires, "pognées" bien "pognées" par le choc de 1960, Vatican II, la crise d'octobre 1970 et le 29 octobre 1973.

Si le Salon de la "race" péquiste est en adoration devant l'esprit violent et vulgaire de Michel Tremblay qui se permet de fouiller dans le subconscient de toutes les Québécoises, un peu à la Marquis de Sade, ou encore à la Freud, Marcuse, etc., permettez-moi de m'inquiéter vraiment de l'origine des péquistes. Ils semblent se prendre pour le jugement dernier ou Dieu le père. L'intimité engendre le mépris... Vive la noblesse d'esprit.

Quoi que j'ai toujours été favorable au Parti québécois et que je me sois engagée à le défendre ouvertement dans les media, vis-à-vis le clergé et le peuple, même jusqu'à afficher "J'ai le goût du Québec" dans ma fenêtre (cela m'a valu beaucoup de lettres anonymes et de murs de silence), cela ne veut pas dire que je suis en pâmoison devant les "joualiseurs" à la Michel Tremblay. Ces gens s'imaginent que tout leur est permis, y compris de se moquer des vices ou des vertus des Québécois afin de se faire beaucoup de publicité et d'argent, sur le dos du clergé et du monde ordinaire.

On ne libère pas un peuple en le maintenant en esclavage ou en le faisant marcher par le fouet. Que les péquistes ne se croient pas la race supérieure parce qu'ils sont des intellectuels. Il est temps de se poser la question suivante: Est-ce que l'on peut sauver un peuple en crachant sur son clergé, sur les mères de famille, les vieillards? En faisant de l'avortement un cheval de bataille pour servir les féministes enragées? Ces dernières semblent prêtes à commettre le génocide spirituel et sentimental des francophones pour servir leurs funestes passions.

Mais le Christ est au-dessus des politiques, des Veaux d'or et des diplômes.

Pour toutes ces raisons, les femmes ordinaires n'ont pas le culte des Lionel Groulx, des Jean-Charles Harvey et de tous les autre patriotes péquistes qui ont déclaré la guerre au clergé et au peuple catholique, au nom de patriotisme francophone.

peuple catholique, au nom du patriotisme francophone.

Lire "Le sacrifice et la lutte des patriotes de 1837" c'est découvrir que ces hommes avaient un grand respect de leurs ancêtres religieux et laïcs. Ils ont voulu défendre leur langue sans devenir "rationnels" pour tuer l'âme des Canadiens-français catholiques.

En conclusion, si le Parti québécois veut réaliser son rêve de "Liberté, Justice, Humanité" pour le peuple, qu'il cesse de faire la chasse aux sorcières des erreurs du passé du clergé. Car Dieu est plus fort que le diable et que les hommes rebelles à l'Eglise. Vatican II nous a ouvert l'humanisme et le christianisme pour toutes les races et toutes les religions.

Voilà pourquoi je suis péquiste modérée mais surtout pas raciste ni séparatiste.

Hughette Lachapelle
Terrebonne

Le droit à la vie

Nous sommes en train de faire le procès du droit à la vie. Les uns prennent le parti de condamner le médecin qui prend une décision de référer un cas d'urgence vers une autre institution que la sienne, déjà trop encombrée, les autres font du "piquetage" en réclamant le droit pour les médecins de tuer légalement tout embryon de vie humaine à partir de la seule requête de la femme "libérée" et donc maître absolu de son corps. Nous sommes déjà loin des émotions larmoyantes du monde entier face à la tuerie des jeunes phoques dans nos régions polaires. Et pourtant on voit ces mêmes personnes à l'idéologie "écologique" et "too much" réclamer la légalisation des crimes de l'avortement. Il est admis que l'enfant dans le sein de sa mère a le droit de naître car il est déjà un être humain et pas du tout une tumeur interne pouvant être retranchée à la seule volonté de la mère ou de son médecin; il y a ici une question de droit et il faudrait un tribunal reconnu pour décider des intentions criminelles de la femme "libérée" et convaincue de ses droits. Le problème peut être social, juridique, médical et psychologique: or il faut absolument que des "avorteurs" comme Morgentaler, Macchabée et Makaroff soient contrôlés par des appareils d'état (tribunaux et organismes gouvernementaux d'aide aux individus) pour empêcher que l'on sacrifie la vie à toutes sortes de faiblesses du système individuel et social. Il est temps qu'une campagne en faveur du droit à la vie de tout être conçu, s'organise dans notre pays pour mettre fin au règne des nouveaux héros de la liberté, tous voulant imposer leurs gestes aberrants. Le médecin qui néglige son travail de soigner un individu malade risque la prison à vie et l'opinion publique est secouée par son histoire alors qu'elle reste sidérée face aux propagandistes de la nouvelle doctrine de la femme libérée. Il faut que cela cesse...

Bien à vous,

Gaétan Jean,
Montréal.

Un spécialiste américain affirme

• *Les gens adorent travailler*
• *Plus ils sont instruits, moins ils sont contents*

Une entrevue de Léonard R.Sayles par Paule Beaugrand-Champagne

● "Toutes les études faites à travers le monde démontrent que les gens aiment travailler et qu'ils ne sauraient quoi faire de leur vie d'ils ne travaillaient pas".

● "Plus les gens sont instruits, moins ils sont satisfaits de leur travail. Il faudrait peut-être envisager de fermer les écoles!"

● "Les industries, grandes ou petites, augmentent sans cesse leurs exigences d'emploi: pour elles, ces exigences deviennent des moyens de se sécuriser ("security blankets"...)"

Ce n'est pas un humoriste professionnel ni un amuseur public qui parle ainsi. C'est un professeur très sérieux de la Graduate School of Business, à l'Université de Columbia (New York), auteur de plusieurs livres sur le problème du travail, Leonard Sayles.

De passage à Montréal pour un mois, il a accepté, entre deux conférences à l'Université McGill, de recevoir LE JOUR et de discuter en toute simplicité de quelques problèmes de l'heure dans le domaine du travail et de la main-d'oeuvre.

La motivation

Dans les conférences qu'il est venu donner à Montréal, il a tenté d'expliquer à ses auditeurs que la motivation des travailleurs, ce n'est qu'un mythe.

Les dirigeants d'entreprise s'imaginent, explique-t-il, qu'on peut "mettre la motivation dans les gens". Ils oublient que les travailleurs sont devenus plus critiques par rapport à l'autorité. Il y a eu un temps, béni pour les employeurs, où les travailleurs étaient plus dépendants, plus disponibles envers leurs patrons, et les dirigeants d'entreprise espèrent retrouver ce genre d'employés.

Mais ce n'est plus possible. On a voulu développer l'éducation et garder les jeunes le plus longtemps possible à l'école. Or, bien des études l'ont démontré: plus le niveau d'instruction est élévé, plus l'insatisfaction est grande parce qu'on attend plus du travail et de l'emploi qu'on occupe. Au Québec, tout récemment, le Centre des dirigeants d'entreprise terminait une étude qui portait justement sur le problème de la démotivation des cadres, ceux qu'en

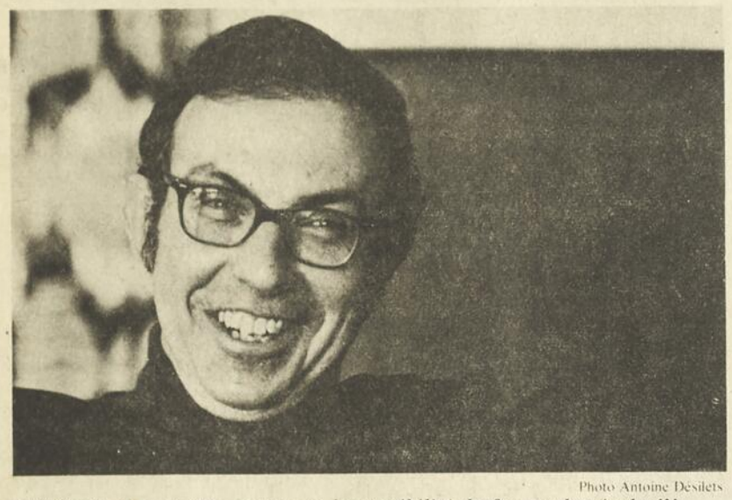


Photo Antoine Désilets

"Il faudrait peut-être envisager la possibilité de fermer les écoles!"

Leonard R. Sayles, professeur à l'université Columbia, New York, s'est occupé au cours des derniers vingt ans à étudier diverses organisations assez complexes: les grandes corporations, la NASA, les cours de justice américaines, etc. Il a reçu plusieurs prix pour ses travaux de recherche de la part de la Fondation Ford, de la Fondation McKinsey, de la Society for the Psychological Study of Social Issues, de l'Organizational Development Council, et de la Society for Applied Anthrogology. Ces dernières années, il s'est préoccupé des problèmes qui confrontent les cadres et les professionnels et lui et ses collaborateurs sont parmi les premiers à avoir introduit la théorie des "systèmes" dans l'administration, au cours des années 50. Leonard Sayles est l'auteur de plusieurs livres spécialisés dans ce domaine.

principe on peut considérer comme les plus instruits dans les entreprises.

La solution? "Philosophiquement, on peut toujours se dire que rien n'est idéal! Pratiquement, il faudrait commencer à poser des exigences moins grandes d'emploi. Et peut-être penser à fermer les écoles! J'espère qu'un jour le niveau "college" ne sera plus obligatoire pendant quatre ans. L'éducation est devenue un mythe, elle aussi.

"Savez-vous qu'à New York dernièrement, 60,000 personnes se sont présentées pour occuper 100 emplois disponibles dans la cueillette des déchets? Ce n'était pas très "motivant" mais c'était payant! Pour la plupart des gens, c'est bien assez".

Les "drop-out"

Selon Leonard Sayles, ceux qui laissent tout tomber pour aller vivre sur une ferme, bien tranquilles, ou tout simplement pour ne rien faire, ne pourront pas durer.

"Il s'imaginent que leur vie est mieux remplie maintenant et plus importante. Ils se trompent eux-mêmes parce que bien peu de gens sont capables de s'organiser une vie et de se forcer à des occupations. Il leur faut une structure quelconque: un patron, des collègues de travail, un défi. Le travail fournit cette structure à la vie, sans laquelle on est incapable de faire face à la vie elle-même".

On peut presque dire que le travail est une évasion pour la plupart des gens. Plusieurs personnes, dit-il, vont continuer à rêver qu'ils laissent tout tomber, mais bien peu réussiront à s'organiser une vie sans un travail bien précis. Les artistes en savent quelque chose.

De toute façon, contrairement à ce qu'on pense généralement, rien n'indique que les emplois vont disparaître jusqu'à ce qu'on en arrive à une société des loisirs. Au contraire, on constate une augmentation des emplois inférieurs. Pour faire place à tout le monde, la pension se prendra plus tôt, les jeunes resteront plus tard aux études et la vie de travail si situera entre 30 et 45 ans.

Les loisirs

Cette pension qu'on prend plus jeune pose d'autres problèmes. Des études américaines indiquent que dans les trois premières années qui suivent la mise à la retraite, un fort pourcentage de travailleurs meurent. D'ennui.

Pour que des heures de loisirs plus longues ne deviennent pas un vide dans la vie des gens, il faut que les loisirs aient la même structure que le travail, donc qu'ils soient "organisés". Selon Leonard Sayles, les loisirs deviendraient satisfaisants, s'ils étaient pris en groupe, avec une quelconque discipline collective, pour que les gens retirent une satisfaction personnelle de ce qu'ils font, par rapport aux autres.

Si les loisirs ne peuvent se comparer à une vie de travail dont on a retiré, ou dont on retire, un sentiment d'accomplissement personnel, ils ne peuvent pas être intéressants. Le plus important pour l'homme est de "se bâtir des relations avec les autres". Dans une grande ville comme New York, les gens sont malheureux parce qu'ils sont isolés.

Pour Sayles d'ailleurs, une des meilleures inventions actuelles est la construction de maisons pour les veillards, parce que ces maisons mettent fin à leur solitude et leur permet de se créer des relations nouvelles, d'établir des liens avec d'autres.

Les responsabilités

Une expérience est tentée actuellement dans une usine de l'Alcan au Québec; les travailleurs, réunis en petites unités de production, organisent leur propre travail sans contremaitre. C'est une organisation qui est de plus en plus prônée, notamment aux États-Unis où diverses expériences sont ainsi tentées à partir de petites unités de travail.

Cela tient à ce que certains spécialistes estiment que la véritable motivation au travail dépend de ce que le travailleur pense de son travail dans l'ensemble. Même s'il est insatisfait de certaines choses, s'il a le sentiment de contrôler son propre progrès, il travaillera mieux et la production en sera plus grande.

"Mais c'est une erreur de croire que c'est dû au fait que les responsabilités sont plus grandes", nous dit Leonard Sayles. "Les travailleurs ne veulent pas plus de responsabilité, ils veulent plus d'autonomie dans des limites bien précises. Ils veulent avoir le sentiment de travailler en commun, de ne pas être constamment "poussés" et de contrôler leur propre satisfaction".

"Et puis, que les employeurs cessent donc de toujours s'inquiéter de la motivation au travail. C'est très satisfaisant de parler contre le patron et contre le travail qu'on fait! C'est même très motivant!.."



Photo Antoine Désilets

"On peut presque dire que le travail est une évasion pour la plupart des gens"

vous avez la parole

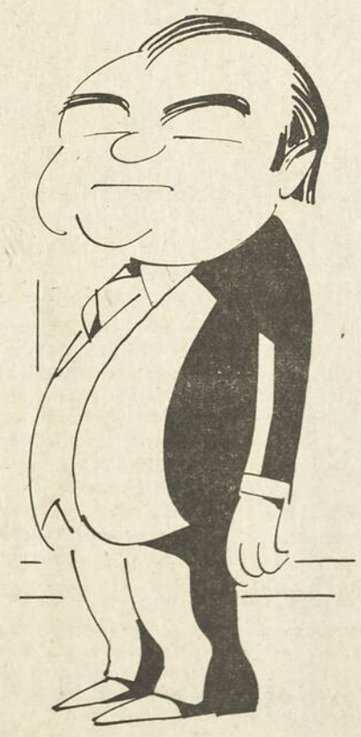
LE JOUR est votre journal. Ecrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal, H4N 1S2

Un "extrémiste" anglophone à L'Université de Montréal

"Le français, langue officielle: le français, langue d'enseignement: le français, langue de travail." Voilà des thèmes pour le moins en vogue depuis quelques années. Et il n'en n'était que temps. Voilà peut-être aussi, pourquoi M. Cloutier déclare-t-il, devant le mécontentement de certains groupes populaires francophones: "Les extrémistes sont des francophones."

Comment qualifier alors celui qui oserait vous dire: "L'anglais, langue officielle: l'anglais, langue d'enseignement: l'anglais, langue de travail".? On ne saurait faire autrement que de le taxer d'extrémiste, lui aussi. Et même, à bien y penser, si celui-ci demeure et travaille au Québec, il fait preuve d'un extrémisme assez inquiétant. Encore plus, si celui-ci enseigne en anglais à des étudiants francophones, au Québec, dans ce qui est encore la plus grande université francophone au pays, c'est un extrémiste dangereux.

Pourtant, c'est à l'Université de Montréal, qu'a recommencé le combat québécois, non pas qu'une quelconque décolonisation du peuple québécois soit une de ses priorités. Loin de là, mais bien parce qu'elle constituait, avant l'irruption de l'Université du Québec, le seul appareil universitaire de qualité à Montréal, la seule source d'information universitaire qui affichait: "Ici, on parle français". C'est aussi à l'Université de Montréall que travaille un extrémiste anglophone, à la section géochimie du département de géologie, le Dr Bernard Gunn, professeur. Celui-ci ne dispensant ses cours qu'en anglais, il est donc impossible d'étudier la géochimie en français à l'Université de Montréal.



Le bill 63 ne servirait-il qu'à la minorité anglophone et aux immigrants? Le libre choix de la langue d'enseignement serait impossible à la majorité? Il semblerait que ce soit le cas pour les cours de géochimie et ce, depuis fort longtemps. En effet, M. Gunn, contrairement aux autres professeurs de l'Université, a signé un contrat où la clause stipulant l'obligation d'enseigner en français a été adroitement oubliée. Donc, depuis 7 ans, malgré les demandes répétées des étudiants, malgré les nombreux abandons et non-inscriptions au cours dus à la surcharge de travail (cette année, parmi une vingtaine d'étudiants qui voulaient suivre le cours, 5 seulement y sont encore inscrits) M. Gunn, a toujours carrément refusé d'apprendre le français.

L'accessibilité du québécois francophone à la "connaissance", la possibilité que celui-ci soit aussi "intelligent" que son confrère anglophone, butent encore sur des préoccupations qui, pour peu qu'on s'y arrête, ont trop souvent détourné les départements scientifiques de leur but premier, de leur raison pratique: dispenser un cours de 1er cycle de qualité. Les desseins réels de l'Université, malgré leur obscurité voulue, ne concernent sûrement pas l'évolution du peuple québécois. Sinon, le présent conflit aurait été réglé depuis belle lurette.

Bernard Gunn, devant son refus répété d'enseigner en français, a démontré une arrogance et un mépris peu communs qui l'assignent au rang des extrémistes anglophones. Cette catégorie d'extrémistes a ceci de particulier qu'elle est mariée à l'autorité et au pouvoir. Le danger n'en est que plus grand. Bernard Gunn doit être renvoyé.

Association des Étudiants de Géologie de l'Université de Montréal (AEG)

David Cliche
Président

La taxe sur l'amiante

Il paraît que le gouvernement fédéral va appliquer une taxe fédérale sur les exportations d'amiante et ceci à un taux de 15%. Comme il se doit, Le Devoir, par l'entremise de son éditorialiste Claude Lemelin, en est ravi!

Cela fait presqu'un siècle qu'on exploite éhontément deux ressources naturelles du Québec — les mines d'amiante et les mineurs de Thetford les Mines. — Voilà que le gouvernement d'Ottawa finira par imposer une taxe. Il paraît qu'ils vont même remettre la moitié de la taxe au Québec.

Qu'on est donc chanceux! Le Vénézuela nationalise l'industrie pétrolière, le Manitoba forme une corporation de l'état pour exploiter et raffiner les produits pétroliers et le gaz naturel, le gouvernement (socialiste?) de M. Lougheed de l'Alberta forme une corporation pour exploiter ses ressources pétrolières et la Colombie Britannique est en train d'étatiser plusieurs mines. Au Québec, on subit une taxe fédérale! Qu'on est donc chanceux!

Vu que la taxe fédérale sur les exportations d'amiante n'est même pas encore sortie, et convaincu que M. Trudeau s'instruit en lisant régulièrement LE JOUR, je pourrais me permettre quelques suggestions:

1—L'amiante étant une ressource naturelle du Québec, la taxe devrait être québécoise et devrait être percue par et pour le Québec en fonction des besoins du Québec.

2—La taxe devrait être inversement proportionnelle au degré de transformation de l'amiante exportée. C'est-à-dire que lorsque l'amiante est exportée dans son état brut, la taxe d'exportation devrait être extrêmement élevée. Pour inciter les industries de transformation de l'amiante à s'installer chez nous, cette taxe devrait baisser avec le degré de transformation du minerai au Québec. Lorsqu'il s'agira de produit fini, la taxe d'exportation devrait disparaître.

Si le régime Bourassa n'a pas les mains assez libres pour nationaliser l'industrie de l'amiante tout simplement, il devrait au moins, par les mesures décrites plus haut, rendre l'exportation en état brut si peu rentable que les compagnies vont d'elles-mêmes être incitées à transformer des matières premières chez nous.

La Quebec Asbestos Mining Association, groupement des propriétaires des mines d'amiante (ventes l'année dernière $241,000,000.) a toujours considéré les Québécois comme des bons porteurs d'eau — ou plutôt des bons porteurs d'amiante! Elle fera auprès des régimes Bourassa et Trudeau des pressions pour que rien ne change ou si peu. Elle doit avoir de la misère à s'imaginer que les freins à disque — un des principaux produits de l'amiante — pourraient se faire en français!

Qu'est-ce que Québec attend pour les "inciter" à transformer l'amiante chez nous?

Paul Unterberg
Montréal

Vous avez compris le vrai sens de la liberté de la femme

"Cela sans page féminine" dites-vous. Et c'est parfait. Un journal dont le quasi-tiers de l'équipe est formé de femmes c'est la preuve qu'on y a compris que la liberté de la femme n'est pas cette pseudo-liberté qu'on daigne nous laisser dans certains journaux en nous consacrant deux ou trois pages "féminines" où on ne traite généralement que de ces sujets-là mêmes qui contribuent largement à notre alinéation: mode, esthétique, coiffure, cuisine. Dans un journal où on traite la femme en égal, on ne sent pas le besoin de lui réserver un petit espace rien qu'à elle (cé-tu fin ça) dans lequel elle peut placoter tout à son aise. Il y a les cahiers supplémentaires pour la femme, il ya ceux pour les enfants aussi... Et puis il y a même "certain journal" qui pousse l'obligeance jusqu'à nous réserver quotidiennement une page entière et sur cette page on voit apparaitre quelque beauté de l'heure en tenue suggestive. Ça se passe de commentaires. Dans un journal honnête où on respecte l'intelligence de même que le droit à la liberté d'expression et de l'homme et de la femme on laisse celle-ci également parler de politique, d'économie, d'affaires sociales, de culture, etc. C'est ce que vous faites. Vous avez compris que la moitié de l'humanité est constituée de femmes opprimées, et que la libération de l'homme ne se fera pas sans celle de la femme, que la libération du Québécois ne se fera pas sans celle de la Québécoise.

Votre journal est pour l'esprit un outil d'affranchissement de tous ces préjugés qui maintiennent l'Homme dans l'ignorance et l'empêchent d'atteindre une maturité qui seule peut le rendre responsable, fier et heureux de l'être. Y a pas une vraie Québécoise qui pourrait s'en passer... de votre journal; de notre journal.

Claude Krynski,
Montréal.

Nos artistes ne souffrent vraiment pas de complexes

Dans un article, paru dans votre édition du 11 mars, sur les auteurs de bandes dessinées québécoises, il est mentionné que, désormais, les québécois n'ont plus rien à envier à leurs confrères américains et européens en ce domaine. Vous me permettrez, si vous le voulez bien, de différer totalement d'opinion avec vous à ce sujet: si l'on en juge par l'échantillonnage de bandes dessinées que Le Jour nous offre quotidiennement, le moins que l'on puisse dire est que les artistes locaux ne souffrent d'aucun complexe, car, à ma connaissance, il ne s'est jamais rien fait d'aussi désespérément plat et stupide en la matière: les dessins sont de l'amateurisme (pour ne pas dire enfantillage) accompli et quant aux légendes, mieux vaut n'en point parler, c'est bête à en pleurer!... à croire que ces navets s'adressent à une clientèle d'attardés. Peut-être, messieurs, cherchez-vous à vous écarter des sentiers battus? L'intention est excellente mais la voie suivie beaucoup moins, et celle dans laquelle vous vous êtes engagés n'empêchera sûrement pas vos concurrents étrangers de dormir, car ce n'est pas encore demain que vous les supplanterez sur le marché de votre profession. Si ce produit de votre imagination défaillante est censé présenter l'humour québécois, je vous dis: "mille regrets, mais je ne marche pas"! et préfère encore, et de loin, me divertir à regarder des produits d'importation! Mais j'y pense, peut-être ne suis-je pas suffisamment intelligent ou "évolué" pour saisir toute la savoureuse subtilité de vos créations?

J. Hofman
Duvernay

Pour être juste, il me faut tout de même vous féliciter pour la tenue générale de votre journal dont le contenu nous permet de connaitre enfin certains côtés inédits de la politique gouvernementale. Bravo monsieur Michaud. Bravo à toute l'équipe (la coopérative exceptée bien sûr, du moins pour l'instant) et très longue vie au "Jour".

Revenez, Juvénal!

Que vous soyez ou non misogyne n'a guère d'importance pour moi. Certaine que je suis fière d'être femme (le docteur Jacques Gagnon ayant éclairé ma lanterne à une récente émission de télévision), vos propos ne me choquent pas. Même qu'il m'arrive de vociférer contre mes soeurs plus haut et plus fort que tous.

Etes-vous Pierre Vallières? Si oui, permettez-moi de vous crier mon admiration. Voilà un homme fier et libre! Et aussi, ce qui ne gâte rien, très intelligent!

Il a osé ce que nous, "révolutionnaires en pantouffles", rêvons de faire. Mais nos rêves ne s'accordent pas bien avec les contraintes de la société de consommation et nous les sacrifions (les sacrifices ne sont-ils pas le "sublime" de la vie?) avec beaucoup d'insouciance.

Revenez Juvénal. Nous avons besoin de vous pour réaliser notre idéal! Et, si parfois vous êtes intraitable, nous nous souviendrons que vous avez longtemps dû nous tolérer et aussi (suprême excuse) que nous étions pour vous des êtres immatériels et fantasmagoriques!

Thérèse Pelletier
Laflèche

N.D.L.R. Notre collaborateur Juvénal n'est pas Pierre Vallières. Vous devrez chercher ailleurs, en vous souhaitant toute la chance nécessaire car il est dans la nature des pseudonymes d'être des pseudonymes.

Qu'y a-t-il de commun entre LaSalle et la coopération?

Bien curieuse formule pour un troisième Cooprix à Montréal

par Marie Vallée

Une importante réunion du Conseil d'administration de la Fédération des magasins Coop, se tiendra demain, mardi, 26 mars à Québec. On devra faire le choix entre deux possibilités pour l'implantation du troisième Cooprix de la région montréalaise. Ou on retient l'option déjà mise, et expirant le 30 courant, pour l'achat d'un terrain à Brossard; ou on loue une surface dans un centre d'achat, actuellement en construciton sur la rive sud également. Cette deuxième hypothèse semble nécessairement liée à la possibilité d'une franchise accordée à Condor Sales pour le secteur non-alimentaire. Une telle combinaison existe d'ailleurs déjà à Rimouski avec LaSalle Factories Ltd.

Où va la coopération?

Qu'y a-t-il de commun entre les manufactures LaSalle et Cooprix?Comment faire respecter les règles du coopératisme par une entreprise dont la mission est purement économique. Telle est la question qu'a posée devant nous M. Paul Cliche, seul délégué de Montréal élu au Conseil d'administration de la Fédération. Parce qu'il est très inquiet du sort du "concept" Cooprix, M. Cliche a entrepris une campagne de presse en vue de sensibiliser tous les Québécois qui ont une certaine idée de la coopéraiton à ce qui se passe, ou ne se passe plus dans les magasins Coop.

Tout le mouvement coopératif québécois a été fondé sur la nécessité de nous donner, **comme peuple,** une force économique, ça va beaucoup plus loin que de remplacer des exploitants anglais par des exploitants francophones. **C'est là que se situe la dimension sociale de la coopération.** Et c'est cette dimension que les dirigeants remettent complètement en cause par certaines décisions qui ont été prises dernièrement, et par d'autres qui le seront incessamment si l'opinion publique ne réagit pas.

M. Cliche insiste sur le fait qu'il est malheureux que le débat soit apparu jusqu'ici comme opposant Montréal à la province. En fait beaucoup de coopérateurs à la base, dans plusieurs coopératives de province de la ville de Québec partagent les vues des délégués de Montréal. C'est une question de représentation au Conseil d'administration. De là l'importance de sensibiliser les consommateurs au fait qu'ils pourraient plus facilement juguler l'inflation s'ils se donnaient pour cela un outil efficace. Et Cooprix, à condition qu'il reste fidèle au concept original, pourra être cet outil, si les vrais coopérateurs participent aux élections qui viendront ce printemps.

L'intermédiaire n'est pas disparu

En faisant amender la charte de la Fédération pour qu'elle puisse admettre les membres individuels, (comme nous l'expliquions jeudi dernier dans le Jour), on aurait pu éliminer un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Mais la Fédération, qui était déjà une entreprise de gros pour ses coopératives associées, ne s'est lancée dans le "détail", sur la foi du rapport Fortier, que pour accroître sa part du marché dans un milieu où les coops traditionnelles n'avaient pas réussi à s'implanter. **Le concept de protection du consommateur a été accepté sans conviction.** Et on essaie aujourd'hui de le détruire par toutes sortes de moyens détournés.

Faux déficit

Ainsi, certains membres du Comité exécutif essaient de convaincre les délégués de province que ça va mal à Montréal. Les deux Cooprix auraient, d'après eux, un déficit de $43,000.00.

Ce qu'on oublie de mettre en parallèle, c'est le surplus net de $150,000.00, de la firme de gros Comtois, propriété de la Fédération. Or, Comtois fait 80% de ses affaires avec les deux Cooprix de Montréal. En d'autress termes, près de $90,000.00 de surplus de Comtois est dû exclusivement aux ventes de Cooprix Montréal. Peut-on réellement parler de déficit?

De plus jusqu'à mai 1973, Montréal a été seul à supporter l'Institut de Promotion des Intérêts du Consommateur (IPIC), pour un montant de $68,000. Or ce montant que la Fédération compte aux dépenses, n'est pas une dépense puisque l'IPIC a été concu comme une "ristourne sociale" aux membres, dans une fourmule où la part sociale réduite à un dollar permettait une participation populaire à la coopéraiton. On a donc tort de placer ce montant dans la colonne des dépenses.

Paul Cliche soupçonne aussi la Fédération d'avoir soufflé délibérément la quote-part de participation aux frais administratifs du siège social en les établissant à $123,000.00. Une partie, qu'il évalue autour de 50% devrait revenir dans la colonne des revenus. Mais cette dernière correction n'est même pas nécessaire pour effacer le déficit.

Tout cela pour dire que parce que la Fédération n'a pas voulu réaliser une véritable intégration, on n'a pas baissé les prix autant qu'on aurait pu. Et ce n'est pas en s'associant avec LaSalle ou Condor Sales, qu'on va faire mieux.

A Rimouski, une honte!

La formule d'association à Consor Sales, sera donc vraisemblablement présentée, mardi, comme devant accroître la rentabilité de Montréal. Or, cette rentabilité est d'ores et déjà excellente. Et un contrat comme celui qui a été conclu à Rimouski avec les manufactures LaSalle, est une honte, affirme-t-il.

En effet, le profit brut moyen escompté est de 29%. A Cooprix actuellement, il est autour de 12% pour l'alimentaire, et autour de 18% pour le non-alimentaire.

La répartition des profits entre LaSalle et Cooprix est prévue ainsi: 50% chacun si les ventes sont supérieures à $400,000.00, et 70% pour LaSalle et 30% pour Cooprix si les ventes sont inférieures à $399,000.00! Dans le langage populaire, ça s'appelle "un cheval, un lapin".

Garder le choix

En réponse à ce qu'il souhaiterait voir sortir de la réunion de mardi, M. Cliche dit qu'il faudrait maintenir l'option sur le terrain de Brossard, et ne pas faire de choix définitif sur la formule, tant que l'assemblée générale ne se sera pas prononcée, en juin prochain, sur une éventuelle remise en question du "concept Cooprix". Il termine en disant "Pourvu que Towner n'ait pas déjà signé de papier avant de nous consulter". Ce que le directeur général aurait fait déjà au moins une fois dans le cas d'une option sur un terrain à Hull.

Les Québécois mangent mal et manquent d'exercice

QUÉBEC (PC) — "Il existe essentiellement trois moyens d'améliorer la nutrition de la population québécoise," a déclaré le Dr Madeleine Blanchet, au cours d'une interview.

D'abord modifier les techniques alimentaires aussi bien dans l'industrie des aliments que chez les restaurateurs; changer les habitudes alimentaires de la population; et amener les gens à faire plus d'exercice.

Des récentes études ont révélé que les Québécois tout comme les autres Canadiens d'ailleurs se nourrissent mal et manque d'exercice.

Le Dr Blanchet, de la direction générale de la planification au ministère des Affaires sociales, a révélé qu'un comité avait été mis sur pied pour mettre au point de nouveaux programmes de nutrition dans la province. "Ce n'est pas simplement en enseignant la teneur en vitamines, en gras et en protéines qu'on peut réaliser quelque chose de pratique comme programme.

"Je crois qu'il va falloir aller plus loin et être très pragmatique dans notre approche".

Techniques alimentaires

"Il va certainement **falloir modifier la technique de fabrication des aliments** de façon à y faire entrer moins de graisses tout en maintenant ou en élévant leur valeur nutritive. "L'industrie alimentaire doit se soucier de mettre sur le marché des aliments qui, non seulement sont agréables à voir et bons au goût, mais dont la valeur nutritive est élévée.



(Photo: — Antoine Desilets)

"Ceci est particulièrement important à un moment où une grande partie de la population adulte tend à restreindre sa ration calorique Si elle restreint sa ration calorique, dans le cas des femmes notamment, la quantité d'aliments ingérée devient tellement faible que, si ces aliments là n'ont pas une haute valeur nutritive, il peut en résulter des carences."

Carences nutritives

L'enquête fédérale Nutrition-Canada a montré une carence en fer chez nombre de Canadiens, une carence de protéines, de calcium et de vitamine D chez des enfants et des femmes enceintes.

"Dans un pays comme le Canada où toute la farine est enrichie de fer, il est assez étonnant qu'il y ait encore des carences en fer et que ces carences ne se limitent pas aux femmes; elles sont aussi présentes chez les hommes et particulièrement chez les hommes âgés.

Restaurateurs

Les restaurateurs devront aussi apprendre à offrir des menus comptatibles avec le maintien en bonne santé.

"Il est malheureux de constater que la très grande majorité des restaurants offrent davantage de menus comportant des fritures que des menus comportant des aliments bouillis, grillés, ou préparés selon les méthodes plus diététiques.

"Je ne vois pas pourquoi l'industrie alimentaire ne mettrait pas sur le marché des produits dont la teneur en gras saturés est limité.

Les graisses saturées sont celles qui, comme le beurre et le lard, proviennent habituellement de sources animales, et qui sont solides à la température ordinaire.

"Je pense que l'industrie alimentaire devra faire un très gros effort pour mettre sur le marché des aliments dont la valeur nutritive est excellente et non pas des aliments qui flattent simplement un certain goût populaire", a dit le Dr. Blanchet.

vous avez la parole

À propos de l'école Sainte-Cunégonde

Dernièrement, paraissait en page 12 de votre journal, un article intitulé: "le cas Sainte-Cunégonde: la C.E.C.M. mise en demeure d'agir", en date du 12 mars 1974.

Nous direction de l'école, professeurs et parents, membres du Comité d'école, déplorons l'inexactitude de l'information contenue dans cet article. Il nous semble que l'information, pour être la plus objective possible, se doit de considérer tous les faits d'une situation et non un seul aspect. (Il y a toujours deux côtés à la médaille).

Nous ne voulons pas engager une polémique, mais il nous semble que certains faits doivent être connus du public afin de rétablir la vérité.

Il est vrai que les terrains vacants de chaque côté de l'école, n'appartenant pas à la C.E.C.M. offrent certains dangers aux élèves. Cependant, l'école est-elle responsable des déchets, des briques, etc, laissés sur le terrain suite aux démolitions? Si un bélier mécanique est laissé sur le terrain et mis en marche par des enfants, est-ce imputable à l'absence de clôture où à la négligence du propriétaire?

S'il n'y avait pas de clôture donnant sur la rue Albert ou Délisle, le danger serait imminent, cepndant ce n'est pas le cas.

Suite aux démolitions de maisons, il ne manque qu'un bout de clôture donnant libre accès au terrain vacant.

On reproche de n'avoir pas agi à ce sujet. Voici les démarches entreprises auprès de la C.E.C.M. pour remédier le plus vite possible à la situation et, auprès des parents, pour les informer.

Août 1973: Prévoyant la démolition des maisons adjacentes à l'école, une demande s'achemine à la C.E.C.M. pour compléter la clôture. La C.E.C.M. acquiesce à cette demande et promet d'opérer dès les travaux de démolition, exécutés.

Octobre 1973 à novembre 1973: Démolition de la maison côté ouest de l'école Sainte-Cunégonde.

Novembre 1973: Rappel fait à la C.E.C.M. au sujet de la clôture. Afin d'éviter une double dépense, la C.E.C.M. décide d'attendre la fin de la démolition (maison côté est) pour entreprendre les travaux.

L'hiver arrive: La démolition, côté est, rue Albert (Lionel-Groulx), est retardée jusqu'au mois de janvier 1974. - Fin de la démolition: février 1974.

Le 12 février: Le Comité d'École Sainte-Cunégonde convoque les parents à une assemblée d'information. Environ 125 parents, les professeurs et la direction de l'école participent à cette rencontre, reçoivent une information adéquate et surtout, une confirmation de la C.E.C.M. à l'effet que, dès la démolition terminée (côté est) et l'arrivée du dégel, les travaux débuteront.

Les parents présents lors de cette assemblée sont satisfaits des démarches entreprises et acceptent calmement d'attendre au printemps; ils comprennent la situation.

Dernièrement, le Comité d'École faisait de nouveau, une démarche auprès de la C.E.C.M. et particulièrement auprès des préposés à l'entretien. Celui-ci se voyait à nouveau confirmer que dès le dégel, les travaux seront exécutés et la clôture complétée.

Le 4 mars dernier, l'école, par la voix de la directrice Gertrude Vincent S.S.A., faisait parvenir à tous les parents de l'école, cette confirmation et invitait ceux-ci à ne pas envoyer trop tôt les enfants à l'école afin d'éviter la tentation d'aller jouer sur les sentiers de construction. Ce que la plupart des parents ont fait, mais hélas, il y a toujours des exceptions à la règle!

Le 11 mars, manifestation et conférence de presse surprise, organisée par le GAP (Groupe d'Action Populaire).

Nous croyons au droit à l'information mais nous croyons également à l'honnêteté et à l'objectivité.

Le Comité d'École, les professeurs et la direction de l'école apprécieraient, Monsieur le Directeur, que ces faits soient rétablis et connus du public, et que, dans un prochain numéro de votre journal, on le fasse effectivement.

Leonie Douziec-Chasles
Mme Claire Vincent-Thibeault
Gertrude Vincent, s.s.a.
directrice

Journal offset inc. 254, Benjamin-Hudon, Montréal 379e, Qué. Tél.: (514) 331-9721

Pour ceux qui aiment la belle musique...



L'important c'est...

ckmf/fm
94,3/stéréo

le salon de la race



On crève les balounes avant de les souffler

par Jacques Guay.

Bon, avant d'entrer dans le vif du sujet, une première mise au point. Je n'ai pas eu l'insigne honneur d'être invité à déjeuner par le dépositaire de la langue, messire François Cloutier, à l'instar des éditorialistes du Devoir, du Droit, de La Presse, du Star, de la Gazette etc. Yves Michaud non plus. Personne du Jour ne l'a été.

Je ne suis donc pas dans le secret des dieux libéraux. Je dois juger d'après ce que je lis dans les journaux. Mercredi dernier, Le Soleil publiait les propos tenus, la veille devant le club ventes et publicité de Toronto, par le vice-président et directeur général du complexe alimentaire Vachon, M. Roger Néron.

On a entendu parler, dans le métropole du Canada, du discours du trône social-démocrate du gouvernement québécois dans lequel le représentant de Sa Gracieuse Majesté a annoncé qu'on proclamera le français, langue officielle.

Un brave homme d'affaires a demandé à M. Néron ce que ça voulait bien dire. M. Néron a d'abord souligné que les milieux d'affaires québécois avaient été "largement consultés".

Et il a déclaré: "Cette décision ne devrait pas vous effrayer. Elle signifie simplement que vous devrez désormais communiquer en français avec le gouvernement québécois".

Ouf! Il reste, bien sûr, la langue de travail. Mais déjà M. Bourassa a déclaré qu'on ne peut quand même pas avoir des postes de police dans les usines.

La langue d'enseignement? Selon The Gazette messire Cloutier aurait expliqué que tout au plus on pourrait forcer les enfants des immigrants non-anglophones à fréquenter les écoles françaises. Et une rumeur persistante veut que le Canada se prépare à réduire de 5 à 3 ans la période d'attente pour obtenir le citoyenneté.

Malgré tout le député Ciaccia a bien averti le gouvernement, jeudi, qu'il est toujours pour le maintien des principes énoncés dans la loi 63.

Malgré tout The Federation of English Speaking Catholic Teachers publie des annonces, en français, pour dénoncer le discours du trône, "l'une des déclarations les plus cyniques de l'histoire politique du Québec", selon The Federation of, le premier ministre "a volé tout le programme du parti séparatiste québécois". Si jamais The Federation etc. apprend que LE JOUR existe vous pourrez lire le texte en entier. C'est à conserver et à encadrer. C'est pas cynique, c'est drôle.

Et enfin le député George Springate, un gars franc, en brouille avec son parti, a déclaré mercredi, que les "anglophones ont fait beaucoup de progrès depuis trois semaines" dans le dossier linguistique.

Alors la Souveraineté culturelle, le français langue officielle et tout le reste? Le gouvernement n'a même plus le temps de souffler ses balounes.

le parlement à la carte

À surveiller cette semaine: Débat sur les événements de la Baie James, décision du président sur l'affaire Guy Leduc, débat sur le discours inaugural.

Bref Canada

Tanaka visitera le Canada

TOKYO (AFP)—Le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, effectuera pendant le second semestre de l'année en cours un voyage "autour du Pacifique" qui le mènera notamment au Canada, indique le quotidien japonais "Yomiuri Shimbun". La visite de M. Tanaka au Canada pourra être à l'ordre du jour de la prochaine rencontre ministérielle nippo-canadienne qui se déroulera à Tokyo en avril prochain, ajoute le journal.

Ottawa et l'inflation

CALGARY (PC)—L'ancien vérificateur-général du gouvernement fédéral, M. Maxwell Henderson, rappelle qu'en matière d'inflation, les Canadiens doivent se souvenir que les dépenses d'Ottawa ont quintuplé depuis 1960. M. Henderson, qui participait à une discussion à Calgary, a précisé que les dépenses du gouvernement fédéral, qui étaient de $5.7 milliards en 1960, s'élèveront cette année à environ $24 milliards.

Reconnaissance du Sud-Yemen par le Canada

ADEN (AFP) — Le Canada est favorable à l'établissement de relations diplomatiques avec la République démocratique et populaire du Sud-Yémen, a déclaré dimanche à Aden le vice-consul canadien au Caire, M. David Quoyle, qui est venu su Sud-Yémen en sa qualité de représentant du ministère canadien des Affaires étrangères chargé de régler la question de la libération de l'gydravion canadien contraint à atterrir cette semaine à Aden.

A propos de sa mission au Sud-Yémen, le diplomate canadien a déclaré que son gouvernement a avisé la société Geotrex qu'il ne fallait plus à l'avenir se livrer à des violations de l'esoace aérien sud-yéménite. Le diplomate a ajouté que la société canadienne lui a demandé de transmettre ses excuses au gouvernement d'Aden.

La baie James selon la CSN

Le saccage fut une représaille contre la présence de ses membres

par Gisèle Tremblay

Le conflit de la Baie James, commencé à Lamothe Construction, a bien été causé délibérément par les représentants de certaines "unions américaines" qui tentent par tous les moyens de fermer le chantier aux travailleurs affiliés à la CSN et d'en expulser ceux qui s'y trouvent déjà.

C'est ce que soutient la CSN dans un rapport soumis aujourd'hui aux membres de l'Assemblée nationale. La centrale y présente la chronologie des événements tels que les lui ont rapportés cinq de ses travailleurs affiliés qui y furent mêlés directement et qui ont confirmé de vive voix cette version des faits, hier, au cours d'une conférence de presse.

Selon ce rapport, la grève et les actes de vandalisme qui y furent reliés sont principalement le fait d'agents d'affaires du "local 791" des Opérateurs de machinerie lourde (FTQ), en guise de représailles contre l'entrepreneur Lamothe qui maintenait à son emploi deux journaliers de la CSN en dépit des pressions exercées pour qu'il les congédie.

Les syndiqués de la CSN qui ont relaté les événements sont, outre un cinquième qui préfère garder l'anonymat: MM. Wilfrid Marquis, Gilbert Lemieux, Fernand Bibeault et Yvan Roy. Participaient avec eux à la conférence de presse: M. Marcel Pépin, président de la CSN; Me Clément Richard, conseiller juridique; ainsi que les représentants de la construction à la CSN, MM. Michel Bourdon et Florent Audette.

Reprenant les conclusions du rapport, M. Pépin a réclamé: 1e la création d'un comité d'enquête multipartite (employeurs/centrales syndicales/président nommé par le gouvernement) sur les événements; 2e la réouverture des chantiers de la Baie James au plus tôt et le maintien dans leur emploi de tous les travailleurs quel que soit leur syndicat; 3e des mesures gouvernementales pour faire respecter les lois qui régissent présentement le secteur de la construction et notamment celle de la liberté d'appartenance syndicale.

Le film des événements

Selon le rapport, deux journaliers de la CSN, MM. Gilbert Lemieux et Louis Dion, référés par un Centre de main-d'oeuvre à Spino Construction, apprennent d'un préposé à l'aéroport, le jour de leur arrivée, que deux billets les attendent pour retourner le soir même à Matagami.

Ne comprenant pas ce qui se passe, ils décident de rester. Ils se rendent au travail à 7h le lendemain matin. Après une heure et demie, des membres du "local 791" les conduisent au bureau de l'entrepreneur où ils se font dire qu'ils ne sont pas compétents et doivent rentrer chez eux. C'était vendredi le 15 mars.

Le lundi suivant, ils se font embaucher par Lamothe Construction. Ils se mettent au travail le lendemain, mais un "agent d'affaires" du "local 791" et un délégué de chantier du même syndicat, Yvon Duhamel et "Gago" Gagnon, prétendent qu'ils ne sont pas "syndiqués en règle" et doivent partir.

L'escalade

C'est alors que M. Royer menace de congédier ceux qui refusent de reprendre le travail. Dans la soirée, à une assemblée FTQ, Duhamel convint les participants d'étendre la grève à tout le chantier.

Le lendemain, mercredi, M. Royer est mis de force dans un avion. Les grévistes demandent notamment qu'aucune sanction ne soit exercée contre Duhamel. Le jeudi, celui-ci s'entoure d'une quarantaine d'hommes qu'il harangue, sur le chantier, puis il fonce sur trois génératrices et deux réservoirs d'essence avec de l'équipement lourd. Entretemps, les conduits d'eau sont sabotés. Il n'y a plus d'électricité: l'incendie est allumé. C'est l'évacuation.



(Photo: Antoine Désilets)

Michel Bourdon, président de la Fédération du bâtiment et du bois et Marcel Pépin, président de la Confédération des syndicats nationnaux.

La CSN affirme donc que le saccage de LG-2 est une mesure de représaille, que les autres motifs invoqués sont des prétextes, qu'un seul agent d'affaires est responsable à lui seul de la moitié des dégâts, que les "unions américaines" cherchent à imposer par la violence un monopole de l'embauche et surtout, qu'il n'y a pas eu d'affrontements entre travailleurs de la CSN et la FTQ: ils ont été des spectateurs impuissants.

L'incident n'est pas isolé, puisque dans ses conditions de retour au travail, le mercredi, le local 791 exigeait aussi le retour de William St-Onge, un de ses délégués de chantier, qui avait été expulsé la semaine précédente (14 mars) pour avoir frappé un syndiqué CSN, M. Wilfrid Marquis, à son arrivée à la Baie James. M. Marquis a aussi été expulsé. Par crainte de représailles, pour faire bonne mesure?

Une domination par la force

Les cinq syndiqués de la CSN indiquent que plusieurs travailleurs ont des cartes et de la CSN et des "unions américaines" pour avoir la paix. Quand les nouveaux employés arrivent, des représentants de ces "unions" les attendent à la descente d'avion. Et M. Bibeault raconte qu'au début de mars, le centre de main-d'oeuvre de la rue Crémazie ne voulait pas l'accepter quand il apprit son appartenance syndicale, car "la FTQ a le monopole labas".

La CSN rappelle pour sa part, que depuis l'ouverture des chantiers de la Baie James, ses membres ont été constamment "harcelés" au point que de 20% à 25% d'entre eux ont cédé et changé de syndicat, passant aux "unions américaines".

Même dans la période légale de choix syndical, en décembre 1972, des représentants de ces "unions" avaient expulsé les recruteurs de la CSN qui n'ont pu revenir que le 12 décembre, dernier jour de cette période de choix, sous la protection de la Sûreté du Québec.

La CSN affirme donc que si elle est sous-représentée sur ces chantiers (elle estime représenter de 200 à 300 travailleurs sur 900), c'est à cause de ce "terrorisme constant", auquel cèdent de nombreux entrepreneurs pour s'éviter des ennuis.

Après vérification des représentants de la Société de la Baie James, MM. Guitare et Simard, jugent qu'ils sont en règle. L'agent d'affaires Duhamel aurait dit alors à l'un des deux journaliers, devant M. Guitare, qu'on "pourrait bien le retrouver dans un égoût ou dans un fossé".

Le gérant de Lamothe, M. Yoland Royer, ayant refusé de congédier les deux travailleurs de la CSN, une grève est ordonnée qui touche d'abord les seuls employés de Lamothe, c'est-à-dire 50 personnes.

Tous les chantiers sont en cause

La CSN ajoute que les incidents de la Baie James sont la répétition de gestes moins spectaculaires mais plus coûteux souvent, provoqués par les mêmes "unions", à Sept-Iles Mont-Wright, Sainte-Scholastique...

Elle a présenté à la conférence de presse quatre sentences arbitrales qui donnent raison à la CSN à propos de cas semblables où la liberté d'appartenance syndicale est en jeu. Dans trois ans, les entrepreneurs ont plaidé qu'ils avaient subi des "pressions" de ces unions. Dans un cas, le procureur patronal est M. Jean Cournoyer, avant son accession au ministère du travail.

Les sections ("Locaux") québécoises de ces "unions" internationales (américaines) sont affiliées à la FTQ. Mais les agents d'affaires sont payés par les "unions", non par la FTQ.

Visiblement soucieux de ménager le front commun, M. Pépin s'en est tenu hier à la lecture du document, sans faire d'interprétation sur les liens qui pourraient exister entre les "responsables" du saccage et la FTQ. Celles-ci a-t-elle un contrôle quelconque sur ses "unions" affiliées? lui fut-il demandé. "J'aime mieux ne pas répondre pour les autres, il faudrait demander à la FTQ."

Trudeau cherche une voie

OTTAWA (PC) — Le premier ministre aura des entretiens particuliers avec le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, et le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, avant ses pourparlers de mercredi sur l'énergie avec les dix premiers ministres provinciaux.

Selon un porte-parole de M. Trudeau, ce dernier rencontrera M. Lougheed lundi midi, au 24 rue Sussex. Mardi après-midi, ce sera la rencontre avec M. Blakeney. On ne prévoit aucun communiqué officiel à l'issue de ces deux entretiens.

L'objectif de la rencontre de mercredi avec tous les premiers ministres provinciaux est de discuter la politique des prix du pétrole après le 1er avril, alors que sera levé le gel sur le prix du pétrole de l'Ouest, qui est actuellement de $4 le baril.

C'est le 4 mars que M. Lougheed a rencontré M. Trudeau la dernière fois à ce sujet. Le 5 mars, M. Blakeney était à Ottawa pour des négociations identiques. Ces rencontres faisaient suite à la conférence fédérale-provinciale de l'énergie tenue en janvier.

A cette conférence, les provinces avaient accepté d'entreprendre deux mois de négociations intensives avec Ottawa dans le but d'élaborer une politique de prix à long terme. On avait alors fixé au 31 mars le dernier jour du gel volontaire des prix des produits pétroliers.

Les réunion de mercredi aura lieu à la résidence de M. Trudeau, à l'heure du lunch.

EVELYN WOOD ANNONCE
DES CHANGEMENTS A SON HORAIRE DU PRINTEMPS

Dû au surplus de demandes — une session supplémentaire est ajoutée

COURS OBJECTIF: Pour améliorer substantiellement TOUS les aspects de la lecture efficace — incluant: vitesses, concentration, compréhension, rétention et techniques d'étude.

C'EST AUJOURD'HUI LE DERNIER JOUR POUR S'INSCRIRE

EN FRANCAIS — LECTURE DYNAMIQUE — 8 SEMAINES — 66 HEURES

Début mardi 26 mars — 18.30 h. à 21:30 h. — Fin mardi 14 mai

(Il y a une heure d'exercice obligatoire à chaque jour entre les classes)

Pour l'extérieur de la ville, groupes dans une compagnie, ou programmes d'école privée, veuillez appeler le directeur à (514) 844-1941

Les étudiants inscrits peuvent être transférés pour d'autres journées, d'autres villes, d'autres langues ou des sessions à venir, sans frais supplémentaire.

Nouveau plan de paiements disponible pour les cours — Cours déductibles de l'impôt.

POUR PROSPECTUS OU LECON D'ESSAI GRATUITE
POUR LA SAISON DETE
APPELEZ LE REGISTRAIRE
4 JOURS SEULEMENT — DU 16-19 MARS.

S.V.P. Téléphonez pour réserver une place. Venez accompagné. Hôtel Sheraton Mont-Royal Chambre M-37, Mezzanine Sud. Métro Peel.

(514) 844-1941

Inscrivez-vous dès aujourd'hui—Apprenez à lire, étudier et à comprendre très rapidement.

INSTITUT DE LECTURE INTERNATIONAL
(FILIALE DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD)
Accrédité par le Ministère de l'Education (Permis no 749833)

Plus de 1000 professeurs diplômés—Près de 1,000,000 diplômés depuis 1959.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

GRADES SUPÉRIEURS

à l'intention des ingénieurs, bacheliers en sciences appliquées et autres diplômés universitaires de formation scientifique.

DIPLÔMES OFFERTS
- Maîtrise en ingénierie
- Maîtrise es sciences appliquées
- Doctorat es sciences appliquées
- Diplôme d'études complémentaires

PROGRAMMES Des programmes sont offerts dans les spécialités suivantes: génie chimique, civil, électrique, géologique, industriel, mécanique, métallurgique, minier, physique, nucléaire; bio-médical, géologie de l'ingénieur, géologie minière, géophysique, géotechnique, ressources hydriques, structures, transport.

DATE LIMITE Les demandes d'admission doivent être envoyées avant le 1er avril 1974.

RENSEIGNEMENTS
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Bureau du registraire
Campus de l'Université de Montréal
Case postale 6079 - Succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3A7
Tél.: 344-4966

le monde

Papa Kissinger est arrivé à Moscou avec les enfants

(D'après l'AFP) Arrivé hier soir à Moscou en provenance de Bonn, M. Henry Kissinger, secrétaire d'État américain, aura dès ce matin à 10.30 heures son premier entretien avec M. Léonide Brejnev, premier personnage de l'URSS.

On apprend de source américaine que le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, assistera probablement à la rencontre, avant d'offrir un déjeûner en l'honneur du visiteur américain, mais on ne possède encore aucune autre précision sur le programme des quatre jours moscovites de M. Kissinger, pour qui c'est son sixième séjour en URSS en moins de deux ans et son second en tant que secrétaire d'État.

En descendant d'avion, le représentant de Washington s'est contenté d'espérer devant les journalistes que sa mission permettrait aux deux pays de réaliser "des progrès concrets sur un certain nombre de questions pendantes." L'une de ces questions est évidemment la visite à Moscou du président Nixon et l'on a demandé à M. Kissinger si la date en serait fixée pendant son propre séjour: "Certainement, nous discuterons de cela", s'est-il contenté de répondre.

Un cortège officiel a ensuite conduit le secrétaire d'État dans l'une des résidences que le Kremlin réserve à ses hôtes de marque sur les monts Lénine. Il y passera les quatre prochains jours en compagnie de ses deux enfants, Elizabeth, 14 ans, et David, 12 ans, qui sont en vacances. M. Kissinger est divorcé et ses enfants demeurent avec leur mère maintenant remariée, et leur père tient la promesse faite à Noël de passer de toute façon les vacances du printemps avec eux.

Avant d'atterrir à Moscou, la famille Kissinger avait passé, dimanche, une bonne partie de la journée à Bonn où le secrétaire d'État a eu un entretien de quatre heures avec le chancelier ouest-allemand, M. Willy Brandt, et son ministre des Affaires étrangères, M. Walter Scheel.

Cette longue conversation, la deuxième entre MM. Brandt et Kissinger depuis le début de mars, découle évidemment de la "guerre froide" qui sévit depuis quelque temps entre les USA et la Communauté Européenne. Le secrétaire d'État américain a lui-même confirmé que la majeure partie des échanges de vues "amicaux, constructifs et aussi larges que possible" qu'il venait d'avoir avait porté sur ces relations tendues entre Washington et l'Europe des Neuf.

De leur côté, des sources ouest-allemandes disent avoir l'impression que les États-Unis prennent davantage conscience de la "réalité" de l'Europe. Quoi qu'il en soit, M. Walter Scheel informera dans les prochaines heures ses huit partenaires de la Communauté de ses entretiens avec M. Kissinger.

C'est sans doute le même épineux sujet qui reviendra dans la rencontre que le secrétaire d'État doit avoir aussi à Londres, vendredi prochain, avec M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office du nouveau gouvernement travailliste de Grande-Bretagne.

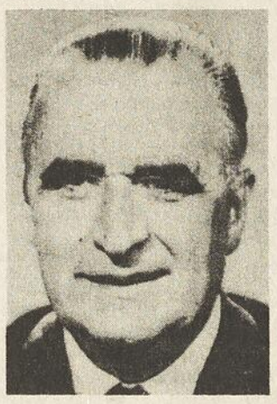


Le gouvernement militaire du général Idi Amin a survécu à une tentative de renversement de la part de troupes rebelles dans la journée d'hier. Les rebelles avaient lancé une attaque au mortier et à la mitraillette dans les environs de la capitale, Kampala. La radio annonçait dans la soirée que tout était revenu à la normale.

Les spéculations recommencent à propos de la santé et de la succession du président français

PARIS (AFP)—Tandis que le président Georges Pompidou passait ce premier week-end du printemps dans son appartement de l'Île Saint-Louis, à Paris, on indiquait dans les milieux proches de la présidence qu'un second dîner diplomatique, qui devait avoir lieu vendredi prochain, le 29 mars, sera probablement annulé. En raison d'une indisposition, M. Pompidou avait déjà, jeudi dernier, dû renoncer à présider le premier de ces dîners auquel le corps diplomatique, en raison de son importance numérique, est convié chaque année en deux contingents successifs.

À propos de l'état de santé du président, les journaux multiplient de leur côté les remarques aussi bien sur la



succession éventuelle que sur le régime lui-même.

"Au point où en sont nos affaires, déclare l'Aurore, n'est-il pas honnête de poser la question: est-il vraiment possible de s'installer dans un tel flottement quand il serait si simple d'instituer une vice-présidence de la république?... Un jour, il faudra bien créer cette vice-présidence."

Pour sa part, le Figaro met l'accent sur les spéculations des différents clans qui se préparent à disputer l'héritage. Et le journal d'ajouter: "On peut faire suffisamment confiance au sens de l'État de M. Pompidou pour qu'il prenne ses responsabilités dès l'instant où il saurait que sa santé lui interdit d'exercer convenablement ses fonctions."

QUEBEC-PRESSE
Campagne de souscription 1974

LE QUEBEC A BESOIN DE QUEBEC-PRESSE
QUÉBEC-PRESSE A BESOIN DE VOUS

Objectif: $20 000

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

En Israël

4,000 manifestants dans la rue pendant une séance de cabinet

JÉRUSALEM (d'après l'AFP)—Tandis que le gouvernement israélien tenait une séance secrète de cinq heures, dimanche, environ 4,000 personnes manifestaient devant la présidence du conseil, à Jérusalem, pour demander principalement la démission du premier ministre Golda Meir et du ministre de la défense, le général Moshe Dayan.

Les manifestants, qui demandaient aussi la tenue de nouvelles élections, étaient venus de toutes les régions du pays et représentaient toutes les couches de la population ainsi que l'ensemble des partis. Selon eux, l'actuelle représentation parlementaire ne correspond plus à "la nouvelle société israélienne, transformée pendant la guerre d'octobre".

La réunion du cabinet portait elle aussi, à sa façon, sur le même sujet, puisqu'elle a été consacrée en grande partie à un rapport du général Dayan et du général David Elazar, chef d'état-major, ainsi que du général Eliahou Zeira, chef des renseignements militaires, sur des problèmes de sécurité. Les détails de ce rapport sont tenus secrets, mais le porte-parole du gouvernement a cependant fait savoir à la presse que le débat avait porté sur les "continuelles violations" du cessez-le-feu par les Syriens sur le plateau du Golan, et sur le déploiement par l'Égypte, dans la zone d'armements limités (dans le Sinaï) de batteries d'artillerie supérieures en nombre et en puissance à celles prévues par l'accord de désengagement israélo-égyptien du 18 janvier dernier.

En réponse à une question, le porte-parole a aussi déclaré que le général Dayan doit toujours rencontrer M. Henry Kissinger à Washington, à la fin de la semaine.

Ouganda: coup d'état raté

(AFP)—L'Ouganda a vécu une nuit de samedi à dimanche agitée. Le calme semble toutefois revenu dimanche après-midi dans le pays après des échanges violents de tirs, des mouvements de blindés et de troupes vers la capitale et la fermeture de l'aéroport d'Entebbe au trafic à deux heures cette nuit, puis sa réouverture dans la matinée.

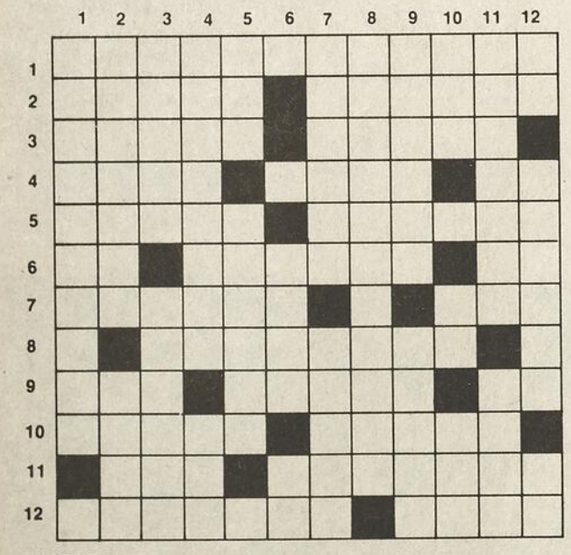
On ignore encore s'il s'agit d'une mutinerie d'une partie de l'armée ou tout simplement de l'action isolée de quelques officiers qui cherchaient à "semer la confusion" et à entraîner les soldats dans une action contre le président Idi Amine.

Le chef de l'état, qui s'adressait dimanche après-midi aux hommes de la garnison de Malire, qui abrite notamment un régiment de reconnaissance ainsi qu'une école militaire et une école de parachutistes, a déclaré que si les "soldats en avaient assez de lui, ils pouvaient soit le tuer soit lui demander de démissionner plutôt que de semer le trouble parmi la population ougandaise". Il a aussi annoncé qu'une commission avait été créée afin d'enquêter sur les responsables des troubles qui seraient punis conformément à la loi ougandaise. Le chef de l'état, a précisé la radio ougandaise, a rendu hommage aux troupes qui sont restées loyales et bien disciplinées et a remercié tous les officiers et soldats qui ont travaillé avec lui depuis minuit (heure locale) (21h GMT) samedi jusqu'à 14 heures dimanche (11h. GMT).

Selon la radio, plusieurs officiers auraient semé la confusion parmi les forces armées en faisant courir le bruit que des troupes avaient envahi la capitale, Kampala, en vue de tuer le président Amine. En conséquence des chars d'assaut et des unités ont été envoyés pour protéger la résidence du chef de l'état et les points névralgiques de Kampala, semant le désordre parmi la population.

Certains des officiers qui sont à l'origine de ces troubles, qui auraient fait de nombreux morts dans les casernes, se seraient suicidés alors que d'autres auraient pris la fuite, a précisé la radio ougandaise. Selon les milieux ougandais exilés à Dar Es Salam (Tanzanie) et à Nairobi (Kenya) les troubles ont éclaté parmi les deux mille hommes de la tribu des Lugbara incorporés dans l'armée. Cette tribu, installée dans le nord-ouest du pays, subirait, selon les exilés, diverses brimades de la part des autorités de Kampala. L'an dernier, précise-t-on, ses principaux officiers s'étaient vu retirer leur commandement après une série de "prétendus complots". Au début du mois de mars, le corps du lieutenant colonel Michael Ondoga qui fut ministre des affaires étrangères et un des principaux officiers Lugbara, avait été trouvé dans le Nil. Le général Amine avait promis une enquête approfondie, mais les Ougandais de Tanzanie, où se trouve l'ancien président exilé Milton Obote, pensent qu'il s'agit simplement d'un meurtre "parmi les meurtres perpétrés au cours de ces trois dernières années", c'est-à-dire depuis la prise du pouvoir par le général Amine en 1971.

PAR GERMAIN.



HORIZONTALEMENT

1—Sentiment dans lequel se réfugient les colonisés qui n'ont pas le courage de se révolter.
2—Qualifie notre climat à la fin de février ou le visage de Bou-bou. - Il réveille et entraîne le monde à sa suite.
3—Contrairement à son contraire, elle est à l'avant du bateau. - Instrument politique qui doit rester un instrument.
4—Oubliée plus ou moins volontairement.-Eut son voyage. - Note.
5—Echouas.-Fait pleurer presque toutes les femmes. (s).
6—Pre. pers. - Sert de point de repère au pilote. - Consonne doublée.
7—Ecartée. - Donne son striptease.
8—Feras bonne impression avec tous tes bijoux.
9—Certains prétendent que les animaux n'en ont pas (Ils ne connaissent rien). - Te trompes. - Note.
10—Certains alcooliques en boivent beaucoup... (pl.). - Caverne ou taverne (taverne pour ceux qui n'y ont jamais mis les pieds.).
11—Sa graine sert de diurétique. Elle fait rêver la consommatrice qui fait son magasinage.
12—Qualifie les impôts sur nos salaires.- Que vienne, au plus sacrant, le jour où nous n'aurons plus à espérer le nôtre!

VERTICALEMENT

1—Feras venir de loin.
2—Tous les gens pensent qu'ils le sont, même les fous! - Poids atomique d'un élément en grammes.
3—Profession croche. - Domaine par excellence où nous sommes exploités.
4—Ne qualifie surtout pas un bas de nylon (pas vrai, les petites chéries?). - Solipède libéral.
5—Elle réussit des merveilles avec ses doigts... - Arbres dépressifs.
6—Poss. - Prép. (NDG. pas facile!...).
7—Rêve de chômeur. - Aurais mon voyage.
8—Conçurent et mirent en oeuvre.
9—Qui s'arrache les cheveux de la tête. - Contrairement à Louis XIV, Bou-bou n'en est surtout pas un...
10—C'est écoeurant comme c'est propre... (SVP, dites-le avec le bon ton!). - Met du bon bouillon dans la soupe faite à la maison. - Du verbe gueli-gueli...
11—Ce que feront les patates si elle n'oublie pas d'allumer le rond, et encore, le bon ron! - Conduisit.
12—Infinitif. - Antagoniste qui aurait dû "agonir avant". - Conj.

Solution d'hier **13/20**

1	E	T	R	A	N	G	E	R	■	V	I	E
2	T	R	A	V	E	R	S	■	V	E	N	T
3	R	I	N	C	A	I	■	G	■	U	T	■
4	I	N	C	O	N	S	T	A	N	T	E	S
5	P	I	E	■	T	A	U	R	E	■	N	U
6	E	T	■	C	■	I	M	A	G	E	S	■
7	R	E	S	I	S	T	E	■	A	M	I	E
8	A	■	E	L	U	■	F	■	T	I	F	S
9	I	L	S	■	R	A	I	D	I	S	■	S
10	E	M	A	T	■	C	E	R	F	■	M	A
11	N	■	M	O	U	R	R	A	■	M	O	I
12	T	R	E	N	T	E	■	P	L	A	T	E

Erreurs: V-2, 1m V-4, Avco

EVALUATION. On admet vingt noirs. Chaque carré noir supplémentaire fait perdre un point. On admet seulement des mots français. Deux lettres qui ne forment pas un mot (ex.: er, in, nn, ee...) constituent une erreur et font perdre deux points. Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Bref Monde

U.S. come home!

(D'après AFP)—Le leader démocrate au Sénat américain, le sénateur Mike Mansfield, a de nouveau réclamé une diminution radicale du nombre des troupes américaines stationnées en Europe.

"Un seul régiment à Berlin, souligne M. Mansfield, suffirait à confirmer symboliquement l'engagement nucléaire des États-Unis à la défense de l'Europe".

Le sénateur démocrate a tenu ces propos dans une interview parue hier dans l'hebdomadaire U.S. News World Report, où il ajoute également que près de trente ans après la fin de la seconde guerre mondiale, il n'est plus aucun besoin d' "un corps expéditionnaire américain" en Europe. À son avis, en effet, la défense de l'Europe a été fondamentalement modifiée par la détente américano-soviétique, les sérieux problèmes intérieurs de l'URSS et le conflit Moscou-Pékin ainsi que le redressement économique des alliés atlantiques de Washington.

Alors que le secrétaire d'État Kissinger proclamait hier à Bonn que l'alliance atlantique demeurait toujours la pierre angulaire de la politique américaine, le sénateur Mansfield se propose donc de soumettre de nouveau à ses collègues du Congrès le projet d'une réduction de moitié des effectifs américains en Europe au cours des trois prochaines années.

Italie: le nouveau cabinet est accepté

ROME (AFP)—La Chambre des députés italienne a accordé samedi la confiance au nouveau gouvernement de centre-gauche de M. Mariano Rumor. Ce vote de 343 voix contre 231 (la majorité requise étant de 288), est intervenu après deux jours d'un débat sans surprises. C'est le cinquième cabinet de M. Rumor.

Les anti-castristes frappent à Mexico

MEXICO (AFP)—Une bombe de grande puissance, dont l'explosion a fait d'importants dégâts, mais n'a pas causé de victimes, a été lancée hier contre le siège mexicain de l'entreprise "Cubana de Aviacion".

Il n'y avait personne près du lieu de l'attentat, le centre d'une des principales avenues de la capitale, au moment de l'explosion.

La déflagration a été si forte, les premiers éléments de l'enquête indiquant que l'explosif était vraisemblablement constitué par une cartouche de dynamite, que le bureau de l'entreprise "Cubana" destiné à l'accueil du public a été détruit et que de sérieux dégâts ont été causés aux bâtiments voisins.

C'est le deuxième attentat contre des locaux cubains depuis le 21 janvier. Le premier, qui n'avait pas non plus fait de victimes, visait l'ambassade cubaine à Mexico.

Éthiopie: après la famine, les inondations

ADDIS-ABEBA (AFP) — Des pluies torrentielles se sont abattues depuis plusieurs jours en Éthiopie, dans les régions de Wollo et de Danakyls, au nord-est d'Addis-Abéba.

Ces provinces éthiopiennes, où dans certains endroits aucune pluie n'est tombée depuis six ans, sont maintenant dévastées par l'eau, dont l'absence a provoqué, en un an, la mort d'environ 100,000 personnes. A cause de ces pluies, des milliers de personnes se trouvent maintenant sans abri et de nombreuses récoltes, notamment de coton, particulièrement importantes dans la région, sont anéanties.

Kadhafi se tourne vers le Tiers-Monde

BENGHAZI, (AFP) — Déçu sans doute par les échecs de sa politique arabe le colonel Kadhafi se tourne davantage vers l'Afrique et le Tiers-monde.

Cette évolution commencée lors de son voyage à Lahore, continue par sa récente tournée africaine, a trouvé sa meilleure expression dans le discours qu'il a prononcé samedi à Benghazi devant la 4ème conférence Pan-Africaine de la jeunesse, manifestation relativement anodine qu'il a tenu a honorer de façon significative.

Par ce discours, le colonel Kadhafi a voulu apparaître aux Africains sous un triple aspect: médiateur entre les pays arabes producteurs de pétrole et le tiers-monde, conciliateur des querelles qui sévissent en Afrique et initiateur d'une "révolution culturelle" à l'échelle du continent africain.

Une victoire de plus contre la leucémie

JÉRUSALEM (AFP) — Les chercheurs de l'Université hébraique de Jérusalem ont mis au point un nouveau traitement pour les cas de leucémie aigue considérés comme incurables, annonce-t-on dimanche à Jérusalem.

En se fondant sur la théorie qui veut qu'on ne soit victime du cancer que lorsque les défenses naturelles du corps font défaut, ces chercheurs ont soigné sept personnes atteintes de leucémie aigue en leur injectant, en plus du traitement traditionnel, une substance nommée "mer" résidu de l'extraction d'alcool métholique.

Deux ans après le début de ce traitement, quatre des malades sont toujours en vie, et leur leucémie est en régression.

l'économie

À la Bourse de Londres

Les valeurs industrielles tombent à leur plus bas niveau depuis sept ans

LONDRES (AFP) —M. Denis Healey, chancelier de l'Échiquier présentera mardi prochain 26 mars le nouveau budget. On estime que, dans les circonstances présentes, ce budget devrait produire des effets neutres sur l'activité économique. On attend cependant un certain nombre de mesures destinées à "une redistribution des richesses nationales". Ardemment souhaitées par l'aile gauche travailliste, elles sont également un des éléments de la politique salariale volontaire préconisée par le premier ministre en vue de l'élaboration d'un "contrat social" avec les syndicats. L'inquiétude des milieux industriels et financiers s'est manifestée par un nouve l affaiblissement de la bourse ou les valeurs industrielles sont tombées à leur plus bas niveau depuis plus de 7 ans.

Le gouvernement va étudier des mesures pour limiter la spéculation sur les marchés commerciaux. Il vient également de lever toutes les restrictions de consommation d'électricité et la plupart des restrictions concernant les produits pétroliers.

Le nombre des chômeurs est tombé de deux millions à la mi-février à 722,000 à la mi-mars, soit le niveau le plus bas pour ce mois depuis 5 ans alors que la production nationale a progressé de 5,5 pour cent en 1973, le niveau le plus élevé depuis 9 ans. La production industrielle, en régression pour le troisième mois consécutif, est tombée en janvier à son niveau d'il y a quatre ou cinq ans.

Le discours du trône

Le discours du trône a été voté à une large majorité aux Communes où le leader de l'opposition conservatrice M. Edward Heath, a subi un dur revers. Il a dû retirer l'amendement destiné à modifier la politique travailliste des revenus.

Le ministre du travail, M. Michael Foot, lui avait coupé l'herbe sous le pied en assurant que les mesures de la phase III resteraient en application jusqu'à la mise au point d'une nouvelle politique "volontaire" prévue pour le mois de mai.

À la suite des nouveaux remous monétaires, les spéculateurs se sont à nouveau tournés cette semaine vers les bourses des matières premières, mais celles-ci n'ont pas toujours maintenu leurs gains en raison de prises de bénéfice. L'or a regagné la faveur des investisseurs et le cours du lingot est brusquement remonté près du record établi fin février. Le cuivre et le cacao ont atteint de nouveaux sommets. L'argent-métal et le zinc ont fait des progrès mais l'étain a reperdu sensiblement du terrain.

Attente dans le calme

Malgré le blocage des prix du pétrole décidé par l'O.P.E.P. et la fin des incertitudes politiques après le vote sur le discours du trône, la Bourse n'a pas maintenu ses reprises de la semaine dernière. Dans l'ensemble, les affaires sont demeurées calme dans l'attente de la présentation du budget, mais une certaine pression de l'offre s'est produite mercredi. Cette pression a reflété notamment la crainte d'un relèvement de l'impôt sur les plus-values en capital et fait suite aux rumeurs selon lesquelles certaines entreprises, dont British Leyland, éprouveraient des difficultés financières. La menace d'une grève perlée des métallurgistes a également pesé sur la cote. D'autre part, les sociétés alimentaires et les chaînes de supermarchés ont été déprimées vendredi par la réduction de 10 pour cent des marges bénéficiaires ordonnée par la commission des prix.

Aux industrielles, la construction mécanique a été particulièrement éprouvée. De leur côté, les vedettes comme ici et Dunlop ont terminé en général en baisse de cinq ou six pence.

Les mines d'or se sont distinguées à la suite des nouveaux remous monétaires causés notamment par des rumeurs de réévaluation du mark allemand et de la brusque remontée du cours du lingot. Comme ce dernier, les kaffirs tels que St-Héléna et Western Deep ont presque atteint leurs niveaux records, mais leur progression a été freinée par des prises de bénéfice. Kloof et West Driefontein sont devenues hésitants à la suite d'explosions dans leurs mines.

Les pétroles ont fluctué dans le calme. Toujours encouragés par la progression du sterling et par les bruits d'achats par les pays arabes, les fonds d'état ont poursuivi leur reprise avant de retomber à l'unisson avec la tendance générale. L'évolution des banques a été pratiquement identique.

Après la levée de l'embargo

Détente sur la plupart des marchés boursiers

Revue boursière
par la Presse canadienne

Les bourses ont donné raison cette semaine au vieux dicton de Wall Street qui dit: "Achetez sur une rumeur; vendez sur une nouvelle," et les prix ont baissé rapidement à la suite de la levée de l'embargo sur les pétroles arabes. Les virements ont passé de légers à modérés.

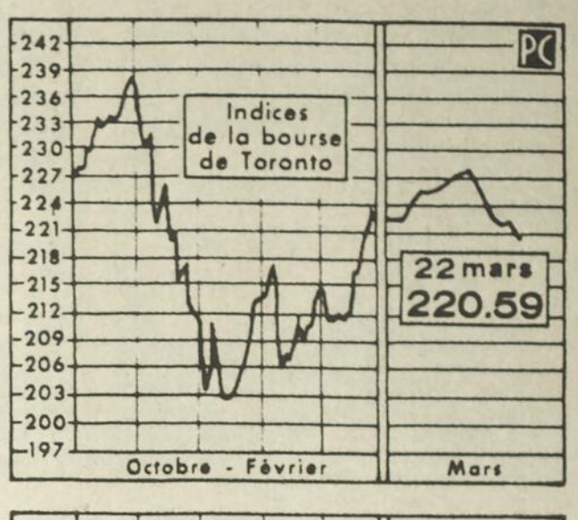
Tant les marchés canadiens que ceux des États-Unis avaient monté régulièrement au cours des dernières cinq semaines, dans l'espérance de la fin de l'embargo. Mais l'annonce officielle de la levée de l'embargo a été décevante, selon les analystes, et les investisseurs y ont vu le signal de toucher au plus vite leurs profits.

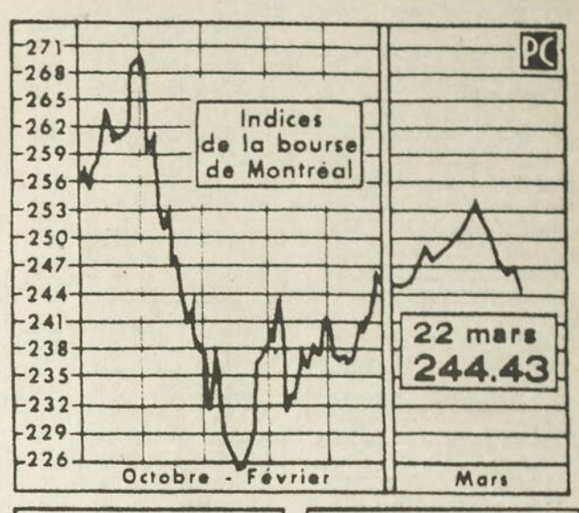
A Toronto, l'indice industriel, considéré comme l'indicateur majeur des tendances du marché, a baissé cette semaine de 6.40 pour atteindre 220.59, la plus basse fermeture depuis le 22 février. L'indice avait gagné environ 16 points au cours des cinq semaines précédentes. L'indice composé à Montréal est tombé de 7.17 à 229.48.

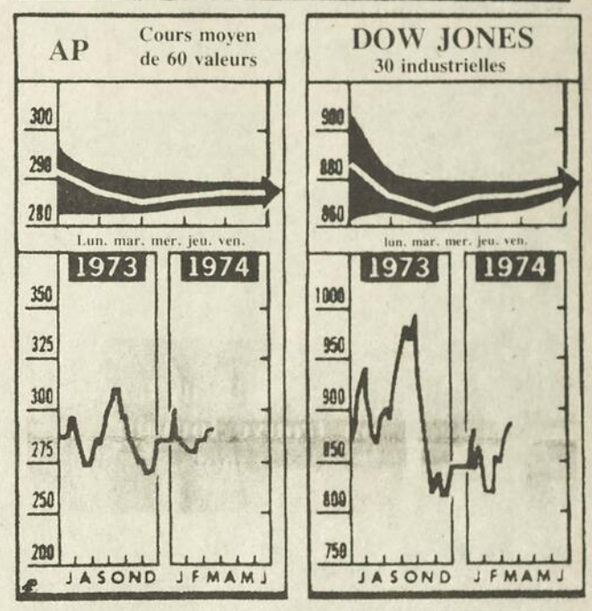
Cette tendance imitait celle de New Yrok, où l'indice Dow Jones moyen de 30 valeurs industrielles a baissé de 9.71 à 878.12. Cependant, le virement cette semaine a été plus léger que celui de n'importe laquelle des cinq semaines précédentes.

À Toronto cette semaine le virement a été de 13.91 millions d'actions, au regard de 14.36 millions la semaine passée, et la valeur a été de $116.76 millions à comparer à $150.02 millions.

À Montréal, 7.12 actions ont changé de mains, pour une valeur de 39.5 millions, au regard de 6.48 millions d'action et $47.82 millions la semaine précédente. L'activité a été plus sensible dans le domaine des mines et celui des pétroles.







Les denrées

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70;93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, .81 1/2; jaune, 80 3/4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs .51 à 53 1/2; procédé par rouleau, No 1, en sacs, 50 à 52 1/2; pour nourrisage, en sacs, rouleau et vaporisation, .43 à 47.

Lait de buerre en poudre: procédé par vaporisation, 43 à 47; pour nourrisage, rouleau ou vaporisation, .41 à .46.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, $11.45.

Lait clair en poudre, pour nourrissage, procédé par rouleau, .09; procédé par vaporisation, .13 1/2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .20 1/2 à .16 1/2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .20 1/2 à .22.

Prix des oeufs, prix moyens de grossistes aux détaillants, en boite d'une douzaine: A-extra-gros, 82.8; A-gros, 82.4; A-moyens, 77.1; A-Petits, 64; peewee, par de cote.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .81 A-gros, .79 A-Moyens .75; A-Petits, .62; A-Peewee, .40.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, $4.50 à $4.60 le 50 lbs; N.-B. $1.02 à $1.05 le 10 lbs, $2.70 à $2.80 le 25 lbs, $5.16 à $5.25 le 50 lbs; I.P.E., $1.12 à $1.16 le 10 lbs, $2.60 à $2.70 le 25 lbs, $5.00 à $5.10 le 50 lbs.

Le désordre monétaire dépend des États-unis

Peyrefitte

PARIS (AFP) — "L'économie américaine a de grandes responsabilités dans le désordre du système monétaire international, puisque ce désordre la sert au point qu'on peut se demander si elle ne l'organise pas", a déclaré aujourd'hui, à Meudon, M. Alain Peyrefitte, parlant dans une réunion publique présidée par M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale.

"Là-dessus, les positions de la France on été constantes, a poursuivi le ministre des Affaires culturelles et de l'environnement, mais personne n'a voulu avoir le courage de la suivre dans la politique de vérité qu'elle proposait à ses partenaires. Le système monétaire, tel qu'il existe actuellement, fait partie intégrante de l'hégémonie américaine. Il est le moyen par lequel les États-Unis exportent leur propre inflation pour s'en soulager".

Le pétro-dollar attire McNamara

Washington (AFP) — M. Robert McNamara, président du groupe de la Banque Mondiale sera lundi à Alger où il examinera avec les dirigeants algériens les moyens de redistribuer vers les pays sous-développés une part des revenus des pays producteurs de pétrole.

M. McNamara a souligné dimanche au cours de l'émission télévisée "Meet The Press" de la chaine NBC que les pays exportateurs pétrole s'étaient déjà engagés à contribuer à l'alleg ement des récentes hausses du prix du pétrole pour les pays sous-développés.

La seule question qui se pose, a dit M. McNamara, est de savoir "Si cette aide se concrétisera assez tôt et si elle sera d'importance significative".

Jusqu'ici, deux pays producteurs seulement ont proposé des contributions précises: L'Iran qui s'est engagé à prêter contre intérêts un milliard de dollars, et le Vénézuella, 50 millions, à diverses organisations internationales.

Selon les estimations officielles américaines, les pays producteurs de pétrole verront augmenter cette année leurs revenus d'une soixantaine de milliards de dollars.

Pour sa part, le directeur général du FIM, M. Johannes Witteveen a confirmé que sur le milliard de dollards promis par l'Iran, une large part (environ 700 millions) devrait bénéficier à son organisation.

Cette somme, qui pourrait être complétée par d'autres contributions, permettra au FIM d'accorder plus rapidement des crédits aux pays qui éprouvent des difficultés dans leur balance des paiements du fait des hausses du prix du pétrole, a expliqué M. Witteveen au cours d'une autre émission de la même chaine.

Le déficit canadien s'amenuise

OTTAWA (PC) — Le déficit du compte courant canadien s'élevait à $335 millions en 1973, soit presque $300 millions sous le niveau de l'année précédente, rapporte Statistique Canada.

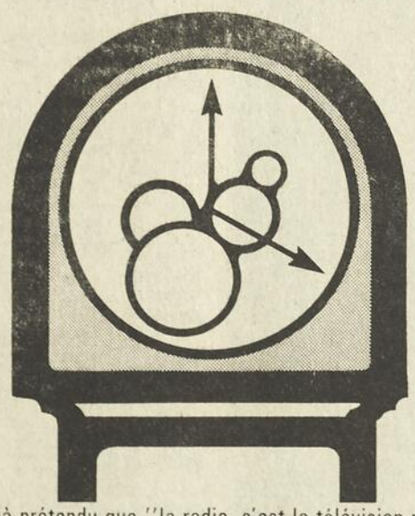
L'activité économique, mesurée par la croissance du produit national brut, a été forte tout le long de l'année, particulièrement pendant le premier et le dernier trimestre.

La baisse du solde du compte courant reflète une augmentation de plus de $500 millions de l'excédant de commerce des marchandises, qui a été contrebalancée en partie par la hausse continue du déficit au titre des opérations sur invisibles qui a augmenté de plus de $200 millions l'an dernier.

Les mouvements de capitaux se sont soldés par une sortie nette de $132 millions, ce qui représente un revirement de presque un milliard de dollars par rapport à l'entrée d'environ $850 millions enregistrée en 1972.

Le déficit du compte courant, soit $335 millions combiné à une sortie de $132 millions au titre du compte du capital, s'est traduit par une baisse de l'actif monétaire officiel du Canada de $467 millions, la première baisse annuelle depuis 1966.

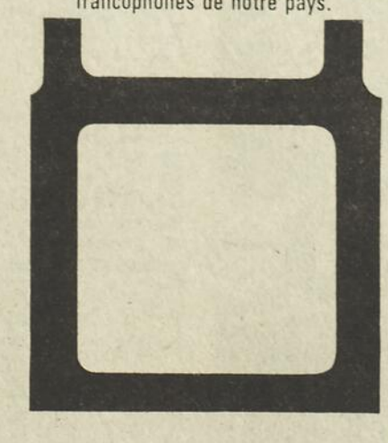
POUR QUE ÇA TOURNE ROND EN FRANÇAIS



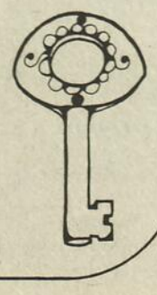
Un humoriste a déjà prétendu que "la radio, c'est la télévision perfectionnée qui se passe de l'image". Ce qui tendrait à prouver que la parole est indissolublement liée aux moyens de communication électroniques.

Les statisticiens, qui ne sont pas des humoristes, affirment que la télévision est le média du présent et les futurologues prétendent pour leur part que c'est celui de l'avenir. Nous voilà donc plongés de nouveau dans une civilisation orale et nous n'avons pas fini de parler pour communiquer. Quelle langue allons-nous utiliser pour nous comprendre? Quelle langue allons-nous écrire, car il ne faut pas sous-estimer l'importance primordiale de l'imprimé?

Une langue que nous comprenons tous, naturellement, et que tous comprennent. Pour nous, puisque francophones nous sommes nés, nous parlerons français. Or, il n'existe pas plusieurs français. Il n'en est qu'un, avec certaines variantes d'accent et de vocabulaire normales, acceptables et acceptées aussi longtemps qu'elles ne nuisent pas à la compréhension et n'entament pas le génie de la langue. C'est le français qui doit être utilisé par les communicateurs professionnels sur les antennes de radio et de télévision publiques et privées. Et c'est ce français, véhiculé aussi par les imprimés, qui s'imposera à la longue auprès de tous les auditeurs et lecteurs francophones de notre pays.



LE FRANÇAIS UNE RICHESSE COLLECTIVE



Pour tous renseignements, écrire au Mois du français, C.P. 4,000, Montréal.

CROYEZ-LE OU NON

A 16 ans vous pouvez apprendre à conduire à :

L'Ecole de conduite

Villeneuve
843-8822

DATSUN

Roger Baudin
Automobile Inc.
10511 Bellevois
Montréal-Nord
Tél.: 321-8600

Accordez-vous à votre époque.

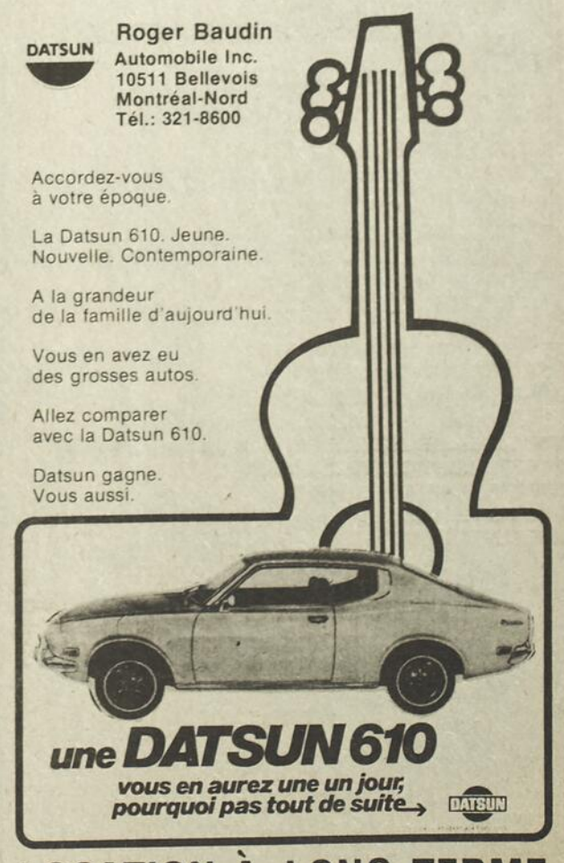
La Datsun 610. Jeune. Nouvelle. Contemporaine.

A la grandeur de la famille d'aujourd'hui.

Vous en avez eu des grosses autos.

Allez comparer avec la Datsun 610.

Datsun gagne. Vous aussi.



une DATSUN 610
vous en aurez une un jour, pourquoi pas tout de suite→ DATSUN

LOCATION À LONG TERME

vie et culture

Cinéma

Films québécois

AU BOUTT — **Vieux-Montréal (Studio A):** 18.00, 19.45, 21.30.
BINGO — **Parisien, Papineau:** 12.45, 15.00, 17.15, 19.30, 21.45. **Greenfield 1, Laval 1, Versailles (Salon bleu):** 19.30, 21.45.
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST — **Cinéma de Paris, Cinéma Fleur de Lys:** 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30. - **Jean-Talon:** 19.30, 21.30.
REJEANNE PADOVANI — **Elysée (salle Eisenstein):** 19.30, 21.30.

Films en français

L'AFFAIRE DOMINICI — **Vieux-Montréal (Studio B):** 19.00, 21.00.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS — **Cinéma V (salon bleu):** 19.30.
LA DIALECTIQUE PEUT-ELLE CASSER DES BRIQUES? — **Arlequin:** 12.30, 15.25, 18.35, 21.45. - JUSTICIER DE HONK-KONG — **Arlequin:** 13.55, 17.00, 20.10.
L'EMMERDEUR — **Dauphin (Renoir):** 19.30, 21.30.
GUERRE ET PAIX (1ère partie) — **Le septième art:** 20.00.
L'HOMME DES HAUTES PLAINES — **Mercier, Villeray, Verdun:** 20.00. - TUEZ CHARLEY VARRICK — **Mercier, Villeray:** 18.05, 21.50. **Verdun:** 18.15, 22.00.
MATRICULE 373: LIBRE À EN CREVER — **Berri:** 14.10, 18.00, 21.45, 12.30, 16.10, 20.00.
NADA - **Elysée (Salle Resnais):** 19.30, 21.45.
NOS PLUS BELLES ANNÉES — **Champlain:** 14.10, 18.10, 22.10. - **Crémazie:** 20.00. - L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA — **Champlain:** 12.05, 16.10, 20.10.- **Crémazie:** 18.00, 22.00.
LA NUIT AMÉRICAINE — **Dauphin (McLaren):** 19.30, 21.30.
PAPILLON — **Rivoli:** 12.40, 15.25, 18.15, 21.00. **Greenfield 2, Granada, Laval 2:** 18.15, 21.00.

Films en anglais

ALFREDO, ALFREDO — **Place Ville-Marie (petit cinéma):** 12.30, 14.20, 16.15, 18.10, 10.05, 22.00.
AMERICAN GRAFFITI — **York:** 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10.
BLAZING SADDLES — **Van Horne:** 13.10, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.
CONRACK — **Avenue:** 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.
CRIES & WHISPERS — **Cinéma V (salon bleu):** 21.30.
CRY OF THE WILD — **Kent:** 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.
DON'T LOOK KNOW — **Place Ville-Marie (grand cinéma):** 13.00, 15.05, 17.15, 19.25, 21.35.
THE EXORCIST — **Loew's:** 14.00, 16.30, 19.00, 21.30.
HARLIS — **Vendôme:** 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15.
JIMI HENDRIX — **Séville:** 12.30, 14.15, 16.00, 17.50, 19.35, 21.20.
LAST TANGO IN PARIS — **Atwater 2:** 19.15, 21.30.
MEAN STREETS — **Claremont:** 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10.
SERPICO — **Westmount Square:** 13.30, 16.10, 18.50, 21.20.
THE STING — **Atwater 1:** 12.20, 14.30, 16.50, 19.20, 21.30.
A TOUCH OF CLASS — **Monkland:** 14.45, 16.15, 21.55. - NIGHT WATCH — **Monkland:** 13.00, 16.30, 20.10.
WEST WORLD — **Pigale:** 12.45, 14.35, 16.20, 18.10, 19.55, 21.45.
ZARDOZ — **Place du Canada:** 19.15, 21.15.

Circuit parallèle

Cinémathèque québécoise — relâche.
Conservatoire d'art cinématographique — relâche.
Outremont — "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" de Jean Yanne: 19.00 - "Moi y'en a vouloir des sous" de Jean Yanne: 21.30.
Uquamera (Ciné-club de l'UQAM, auditorium du Pavillon Lafontaine, 1301 est, rue Sherbrooke) - 20.30: "Cameraman" d'Edward Sedwick. Sedwick.
Vidéographe — relâche.

Théâtre

Wilfrid Pelletier: Relâche.
Théâtre Maisonneuve: Relâche.
Port Royal: Relâche.
Le patriote en haut: "Un prince, mon jour viendra", 20h. 30.
Le Patriote: Renée Claude.
Nouvelle Compagnie Théâtrale: Relâche.
Rideau-Vert: Relâche.
Théâtre du Nouveau-Monde: Relâche.
Théâtre de Quat-sous: Relâche.
Théâtre Saydie Bronfman: Relâche.
Playwrights Workshop: Relâche.
Théâtre d'Aujourd'hui: Relâche.





UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

COURS CULTURELS ET PROFESSIONNELS

SESSION MAI - JUIN

Ces cours sont offerts aux personnes qui désirent élargir leurs connaissances et satisfaire leurs besoins de perfectionnement.

- Droit de l'entreprise
- Eléments d'économique
- Eléments de sociologie
- Ethnographie de la communication
- Etude normative du français parlé et écrit
- Français langue seconde
- Littérature québécoise
- Pratique de l'anglais écrit
- Pratique du français écrit
- Psychosociologie de la vie moderne
- Quelques principes d'organisation des loisirs

On peut s'inscrire dès maintenant et jusqu'à la date d'ouverture du premier cours.

Pour plus de renseignements

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, Chemin de la Reine-Marie
Tél.: 343-6090 (jour) 343-6992 (soir)

Léo Ferré à la Place des Arts

Venant à bout même de la mécanique la poésie d'un clochard sublime...

par Gisèle Tremblay

Samedi soir, il n'y a pas eu, comme la veille, des interpellations malséantes de la salle. Et c'était presque dommage, tant la poésie de Ferré est violence, et qu'elle dérange le moindre repli du moindre confort, et que rien ne reste sur son passage du regard familier que l'on porte sur les choses et sur soi-même. "À l'école de la poésie, on n'apprend pas on se bat", clame Ferré dans "Préface".

Et pourtant, il a été lent à venir, ce soir-là Plus seul que jamais, seul à son piano qu'un ami de 17 ans lui a laissé en le quittant, seul debout devant le micro pendant que la coulisse, coule une musique d'accompagnement pré-enregistrée.

Il n'y avait plus rien entre sa musique et la foule, sauf cette mécanique qui a semblé le freiner au début, et qui en tout cas était gênante. Mais il n'y avait plus rien d'humain sauf lui-même et la foule entre sa musique et ceux qui l'écoutaient.

Pendant cette première, un peu lente, un peu vacillante, il a repris quelques refrains anciens, comme "Le Flamenco de Paris" où "Green" (sur un poème de Verlaine), parmi des choses plus récentes comme "L'Opression".

Des chemins de traverse

Puis, le miracle s'annonce, se répand, se produit. Les mots roulent et se bousculent et finissent par tout emporter, comme une terre retournée par une puissante machine. La poésie sort de ses liens et c'est "Avec le temps", "Le Chien", "Les Amants tristes", "La Solitude". Et c'est Ferré le clochard sublime, titubant dans le noir, qui à "ceux-là" laisse la fleur de son désespoir en allé", Le Ferré de "Je suis d'un autre que le vôtre (...) je m'invente des chemins de traverse".

Le Ferré de "Richard", cette chanson de l'amitié, l'amitié qui, dit-il, n'existe pas parce que seul existe l'amour. Et Richard Marsan, son directeur artistique depuis 18 ans, le "Richard" de la chanson, dit de cette musique: "Le verbe de Léo Ferré est de ceux, et peut-être le seul, dont la puissance, la tendresse et la poésie se superposent et s'accordent à la violence et au romantisme de la pop musique." Ferré est l'inventeur de la pop poésie.

Et comment rendre compte de ce qui se passe dès lors sur la scène, entre vieillard qui a tout vu et qui reste les poings jeunes, seul, plus que jamais seul, unique. Car si la poésie pouvait traduire en prose, qu'y chercherait-on qu'on n'a pas déjà? et quel besoin aurait-on d'elle?

Le lit de la folie

Ce n'est plus de la chanson. C'est dit, et clamé et crié. Un délire qui déverse ses phantasmes entre les mains qui confondent la poésie avec le chant de l'hirondelle et l'odeur des roses. L'ivresse d'une drogue puissante qui n'en finit plus de demander son dû au temps parce qu'"avec le temps... on n'aime plus", et qui n'en finit plus d'aller au-delà: "Je ne m'arrête plus quand je vois la folie, je fais ses commissions je couche dans son lit."

Dans le seconde partie du récital, surtout, celle de ses textes les plus insatiables et les plus vengeurs, celle de la marée qui monte d'avril '68 (la révolte étudiants ouvriers en France), Léo Ferré parait tel un titan de pierre et de pitié, telles les figures géantes et solitaires du grand Canyon, tenant dans ses mains l'ordre renversé du monde.

Un poète comme on n'en trouve pas dans les livres, merveilleux interprète de sa propre poésie, et comme il dit lui-même à propos de ce pianiste aveugle qui l'a quitté pour faire de la musique seul: "Et alors, c'était au soleil de s'éteindre?"

Musique

12h. 15 — Concert du Choeur de chambre de l'Université de Cambridge, à la cathédrale Christ Church, 1440, rue Union. — Oeuvres de Josquin des Prés, Bach, Purcell et Vredi. — Entrée libre.

13h. — Concert d'étudiants en piano de la faculté de musique de l'Université McGill, à la salle Strathcona, 555 ouest, rue Sherbrooke. — Entrée libre.

20h. — Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Rafael Frühbeck de Burgos, au Forum. — Soliste: Clarice Carson, soprano. — Programme: Don Juan, poème symphonique, opus 20, de Richard Strauss; scène finale de l'opéra Anna Bolena, de Donizetti; symphonie no 1, en do mineur, opus 68, de Brahms.

20h. 30 — Récital du pianiste Robert Forest, à la faculté de musique de l'Université de Montréal, 2375, chemin de la côte Sainte-Catherine. — Oeuvres de Bach, Beethoven, Liszt, Messiaen, Debussy et John Hawkins. — Entrée libre.

Rectifions...

Si la lecture du JOUR réserve de multiples surprises, rassurons le lecteur sur le fait qu'il n'est pas dans notre intention de réécrire l'histoire. Dans notre article sur "La filmographie d'Albert Tessier", paru dans l'édition de samedi, on nous a fait dire que "Valérie" de Denis Héroux était de 1959. Ne soyons pas méchant, le film est bien de 1969. Et quand on parle de "préhistoire du cinéma québécois", cela nous ramène en 1945-1953; et non pas en 1953 seulement.

Soyons généreux! **J.-P T**

Humeurs

Les plaisirs de l'électrophone

par Gilles Archambault

Je ne succomberai pas au ridicule de vous parler des charmes renouvelés de l'amour physique. D'autres que moi le font qui gagnent fort libéralement leur vie à cet exercice. D'autant que dans un journal familial comme celui-ci, on ne sait jamais qui vous lira. Non, les plaisirs dont je veux vous toucher mot sont plus chastes, plus constants et, il faut bien le dire, moins épuisants.

Depuis que je n'ai plus à écouter des disques par devoir pour en faire la recension, je redécouvre la volupté d'une audition normale. Je n'ai plus à me demander si Eddie Harris est moins mauvais que je ne le crois ou si Dave Brubeck est meilleur que ses deux fils. J'écoute Eric Dolphy et je savoure. En moins de deux mois, je me serai promené dans toute l'histoire du jazz, passant de Jelly Roll Morton à Thélonious Monk, de Lester Young à Albert Ayler. A domicile, sans autre effort que de poser la tête de lecture sur un disque, je peux entendre les plus grandes interprétations, les créations les plus époustouflantes. Sans l'électrophone où serais-je, nom de Dieu?

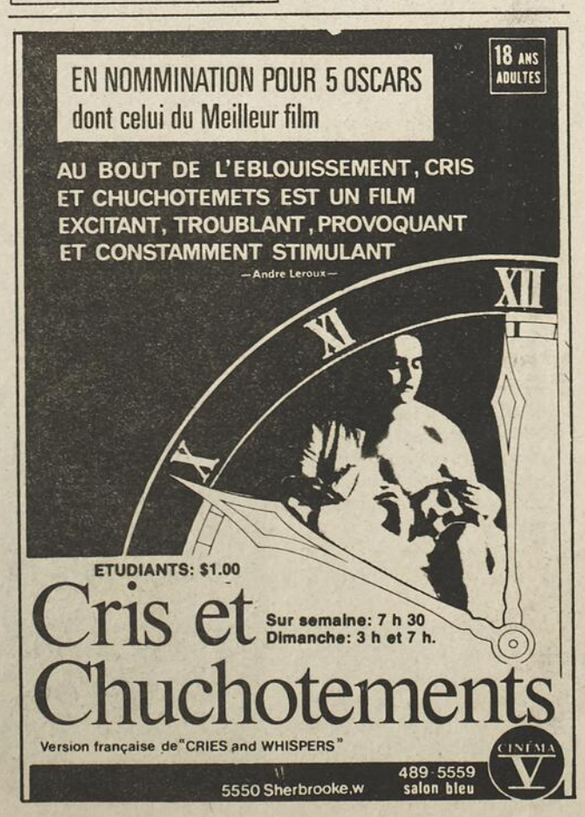
Moi qui n'ai pas l'esprit grégaire, je n'ai jamais compris qu'on se rende en foule entendre des musiciens. J'imagine que l'on agit ainsi par dévouement, pour ne pas que les artistes se sentent seuls. Quoi de plus triste enfin qu'un chanteur qui se dandine devant une rangée de fauteuils vides? Alors qu'il est parfois consolant de voir un politicien vanter les charmes du capitalisme dans un désert, on souffre de voir un danseur à claquettes s'exécuter sur l'air l'O Canada!

A constater le nombre de concrets, de pièces de théâtre, de films auxquels on nous convie, cette semaine, je sens bien qu'on ne partage pas alentour ma passion de l'électrophone. On achète bien des disques, que l'on pose négligemment une fois ou deux sur la table tournante, mais la plupart du temps, on est distrait. On ne songe qu'à s'évader, qu'à s'ébattre dans une promiscuité gênante, qu'à se joindre à la foule. Si vous croyez que mon isolement me gêne, détrompez-vous! Ce jour du 25 mars ne sera pas terminé que je n'aie entendu La Bolduc, Lightnin'Hopkins, Charles Trenet, les sonates de Scarlatti, Georges Brassens, Sonny Rollins, Archie Shepp. Pick-up à vingt dollars ou chaine tétraphonique à cinq milles dollars, reçois l'hommage d'un modeste amateur!



Paule Noëlle, sociétaire de la Comédie-Française, dans une scène de "Mais n'te promène donc pas toute nue" de Feydeau, au Théâtre Maisonneuve demain et mercredi à 20h30.





Horaires Télévision

après-midi

12.00
2 9 11
Pépinot (marionnettes)
4 **Actualité**
5 **Luncheon Date** (interview)
6 **The Brian Keith Show** (comédie)
7 **Intercom,** avec André Guy (ligne ouverte)
10 **Les petits bonshommes** (dessins animés)
12 **The Flintstones** (dessins animés)
12.15
4 **De tout de tous**
7 **Informa 7**
10 **Ligne ouverte,** avec Huguette Proulx et... Tino Rossi
12.30
2 7 9 11 13
Boubou, avec Jacques Boulanger
6 **Luncheon Date** (interview)
12 **Jack Curran's Movie Matinee:** "Way Way Out", comédie américaine de G. Douglas
13.00
5 6
One O'Clock Report
13.15
4 **Entre vous et moi,** avec Reine Charrier
5 6
Job Line
10 **Ciné-jeudi:** "L'inconnu du soir", comédie musicale française de M. Neufeld
13.30
2 7 9 11 13
Téléjournal
5 6
Audubon (documentaire)
13.35
2 7 9 11 13
Femme d'aujourd'hui, avec Aline Desjardins
13.45
4 **Leçons de beauté**
14.00
4 **Cinéma:** "Commando" drame de guerre américain de G. McCowan
5 6
Juliette and Friends
14.30
2 9 11 13
Cinéma: "La tête contre les murs", drame social de G. Franju.
5 **Star Performance**
6 **The Lucy Show** (comédie)
7 **Informa 7**
12 **Somerset** (téléroman)
14.35
7 **Ciné-jour:** "Le navire des filles perdues", mélodrame italien de R. Matarazzo.
15.00
5 6
Take 30 (actualité)
12 **Another World** (téléroman)
9 NC **Sesame Street**
10 **Adèle,** "Une maison bruyante" (comédie)
15.30
4 **Dessins animés**
5 6
The Edge of Night (téléroman)
12 **What's the Good Word** (jeu)
10 **Personnalités,** avec Claude Boulard (jeu)
16.00
2 7 9 11 13
Bobino
5 6
Family Court (drame)
4 **Allons au cirque**
12 **Anything You Can Do** (jeu)
10 **Patofville**
16.30
2 7 9 11 13
Les Egrégores
4 **Adèle** (comédie)
5 6
Drop-in
10 **Flipper:** "L'accident"
12 **Pay Cards** (jeu)
17.00
2 7 9 11
Daktari: "Le monstre de Wameru"
4 10
Des agents très spéciaux
5 6
Tommy Tompkins (documentaire)
9 NC **Get Together**
12 **Truth or Consequences** (jeu)
13 **Cinéma de 5 heures:** "Le grand Caruso", drame biographique américain de R. Thorpe.
17.30
5 6
That Girl (comédie)
9 NC **Judaism**
9 C **Children's Story Page**
12 **The New Beat the Clock** (jeu)

soirée

18.00
2 **Cher oncle Bill** (comédie)
5 6 12
News
4 **Les Tannants** (variétés)
7 10
Pierre, Jean jasent... avec Jean Duceppe et Pierre Lalonde
9 **Génies en herbe** (jeu)
9 NC
Jewish Dimension
9 C
Pour une piastre
11 **Le joint** (variétés)
18.30
2 9 11
Actualités 24
9 C
L'Église au présent
9 NC
Dialogue oriental
13 **Le 13 vous informe**
18.40
9 **Nouvelles régionales**
19.00
7 **Avec André Guy** (interview)
12 **The Rookies** (policier)
9 C 9 NC
Sur deux plants: "L'automobile est mobilisée"
10 **Le 10 vous informe**
13 **Le 13 vous informe**
19.15
9 C 9 NC
Deux temps, un sourire: "Pas de deux" de Norman McLaren
19.30
2 9 11
Les Pierrafeu: "La maison hantée" (dessins animés)
4 7 10 13
Les Berger (téléroman)
5 6
Lotsa Luck (comédie)
9 C 9 NC
À même la vie: "Les relations frères-soeurs chez les 10-12 ans".
20.00
2 7 9 11 13
Les Forges de St-Maurice (téléroman)
5 6
The Partridge Family
4 10
Médecin d'aujourd'hui
12 **Kung Fu**
9 C 9 NC
Retraite ... ouverte ou fermée
20.30
2 7 9 11 13
Mont-Joye (téléroman)
5 6
The Overlanders: la ruée de l'or de Caribou en 1860.
9 C 9 NC
Si le monde savait: "Mme Paule Marmen-Gaudreau de Saint-Léonard".
21.00
2 7 9 11 13
Destination Canada, avec Lizette Gervais
4 **Le Justicier** (western)
9 C 9 NC
La vie qu'on mène
10 **À la canadienne** (variétés)
12 **Medical Center** (drame)
21.30
2 9 11 13
Boney: "Briseur de grève" par Peter Maxwell (policier)
7 **Sam Cade:** "L'étrangère" (western)
10 **Mannix:** "Le héros" (policier)
22.00
4 **Les protecteurs** (policier)
5 6
Images of Canada: "Splendour Undiminished" (documentaire)
12 **Pig 9 Whistle** (variétés)
9 NC
Kaleidoscope Polonais
9 C
Être nous-mêmes
22.30
2 7 9 11 13
Téléjournal
4 10
Les nouvelles TVA
9 NC
German Diary
12 **Know Your Sports**
10.50
2 9 11
Nouvelles du sport
7 **Informa 7**
23.00
2 7 9 11 13
Appelez-moi Lise
5 6 12
News
4 **Ciné-4:** "Le liquidateur", film d'espionnage britannique de J. Cardiff.
9 NC
Hispano-Amérique au Québec
10 **La couleur du temps,** avec Raymond Lemay
23.15
10 **Sans pantoufles:** "L'aigle des mers", film américain d'aventures de M. Curtiz.
23.20
12 **Pulse**
23.22
5 6
Viewpoint
23.30
5 **After Eleven:** "Operation Amsterdam", drame de guerre britannique de M. McCarthy
6 **Montreal Tonight**
9 NC
Estamos No Quebec
23.45
5 **Sports**
23.55
6 **Ciné-Six:** "Buried Alive", drame américain
24.00
2 9 11
Cinéma: "Les coeurs verts", drame français d'Edouard Luntz
7 **Mission impossible** (policier)
9 NC
Informa 9
12 **Monday Night Movie:** "Machine Gun McCain", film italien de suspense de G. Montaldo
13 **Ciné-soir:** "Les cavaliers rouges", western allemand de H. Fregonese
22.45
10 **Le 10 vous informe**
1.30
2 **Téléjournal**

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
7 CHLT, Sherbrooke
9 C Câble TV, Montréal
9 NC National Cablevision, Montréal
9 CBOFT (R.-C), Ottawa-Hull
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
13 CKTM (R.-C), Trois-Rivières

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre

Petit domaine, 195,000 p.c. 1 cottage, 1 bungalow. Ecurie moderne (18 stales). Piscine, boisé. Revenu: $95,000. Ste-Thérèse, tél.: 435-9455.

102 Propriétés demandées

Bungalow ou duplex demandés. Bail 2 ou 3 ans, 8 à 9 pièces. Laval des Rapides, Pont-Viau, St-Vincent de Paul et Duvernay. Tél.: 688-6267.

113 Logements à louer

Rouin, 2119 coin Delorimier, 2e: 6 petites pièces fermées, 220 - chauffage électrique, $95. par mois. Visite entre 2 et 3 heures. Appointement, tél.: 523-5288.

Cartier et Rosemont, 4 pièces, 1 double, 2 fermées. Tél.: 274-9611.

114 Logements demandés

Petit 4 pièces, 110, 220, Delorimier près Beaubien. Tél.: 374-1071.

116 Appartements à louer

APPARTEMENTS MEUBLÉS à louer 399 Gilford, Métro Laurier, 1 1/2 pièce. Tapis moderne. Tél.: 843-5544.

Longueuil, 3 1/2 dans quadruplex, 2463 Chatam. Couvre-plancher inclus. Autobus à la porte. $95.00 Tél. 670-6884.

121 Chalets demandés

Laurentides, 2 ou 3 semaines pour 4 personnes, près plage, bonnes références. Tél.: 661-1282.

122 chalets à louer

Ile Mercier, chalet meublé, chauffé, douche, eau chaude, plage, pêche, 20 milles de Montréal. Tél.: 626-0405.

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandés
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles.
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepots à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandés
121 Chalets demandés
122 chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente.
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandés
202 Animaux à vendre
203 Achèterait animaux
204 Caméras achat- vendre
205 Impots - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Achèterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois - huile - charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoléum
311 Déménagements - transports

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés

AUTOMIBILES

500 Autos à vendre
501 Pièces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - autos
504 Bâteaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bycicletes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Équipement lourd

DIVERS

LEÇONS DE PIANO
Classique seulement. Théorie solfège. Jour information de 9 h. A.M. à midi. Tél.: 482-3399.

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnable, ouvert 7 jours — 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

Salle à diner à vendre, antiquité, 11 morceaux en chêne $500. Mme Andre David, tel.: 1—436-7048.

Association Max Stirner du Kébec Si vous désirez recevoir de la littérature anarchiste et libertaire: Ecrivez à Association Max Stirner du Kébec, C.P. 95 stn Place d'Armes, Mtl. P.Q. H2Y 3E9

201 Antiquités demandés

On demande à acheter besoin antiquités de toutes sortes, salle à diner, porcelaine, etc. Tél.: 374-1224.

204 Caméras achat- vendre

Caméra Mamya C-33, boitier 120 et 220 plus lentille 55-105-180 mm., plus équipement divers plus tripier linhof, contacte printer 8 x 10 rexo 3. Tél.: 845-0090.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATION D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

IMPÔT particulier propriétaire, tenue de livre complète, commerce, paye, etc. Tél.: 388-8803.

IMPÔT jour ou soir, travail garanti assumons pénalité s'il y a erreur de notre part. Prix suivant travail à compléter. Domicile, bureau, allons chercher et livrons. Yves Rozand, tél.: 276-4823.

IMPÔT QUÉBEC
TAXE ENRG.
363-0636
Rapport d'impôt de tous genres, ouvert à l'année $5., minimum pour les 2, 7663 Centrale, angle 5e Ave, Lasalle, Michel Ferland, conseiller fiscal.

207 Meubles à vendre

MOBILIER complet chambre à coucher style espagnol, chêne antique, salon et salle à diner canadien authentique, signé Les Artisans du meuble québécois. Opportunité unique, tél.: 526-7134.

Fauteuil esthétique beige, en très bonne condition. Tél.: 667-9011.

Pour des meubles différents: tables, bibliothèques, étagères, cubes et autres articles fonctionnels, communiquez 274-1653 après 5 h. J'en fabrique.

Canapé et fauteuil en vinyl noir, capitonné, valeur $400. pour $290. S'adresser 6233, 35e Ave, Rosemont.

Canapé et fauteuil en vinyl noir, capitonné, valeur $400. pour $290. S'adresser 6233, 35e Ave, Rosemont.

Vendons, achetons échangeons meubles neufs et usagés, 10200 Boul. Saint-Michel, coin Fleury. Tél.: 381-9434 ou 381-8354.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliotheques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier. Simple, double Queen, King, lits-ronds. Sofa-lits aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

211 Terres à vendre

A Beloeil: 3 grands terrains à vendre ensemble ou séparément, vue sur la rivière Richelieu. Tél.: 467-1741.

212 Terrains à vendre

Terrains à vendre, $0.10/pi. car. St-Jean d'Iberville. Tél: $514) 581-0364.

225 T.V. Stéréo radio

Télévision Admiral cabinet 21'' noir et blanc, bonne condition. Tél.: 384-8098.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escaliers. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401.

305 Articles de ménage

Carpet Shagg, 10' x 6', grosse laine, tons bronze et brun, $100. Extracteur de jus $25. Bassinette $25. Tél.: 661-0002.

307 Peinture et décoration

20% d'Escompte
Peinture intérieure et extérieure! Lavage de mur, plafond et tapis, posage de gyprox, tapisserie, tirage de joints. Estimation gratuite. Tél.: 270-2766.

309 Planchers

PLANCHER
Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

SPÉCIALITÉ VIEUX PLANCHER
REMIS À NEUF
FINITION PLASTIQUE
526-7455

311 Déménagements - transports

CHERCHE étudiant ou personne avec camionnette pour petit déménagement de Laurier à Beaudry le ou vers le 1er mai. Tél.: 844-4205, après 6 heures P.M.

EMPLOIS

400 Hommes demandés

Machinistes, tourneurs, expérimentés, temps plein et partiel. Dorion & Frères Inc. 9945 rue Paris, Montréal-Nord. Tél.: 322-0320.

Chauffeur camion, 30 ans environ, livraison bois de construction. 707 St-Charles (Oak), St-Lambert.

Journaliers 25 à 35 ans, travail extérieur, cour à bois, 707 St-Charles St-Charles (Oak), St-Lambert.

Journaliers 25 à 35 ans, travail extérieur, cour à bois, 707 St-Charles (Oak) St-Lambert.

401 Hommes femmes demandés

AMASO
Service de rencontre sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1 ès lettres. Tél.: 524-3852.

Vendeuses, vendeurs demandés pour la vente d'annonces commerciales; acceptons aussi étudiants, âgés de 18 ans. Tél.: 627-0973.

402 Femmes filles demandées

Assistante-dentaire apparence soignée avec expérience de travail à la chaise. 35 heures par semaine, bon salaire, dans quartier Ville Emard. Tél.: 767-6313 sauf jeudi.

AUTOMIBILES

500 Autos à vendre

Volvo 142 E. - 1972, injection électronique, 5 vitesses, particulier. Tél.: 652-8292 — 651-3103.

AUBAINE Chevrolet 1967, sedan 4 portes, automatique, repeint à neuf, licence 74. Tél.: 651-2202.

AUTOS A VENDRE
M.G.B. '70, excellente condition, concessionnaire 658-6623.

Volkswagen '71, toit ouvrant, excellente condition, concessionnaire, 658-6623.

Datsun 240Z, '71, voiture impeccable, équipée, concessionnaire Volvo, tél.: 658-6623.

Fiat '74, prix en bas de toute compétition, concessionnaire, tél.: 658-6623 (Bel) 467-0641.

Volvo usagées 68 à 73, tous modèles, prix compétitifs. Tél.: 658-6624 ou (Bel) 467-0641.

Volvo, Voyez le plus petit vendeur au meilleur prix. Tél.: 658-6623 ou (Bel) 467-0641.

Pontiac 1970, décapotable, **Catalina** roues magnum. Prix discutable, après 5 heures, tél.: 722-2332.

Renault R16, Ts, 1971, radio AM-FM, vraiment impeccable. Aubaine. Tél.: 324-4395.

AVIS PUBLICS

Prenez avis que St-Jacques Expresse Enr., s'adressera à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis spécial d'une durée de 1 an pour le transport d'engrais chimiques en sac originant de St-Léonard de Nicolet à St-Jacques de Montcalm et dans un rayon de 25 milles de ce dernier point. Ce transport se fera par semi-remorque pour le compte de William Houde Ltée. Il n'y aura jamais aucun retour. Toute personne intéressée peut contester la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 800, est boul. de Maisonneuve, Montréal, dans les 4 jours de la première publication de cet avis.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
Commission des transports du Québec

AVIS POUR PERMIS SPÉCIAL

Prenez avis que Transport Blainville Inc., 925 boul. Labelle, Blainville, Prov. Québec, permis no: 3557-A s'adressera à la Commission des transports du Québec pour que le service no. 3 dudit permis soit modifié pour se lire à l'avenir comme suit:

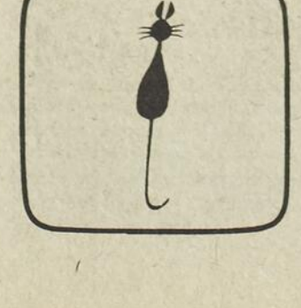
Transport d'écoliers et d'étudiants fréquentant les écoles sous la juridiction de la Régionale Deux-Montagnes à l'occasion de voyages spéciaux ou à charte-partie, originant des écoles sous la juridiction de ladite Régionale, à destination de tous les endroits situés dans un rayon de 75 milles desdits endroits, et retour; à l'exception de la Ville de Montréal.

La condition no. 1 à ce service no. 3 doit être amendée pour se lire comme suit:

Cette demande est restreinte au transport d'écoliers et d'étudiants fréquentant les écoles sous la juridiction de la Régionale Deux-Montagnes.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

Signé: Adrien R. Paquette,
Procureur de la requérante.



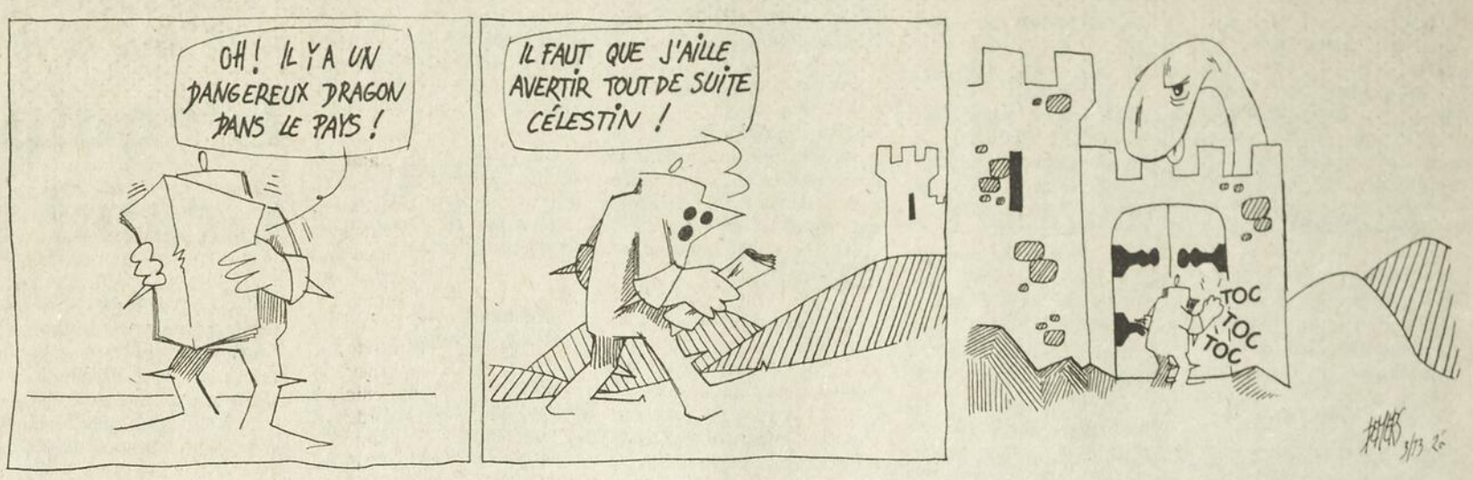
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québecoises

LES TERRIENS par Réal Godbout



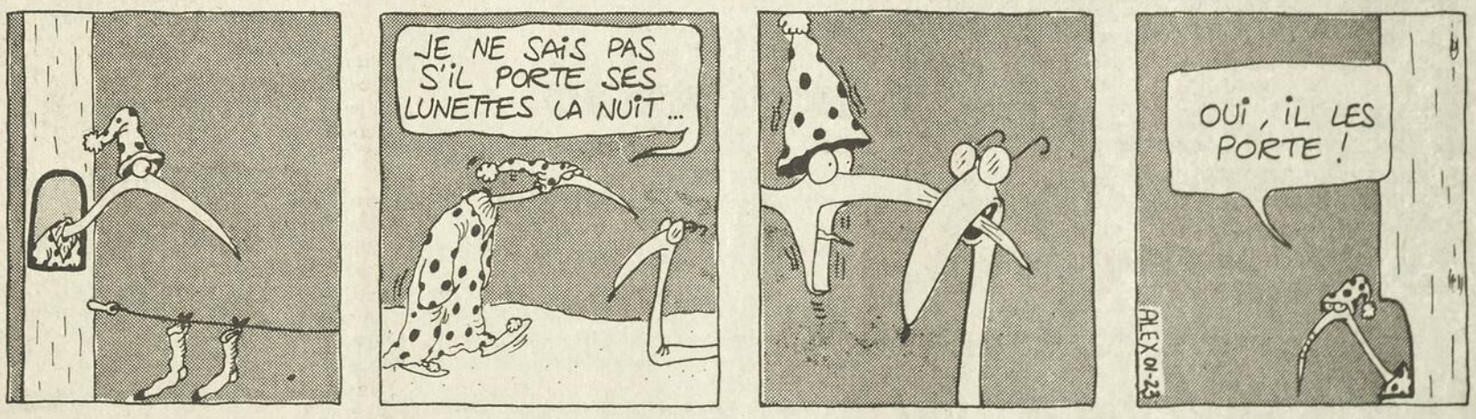
celestin par DEMERS



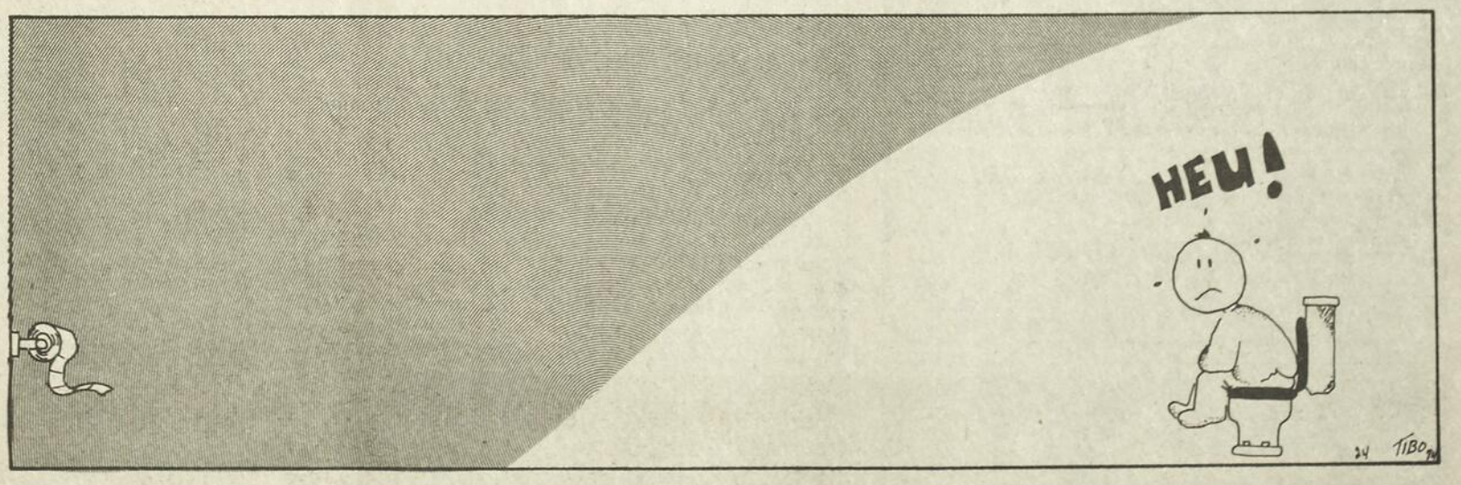
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



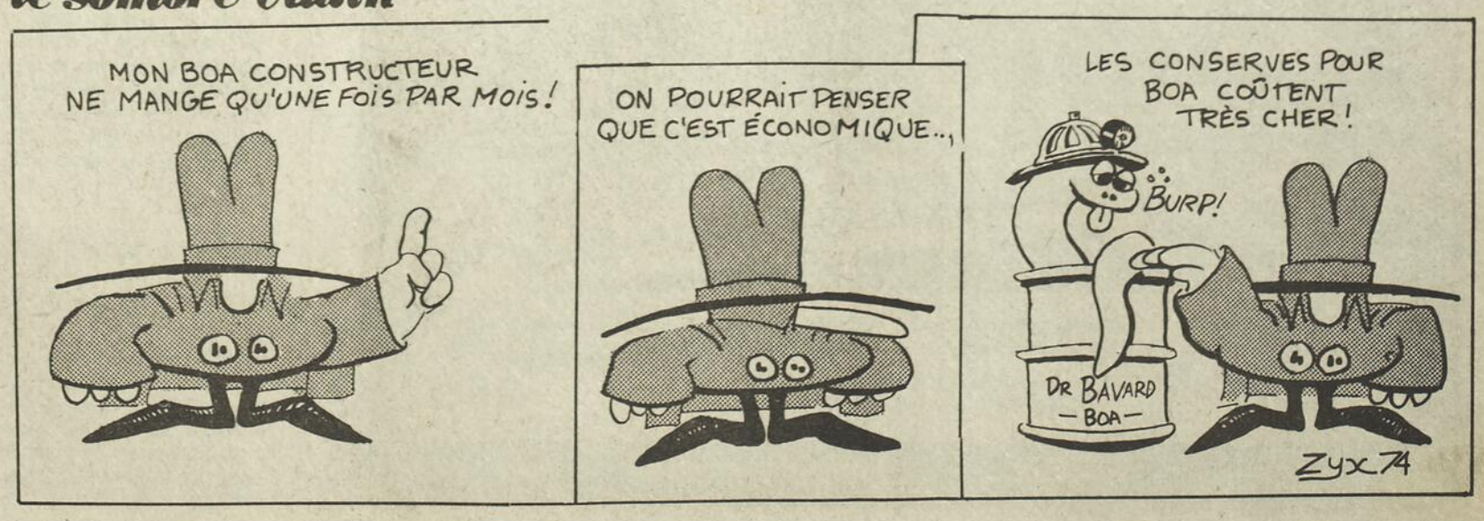
les âmes limpides de Richard Côté et Claude Croteau



lunambule par tibo



le sombre vilain



le sport

A la veille de son combat contre Norton

Foreman risque d'être dépossédé de son titre

CARACAS (AFP) — George Foreman, champion du monde des poids lourds, a été menacé, dimanche, par la World Boxing Association d'être dépossédé de son titre, et son manager, Dick Saddler, condamné à une amende par la commission de boxe de Caracas, à la suite d'un désaccord concernant des règlements qui régiront le combat de mardi soir entre Foreman et Norton.

Saddler a quitté la réunion au cours de laquelle il devait donner son accord et a nommé un délégué pour le représenter, mais uniquement comme observateur.

Cet état de fait a été considéré comme une "insulte" par les autorités locales qui ont donné 10 minutes pour qu'un représentant de Foreman prenne sur lui d'accepter les règlements en vigueur au Vénézuela, et condamnant Saddler à une forte amende.

Le vice-président de la WBA, le panaméen Elias Cordoba, a indiqué que si Foreman n'acceptait pas ces règlements lors du match contre Norton, il serait dépossédé de son titre.

Le président du Conseil mondial de la boxe (WBC), le Mexicain Ramon Velasquez, qui assistait à la réunion, a annoncé que son organisme ne pourrait prendre en considération la rencontre Foreman-Norton. Velasquez a expliqué sa position en indiquant qu'il devrait y avoir des juges neutres "pour protéger les boxeurs et éviter des décisions partiales". Il a ajouté qu'il avait déclaré être d'accord pour la nomination d'un juge par la WBA, d'un autre par la WBC et de l'arbitre par la commission de boxe de Caracas mais que ses propositions n'avaient pas été écoutées lors de la réunion.

Les règlements qui seront appliqués à l'occasion du match stipulent que l'arbitre, les juges, les contrôleurs et toutes les autres personnalités officielles seront désignées par la commission fédérale une heure avant le début de la rencontre.

La rencontre, le premier championnat du monde des poids lourds jamais organisé en Amérique du Sud, soulève un intérêt considérable à Caracas, ville de 2,500,000 habitants dont un bon nombre sont de fervents amateurs de sport. Il est peu vraisemblable cependant que les 13,500 places du nouveau stade Poliedro seront toutes occupées, compte tenu de leur prix de $14 à $140 et du fait que le combat sera retransmis par la télévision vénézuélienne.

Morphologie

Le match sera également diffusé en circuit fermé dans quelque 200 salles au cinéma aux États-Unis et au Canada où l'on attend un million de spectateurs en tout. Il sera aussi retransmis dans 70 pays dont certains — notamment la France et la Grande-Bretagne — le recevront en direct par satellite et les autres en différé.

Foreman, qui est âgé de 25 ans, s'est vu garantir une bourse de $700,000 avec la possibilité de toucher 40 pour cent de la recette si ce chiffre est dépassé. Norton empochera, quant à lui, $200,000 ou 20 pour cent de la recette.

Les deux hommes possèdent une magnifique morphologie. Ils sont à la fois puissants, rapides et souples, qualités qui les rendent d'autant plus spectaculaires dans une catégorie où la force brute prime habituellement.

Foreman, qui éprouverait, dit-on, des difficultés à trouver son poids de forme, devrait se présenter sur le ring aux alentours de 220 livres tandis que son adversaire pèsera 210 livres.

Carrières

Champion des poids lourds aux Jeux Olympiques de 1967, Foreman, en dépit de sa force prodigieuse, risque de se ressentir d'une longue inactivité. Il a effectué moins d'un round sur le ring depuis qu'il a littéralement balayé Joe Frazier lequel, envoyé six fois au tapis, dut lui céder son titre le 22 janvier 1973 à Kingston, à la Jamaique.

Son dernier combat remonte en effet au 31 août, date à laquelle il mit Ko à la première reprise le Portoricain Joe King Roman à Tokio.

Le champion du monde a, au demeurant, remporté les 30 combats qu'il a livrés depuis son passage chez les professionnels en juin 1969.

Originaire de la Californie comme son adversaire, Norton, un ancien marine, a conquis le droit de se mesurer au champion du monde grâce à ses belles performances face à Muhammad Ali en 1973. Lors de leur première rencontre le 31 mars, Norton brisa la mâchoire de l'ancien champion du monde en le battant de surcroit aux points en 12 rounds. Le 10 septembre, également en 12 reprises, Ali prenait sa revanche, mais de justesse.

La seule autre défaite subie en 32 combats par Norton est un Ko qui lui fut infligé par le vénézuélien Jose Louis Garcia.

Foreman - Ali dès cette année

L'impresario américain de télévision Hank Schwartz a annoncé dimanche soir que si George Foreman conserve son titre, il défendra sa couronne contre Mohammed Ali d'ici la fin de l'année à Kinshasa.

Schwartz, vice-président de Video Techniques Inc., de New-York, a précisé que Foreman et Ali étaient convenus d'un match dans la capitale du Zaire "le 30 septembre ou aux alentours de cette date" pour une bourse de 5 millions de dollars chacun.

Le combat aurait lieu au Stade du 20 mai, arène qui accueille généralement des joueurs de football et qui dispose de 100,000 places. Le premier coup de gong serait donné à 3 heures du matin, heure locale; ceci correspond à 22 heures sur la côte est des États-Unis et du Canada et permettrait une retransmission du combat en circuit fermé de télévision.

Schwartz a annoncé la nouvelle à la presse lors d'une réunion animée à propos des règlements et des officiels pour le combat Foreman-Norton, réunion à laquelle participaient les promoteurs, les officiels pugilistiques locaux, et des délégués de la WBA et du WBC.

Évoquant la possibilité d'une défaite de Foreman, Schwartz a indiqué: "Nous sommes en excellentes relations avec l'entourage de Norton et nous aimerions alors conclure un accord avec lui pour qu'il rencontre Ali à Kinshasa".



Téléphoto PA

Le challenger est serein

Ken Norton s'asperge d'eau après sa dernière séance d'entraînement. Le challenger s'est reposé en fin de semaine. Il est calme et confiant à la veille du combat. Il ne doute pas qu'il ravira le championnat, mais il refuse de prédire comment il le fera.

À la suite de la mort de Peter Revson

L'équipe Shadow se retire du Grand prix d'Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (AFP et Reuter) — L'équipe Shadow a décidé de se retirer du Grand Prix Automobile d'Afrique du Sud qui se disputera samedi prochain, à la suite de la mort accidentelle de son chef de file, l'Américain Peter Revson, tué vendredi au cours d'essais officieux sur le circuit de Kyalami, a-t-on appris hier de bonne source.

On précise de la même source que les débris tordus et calcinés de la Shadow seront expédiés par avion à l'usine de Northampton pour y être minutieusement examinés afin de déterminer les causes exactes de l'accident.

Selon les témoignages de la plupart des personnes présentes à Kyalami au moment des essais officieux de vendredi, Revson semblait soucieux et avait fait reviser sa voiture à plusieurs reprises avant de prendre le départ pour ses derniers tours de circuit: l'impression générale de ces témoins est que le coureur s'était rendu compte que quelque chose n'allait pas et qu'il avait voulu vérifier cette impression d'abord à vitesse relativement réduite, puis en accélérant l'allure au troisième tour.

C'est alors, semble-t-il, que s'est produit la défaillance fatale des amortisseurs de la roue avant-gauche, au moment où la Shadow abordait le virage le plus dangereux du circuit.

Les traces de pneus sur le macadam du circuit, à cet endroit, montrent distinctement que Revson avait perdu le contrôle de son bolide et que celui-ci avait foncé en diagonale, directement sur la barrière de protection constituée par deux larges bandes métalliques superposées et qui ont été cisaillées par l'impact.

Le gérant de l'écurie Shadow, Tony Southgate, a indiqué que Revson avait succombé "des suites de graves blessures à la poitrine contractées lors de l'impact de la voiture avec la barrière de sécurité".

Southgate a également déclaré que le second pilote de l'écurie Shadow, le Français Jean-Pierre Jarier, ne viendrait pas en Afrique du Sud. La course aura lieu samedi et Jarier devait arriver cette semaine.

Les autres concurrents sont inquiets

Plusieurs coureurs inscrits pour le Grand Prix de samedi prochain ont exprimé leur inquiétude au sujet de l'insuffisance croissante des dispositifs de sécurité sur un certain nombre de circuits, compte tenu des performances actuelles de voitures de course formule un.

Leur porte-parole, Emerson Fittipaldi, ancien champion du monde en 1972, a réclamé au nom de ses camarades la convocation urgente d'une conférence qui réunirait constructeurs, coureurs et gérants de circuits, et qui aurait pour objet la discussion des améliorations immédiates à apporter aux circuits sur le plan de la sécurité.

Selon Fittipaldi, les forces de gravité mises en jeu actuellement dans une course de formule un sont telles qu'un accident comme celui qui vient de coûter la vie à Revson laisse à un pilote des chances de survie bien moindres qu'il y a quelques années encore.

A la suite de cette intervention, les officiels du circuit de Kyalami ont décidé de remplacer la glissière de sécurité du virage "Barbecue" par trois rangées de filets métalliques, destinés à ralentir la voiture plutôt qu'à la stopper brutalement.

Cette décision est annoncée dans un communiqué commun signé par le Néo-Zélandais Dennis Hulme, président de l'Association des pilotes de Grands Prix, et Francis Tucker, président de l'Association sportive automobile d'Afrique du Sud, qui gère le circuit de Kyalami, au nord de Johannesbourg.

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler

Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

Dr. Fernand Poirier, Epileptologue, Directeur

CRSSS REGION 04

Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux région 04 (Trois-Rivières)
Directeur du service d'Assistance-conseil

Nature du poste:
Expert en question et en administration qui, sous l'aurorité du directeur général, assiste et conseille les établissements dans l'élaboration et la réalisation leurs programmes de développement et de fonctionnement.

Fonctions et responsabilités:
—En collaboration avec le service de Recherche/Planification, effectuer les études nécessaires pour conseiller efficacement les établissements sur le plan opérationnel.
—Élaborer et voir à la réalisation d'entente inter-établissements afin d'en arriver à un meilleur rendemant, et à une meilleure efficacité administrative et à des coûts moindres.
—Promouvoir régionalement la mise en place de services entre établissements et veiller au bon fonctionnement de ce réseau.
—Vérifier la réalisation des affiliations/fusions et contrats de services entre établissements et organismes.
—... et autres fonctions pertinentes en matière d'assistance-conseil auprès des établissements.

Exigences du poste:
—Diplômé universitaire en Sciences administratives, en sciences de la Santé ou en Sciences sociales et/ou expérience en gestion et en administration (de préférence dans le domaine des Affaires sociales).

Rémunération:
En fonction de l'expérience et des qualifications, selon la politique salariale du CRSS-04 et en accord avec les normes du Ministère des Affaires sociales pour le personnel-cadres.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er avril à:
M. Pierre Duguay, directeur général
Conseil Régional de la Santé et
des Services Sociaux
550, rue Bonaventure, local 5
Trois-Rivières
G9A 2B5
Tél: 379-3771 (819)

bref sport

L'écurie Alfa Roméo sera aux 1000 km de Monza!

MODENNE (AFP) — L'écurie Alfa Romeo a confirmé, samedi, sa participation aux 1000 kilomètres de Monza, première épreuve du championnat du monde des constructeurs.

La firme milanaise, qui entend jouer à fond sa chance cette semaine pour la conquête du titre mondial, alignera deux voitures 33 TT-12 nouvelle version, dont l'une sera confiée à l'équipage Mario Andretti-Arturo Merzario.

Championnat de hockey: USA et RFA dominent la Poule B

BELGRADE (AFP) — Les Américains et les Allemands de l'Ouest sont en tête du classement avec six points après la quatrième journée de la Poule B des championnats du monde de hockey sur glace. Ils sont suivis par la Hollande qui a quatre points. La Roumanie et la Yougoslavie sont sur un pied d'égalité avec trois points au quatrième rang, le Japon est cinquième avec deux points et la Norvège n'a pas encore gagné non plus que l'Autriche.

Guy Chasseuil remporte les 4 heures du Mans

LE MANS, (AFP et Reuter)—Le Français Guy Chasseuil, au volant d'une Ligier-Maserati, a remporté, hier, les Quatre Heures du Mans, une course qui a été dominée par un duel inachevé entre Matra et Alfa-Romeo.

Chasseuil a pris la seconde place des deux manches de deux heures, obtenant ainsi la victoire sur une voiture dont la mise au point a semblé meilleure que lors de ses précédentes sorties.

L'Alpha Romeo de l'Allemand Rolf Stommelen et de l'Italien Arturo Merzario a abandonné au troisième tour de la seconde manche à la suite d'une crevaison. Merzario, avait samedi établi un nouveau record officieux du tour au Mans, en bouclant en 3 minutes, 33 secondes, 1 dixième les 13,64 km. du circuit de la Sarthe.

Le temps de Merzario, qui représente une moyenne de 230,327 km-h, bat de près de six secondes le record officiel établi l'an passé pendant l'épreuve par le défunt François Cevert, sur une Matra-Simca. Cevert avait tourné en 3.39.6, soit à la moyenne de 223,6 km-h.

Mallory Park: une hécatombe dont Hobbs sort vainqueur

LONDRES, (AFP) — Le Britannique David Hobbs, sur Lola, a remporté hier, l'épreuve automobile des 5000 CC sur le circuit de Mallory Park (Leicesthershire), à l'issue d'une course qui a pris des allures d'hécatombe puisque six concurrents seulement ont passé la ligne d'arrivée.

Cinq concurrents, dont l'Anglais Peter Gethin, se sont téléscopés au départ, blessant légèrement un spectateur. Le départ fut donné une seconde fois, avec 24 voitures, mais tout au long des 50 tours, sept d'entre elles furent contraintes à l'abandon sur ennuis mécaniques.

Rafael Herrera défendra son titre chez les poids coq

MEXICO (Reuter) — Le champion du monde des poids coq, le Mexicain Rafael Herrera, défendra son titre le 3 mai contre le Britannique Johnny Clark, a annoncé, samedi, Ramon Velasquez, président du Conseil mondial de la boxe. Le vainqueur de ce combat devra remettre le titre en jeu contre un aspirant qui sera désigné dans les 90 jours qui suivront.

Bob Short est en passe de vendre les Rangers du Texas

DALLAS (PA) — Bob Short, propriétaire des Rangers du Texas, a confirmé, samedi, qu'il a eu de sérieuses négociations avec deux groupes du Texas sur la possibilité de vendre son équipe de la ligue Américaine de baseball, rapporte le Times Herald de Dallas dans son édition de dimanche. L'un est un groupe de Houston, avec quelques personnes de Dallas et il n'est intéressé qu'à un achat à 100 pour cent. L'autre est composé de personnes de la région de Dallas-Fort Worth et il pourrait acheter 90 pour cent de l'équipe, laissant 10 pour cent à Short. Le prix de la vente est estimé à $10 millions par le journal. Les Rangers évoluent à Arlington, à mi-chemin entre Dallas et Fort Worth.

Basket féminin: le Canada se classe 4e à Sao Paulo

SAO PAULO (AFP) — La Hongrie a remporté, invaincue, le tournoi international de basket féminin qui s'est achevé samedi soir à Sao Paulo, en battant le Brésil "A" par 63/51 (24-22). Taiwan s'est classé 2ème, devant le Brésil "A" et le Canada, qui a pris la quatrième place grâce à son succès sur le Brésil "B" par 67/54 (29-24).

Un nouveau record mondial de vol plané: 36 minutes

GRENOBLE (AFP) — Quatre Français ont battu dimanche dans les Alpes le record mondial de vol plané. Jean-Michel Leutwiler, Serge Cardot, Jean-Luc Froissard et Bernard Berthou, ont réussi en effet, équipés de grandes voiles fixées dans le dos, à tenir l'air pendant plus de trente sept minutes, en s'élançant du sommet d'un téléphérique de l'Alpe d'Huez (Isère) situé à 2.700 mètres d'altitude. Ils ont atterri au fond de la vallée, dans la région d'Allemont.

Ulrike Tauber améliore le record européen du 200m dos

MAGDEBOURG, (AFP) — L'athlète Est-allemande Ulrike Tauber a établi dimanche à Magdebourg un nouveau record d'Europe au 200 mètres dos: elle a couvert la distance en 2'21"13. L'ancien record était détenu par la Hongroise Andréa Hesz-Gymarmati en 2'21"66.





Artiste-gymnaste

Le cheval est, dit-on, "la plus belle conquête de l'homme"... C'est aussi celle de Christiane Thibeault, 13 ans, du club des Gymnix, que l'on voit ici en pleine action.

Rencontre Concordia Invitation

Sylvie St-Laurent (ICC) devance les Américaines Cindy et Dolly Moran

par Alain Gerbier

"Concordia Invitation 1974" avait... (ne nous laissons pas intimider par un pléonasme) avait invité les sept ou huis clubs de gymnastique de la province à participer, samedi, à une rencontre-démonstation à la Polyvalente Edouard Montpetit.

Pour la plupart, ils n'ont pas jugé nécessaire de vérifier l'adage: "Plus on est de gymnaste, plus on batifole". Ils ont généralement pris pour prétexte que "c'est une mauvaise période de l'année et que leurs membres ne sont pas encore suffisamment entraînés"...

gymnastique

Seul, à l'exception du club organisateur, l'Immaculée-Conception a répondu à l'appel. L'Ontario a délégué quatre clubs et les États-Unis se sont fait représenté par quatre associations.

Bien qu'il n'y ait pas eu concertation, cette tentative d'étalement des rencontres rejoint celle de la Corporation des Jeux du Québec qui en décalant le cycle des compétitions de gymnastique souhaite en étendre la pratique.

Soixante-dix gymnastes féminines de 16 ans et moins, ont disputé les quatre épreuves au programme: saut de cheval, barres assymétriques poutre, sol.

La Montréalaise Sylvie St-Laurent (Immaculée-Conception) s'est imposées dans trois des quatre disciplines. Au total des épreuves, avec 33.25 points, elle devance les Américaines Cindy et Dolly Moran (32.15 et 31.75).

Au cheval, elle a avec 17.2 points précédé sa coéquipière Alison Howling (17 points). Ginette Dufresne et Jocelyne Papineau (Gimnix) se sont respectivement classées 3e et 4e.

Le même écart (17.25) la sépare, aux barres assymétriques de sa suivante Cindy Moran (North Shore) 17 points. Dolly Moran est 3E avec 16.75 points.

Sylvie St-Laurent ne s'est pas aventurée sur la poutre. Elle jugeait l'appareil "trop collant". En son absence, l'Américaine Tammie Custodi (Niagara) a pris le meilleur sur les soeurs Moran, une nouvelle fois 3e et 4e.

Les exercices au sol ont permis à la sociétaire de l'Immaculée Conception de creuser l'écart. Elle s'est vu attribuer 17.25 points contre 16.80 à Tammie Custodi sa suivante immédiate. Pam Haarington (Niagara) et Cindy Moran (North Shore) se sont partagé la troisième place.

Tania Mayne des Gymnix est à deux reprises, tombée de la poutre. Elle s'est claéése 6E des deux dernières épreuves.

La seconde place des Gimnix au classement par équipe à 15 centième de points des North Shore du Massachusetts est une surprise. Elle permet de mesurer les progrès accomplis par ce club créé il y a deux ans et émanant des services de loisirs de la ville de Montréal. Il regroupe environ 500 gymnastes reparties dans six centres.

Artistique?

L'autre surprise a été et demeure la terminologie de la discipline. Pourquoi gymnastique... artistique? J'ai un instant supposé qu'il s'agissait de donner quelque cachet à la gymnastique traditionnelle. Après avoir consulté les personnes compétentes, j'en suis arrivé à la conclusion que gymnastique artistique désigne une forme bâtarde de danse et de mouvements gymniques. La danse et la gymnastique rythmique font habituellement partie de la préparation et de l'entraînement d'une gymnaste. Pourquoi alors cette sophistication de la dénomination de base? Parce qu'elle semble exclure dans une certaine mesure la participation des garçons et que dans le milieu, on serait peut être un peu androgyne: "La gymnastique féminine représente une discipline artistique et sportive dans pareil pour la fillette montréalaise qui n'a pas comme le petit garçon l'influence constante et motivante des sports professionnels tels hockey, football, baseball, etc..." affirme Nicole McDuff responsable de la section.

Mais en fait il semble que la véritable explication soit la concrétisation d'un complexe vis à vis du patinage "artistique".

Il faudrait donc désormais distinguer le travail aux agrès, la gymnastique au sol ("équivalent" des figures imposées) et la gymnastique artistique (figures libres)...

Verra-t-on un jour la saut à la perche artistique?

Curling

Le championnat aux États-Unis

Nage synchronisée

Sylvie Fortier vedette des championnats provinciaux

Trente-six concurrents représentant quatre clubs (Montréal, olympique, Nymphes de Laval, Cente Montmorency Laval et Le Québécois YMCA) ont participé au championnat senior provincial de nage synchronisé. Le Québécois Ymca s'est particulièrement distingué plaçant dans les cinq premières positions des nageuses tant dans les épreuves de style que de figure.

Style

1—Sylvie Fortier.....109
2—Linda Bédard.....100.5
3—Jocelyne Boucher.....99
4—Marie-Josée Poulin..98.5
5—Danielle Lauzon.....98

Figures

1—Sylvie Fortier.....68.7
2—Linda Bédard.....65.36
3—Danielle Lauzon 64.4
4—Marie-Joseé Poulin 61.68
5—Kiki Anderson 60.89

Le championnat canadi de nage synchronisée se c putera à saskatoon du 8 au mai.

R. Chouinard gagne les 10 milles de Saint-Damien

SAINT-DAMIEN (CSQ) — Malgré une tempête de neige et la poudrerie, 40 coureurs ont pris part à la course de 10 milles de Saint-Damien. Douze clubs étaient représentés. L'épreuve était sanctionnée par la Fédération d'athlétisme du Québec.

Voici la liste des Gagnants:

Ches les seniors

1—Richard Chouinard, (Caul) 53:36 nouveau record provincial (la saison dernière Chouinard avait établi avec 54:29)

2—Pierre Côté (Citadelles de Québec) 54:33

3—Marc Corcoran, (Caul) 54:52

Ches les 40 ans et plus:

1—Guy Gilmael (raquetteurs de frontenac) 73:21

2—Philippe Latulipe (Independant) 76:43

3—Louis Philippe Blanchard (Laval) 80:03

Chez les femmes

1—Esther Bergeron, Alexis (le trotteur de Chicoutimi) 81:04

2—Christian Roy, (Athlétique de Québec) 118.

3—Réjeanna Cauchon.

BERNE, Suisse (PC) — L'équipe de Bud Somerville, des États-Unis, a facilement remporté le championnat mondial de curling, samedi soir, avec un triomphe facile de 11-4 sur la Suède.

Somerville, de Sueprior, Wis., s'est assuré la victoire en marquant quatre points au quatrième bout prenant alors une avance de 6-2. Il enregistra deux autres points au cinquième bout.

Il s'agit du deuxième titre mondial remporté par Somerville qui a gagné en 1965 pour donner aux États-Unis son premier titre mondial. Sa victoire de 1965 mettait aussi un terme à la domination canadienne.

La finale de samedi, était seulement la seconde dans l'histoire de ce championnat, le Canada n'était pas représenté. Hector Gervais, de St-Albert, Alberta, a été éliminé 7-7 en demi-finale par la Suède.

Les États-Unis ont atteint la finale grâce à une victoire difficile de 3-2 sur la Suisse dans une partie qui a nécessité deux bouts supplémentaires.

Le Canada a été éliminé quand les Suédois ont marqué deux points à la fin du dernier bout. Gervais a très mal joué pour le Canada, en réussissant seulement 53 p.c. de ses lancers. Il a déclaré après le match qu'il désirait trop vaincre et a travaillé un peu trop fort.

Au troisième bout de son match, alors que le pointage était de 1-1, un bon tir de Gervais aurait donné une avance de 4-1 au Canada. Mais il a délogé ses propres pierres et la Suède a pris l'avance 2-1.

Peter Attinger, un étudiant de 23 ans, a amené son équipe à la demi-finale avec une fiche de 9-0 dont une victoire de 5-4 sur les États-Unis en premières rondes. Mais les Américains, avec Tom Locken, Bill Strum et Bob Nichols, en plus de Somerville, ont arraché la victoire.

Finale

Suède 020001010 x-4
États-Unis 200420201 x-11

Demis-finales

Canada.....100103002 ?—7
Suède .....011020200 2—8

Suisse .....000100010000—2
États-Unis .....001000001001—3

Coupe de ski alpin

Martine Lesieur et Beaulieu en tête

RIMOUSKI (CSQ)—Les finales du slalom géant de la Coupe du Québec de ski alpin disputées à Val Neigette à Rimouski n'ont pas trop été perturbées par les averses du matin.

Voici les résultats des différentes manches:

Filles (une manche): 1-Rhonda Cole (Gatineau) 40.05; 2-Louise Sénécal (zone laurentienne) 40.67;

Hommes, (deux manches, temps combiné): 1-Daniel Brousseau (équipe du Québec) 75.8; 2-Germain Barrette

Les champions de 1973-74 après cinq compétitions sont: Martine Lesieur (Mauricie) avec 121 points, Rhonda Cole, 116 p. (deuxième également en 1971) et Louise Sénécal (zone laurentienne) avec 91 p. (championne juvénile canadienne à Stoneham le 17 mars dernier).

Chez les hommes, Jean Beaulieu (équipe du Québec) termine avec 105 points, suivi de Daniel Brousseau, champion de l'an dernier avec 98 p. et Melvin Soicher (zone laurentienne) avec 90 points.

Johnny Miller: 4e victoire de l'année

HILTON HEAD ISLAND, C.S. (PC) — Johnny Miller a remporté son 4e triomphe de l'année, hier, avec un dernier 70 et une priorité de trois coups dans la calssique Heritage.

Il a affiché un total de 276, huit sous la normale, en méritant la première bourse de $40,000.

Miller, non ennuyé par un nuvite sur la 16e allée, a porté le total de ses bourses à $149,105 cette saison.

Miller, qui a mené tout au long du tournoi, avait calé un trou d'un coup samedi et avait une avance de 10 coups à un moment donné, Gibby Gilbert s'approchant toutefois à deux coups du meneur dans la dernière ronde.

Gilbert a pris le 2e rang avec 279, devant Richard Crawford à 280, Tom Kite à 271 et Leonard Thompson à 272.

Tom Weiskopf a explosé à 73 hier, pour un total de 273, sur un pied d'égalité avec Homero Blancas 67 et Ray Floyd 65.

Arnold Palmer et Gary Player ont dû se contenter de 277.

LES MENEURS

Johnny Miller 67-67-72-70-276-$40,000
Gibby Gilbert 71-71-67-69-279-$22,700
Richard Crawford 74-70-66-70-280-$14,200
Tom Kite 73-67-71-69-271-$9,400
Leonard Thompson 71-74-67-70-282-$7,200
Tom Weiskipf 72-71-67-73-273-$6,500
Ray Floyd 77-71-70-65-283-$6,500
Rod Curl 72-79-69-65-275-$5,200
Don Bies 72-69-73-71-275-$5,200

Water-polo féminin

Québec domine le championnat de l'Est du Canada

QUÉBEC (PC et CSQ)—L'équipe de Québec a remporté le championnat de l'Est du Canada en water-polo féminin au cours de la fin de semaine, remportant cinq victoires et une fois. L'équipe de Montréal a fini 3e, suivie de celle d'Ottawa.

Voici le classement final par équipe:

Québec, 11 points, 5 victoires, 1 nul.

Hamilton, 10 pts, 5 victoires, 1 défaite.

Montréal, 7 pts, 3 victoires, 2 défaites, 1 nul (17 buts pour).

Ottawa, 7 pts, 3 victoires, 2 défaites, 1 nul (13 buts pour).

London, 4 pts, 2 victoires, 4 défaites.

Nouvelle-Écosse, 2 pts, 4 défaites, 2 nuls.

Terre-Neuve, 1 pt, 4 défaites, 1 nul.

Badminton

Lucien Lajoie (Palestre) s'illustre au 12e tournoi de l'Immaculée Conception

Les grandes finales du 12e tournoi de badminton du centre Immaculée-Conception se sont terminées hier au centre Maisonneuve après trois jours d'épreuves. 155 concurrents du Québec et de l'Ontario y ont participé.

Voici les résultats de la classe "A":

Simple masculin: Maurice Lavoie, Lucien Lajoie, (Palestre nationale) 15-10; 15-12.

Simple féminin: Mireille Caza (MAA) bat Danielle Coulombe, (Québec) 11-1; 11-0.

Double masculin: Lucien Lajoie et Pierre Dugal, (Palestre nationale) battent Bob McDougall et Bob Priscoll, (Ottawa) 15-2; 15-9.

Double féminin: Marge Thom et Claire Bowyer, (Ottawa) battent Mireille Caza et Sylvie Pilon (Vaudreuil) 14-17; 15-12 et 15-11.

Mixte: Marge Thom et Bob McDougall battent Manon Boisvert (Palestre nationale) et Gaétan Jean (Québec) 6-15, 15-12 et 15-9.

... et ceux de la classe "B"

Simple masculin: Pak Keon Chan (Montréal Concordia) bat Mario Pilon (Vaudreuil) 15-5 et 15-10.

Ottawa gagnait le simple féminin: Danièle Gallichaud bat Maryse Lachapelle (Palestre nationale) 11-5; 11-0.

Double masculin: Denis Bureau et André Lachapelle (Immaculée-Conception) battent Lionel Higham et Jim Roszell (St-Hubert) 18-15 et 15-12.

Double féminin: Maryse Lachapelle et Solange Thivierge, (Québec) battent Manon Mercier et Louise Paquet (Trois-Rivières) 15-11; 17-16.

Mixte: Michèle Boissonneault (Lakeshore) et Serge Coté (Québec) battent Maryse Lachapelle et Harold Fisher (Québec) 18-15; 0-15 et 15-7.

Les Expos subissent 2 revers en fin de semaine: maintenant 6 d'affilée

DAYTONA BEACH, Floride (PA) — Mike Cubbage a produit le point victorieux avec un simple dans la 15e manche en procurant un gain de 3-2 aux Rangers du Texas sur les Expos de Montréal dans un match de baseball hors concours.

C'était le 6e revers successif des Expos.

Jim Sundberg a commencé la 15e manche avec un simple, pui a profité d'une erreur de Tim Foli pour se rendre au 3e coussin avant le coup de Cubbage.

Le Texas avait égalé les chances à 2-2 dans la 9e manche grâce à Larry Brown de croiser le marbre.

Toby Harrah a bouclé le circuit pour les Rangers dans la 6e manche, à l'occasion du 3e coup sûr seulement accordé par Steve Renko.

Les Expos ont compté deux points non mérités aux dépens de Jim Merritt dans la 5e manche. Les Expos ont d'abord occupé tous les coussins avec un simple Renko, un but sur balle et une erreur, puis Joe Lovitto a échappé la chandelle de Ken Sigleton.

Texas.....001 001 000 001-3 6 2
Montréal.....002 000 000 000-2 10 2

Bibby, Merritt (5) Hargan (8) Bolick (G) (13) et Billings, Sundberg (5) Renko, Taylor (7 Walker (11) DeMola (13) Stephenson (P) (15) et Foote. C: Harrah. VERO BEACH, Flo (PA) — Tom Paciorek a fait compter quatre points avec un circuit et un simple, son circuit de trois points couronnant une première manche de neuf points, alors que les Dodgers de Los Angeles se sont moqués des Expos de Montréal 15-6 pour leur septième victoire consécutive dans la ligue des Pamplemousses, samedi.

Les Dodgers ont envoyé 15 frappeurs au bâton contre le gaucher Balor Moore, à la manche initiale. Les Expos ont commis quatre erreurs dans cette manche et sept au total dans la partie.

Jim Wynn a aussi cogné un circuit pour les Dodgers et a volé ses huitième et neuvième buts de la saison dès la première manche.

Tommy John a lancé les six premières manches pour les Dodgers n'accordant qu'un point et deux coups sûrs.

Montréal ...100000500—6 7 7
Los Angeles90120201X—15 5 2

Moore (P) Montagne (4) Torrez (5) et Humphrey; John (G) Shanahan (7) Ellingsen (9) et Ferguson, Yeager (6) CC-LA, Paciorek, Wynn.

VOYEZ LE ROLLER DERBY SAMEDI AU CANAL 10 À 7 P.M. DIMANCHE AU CANAL 12 À 3.30 P.M.

Roller Derby

5 HOMMES 5 FEMMES sur chaque équipe

QUÉBEC FLEUR DE LYS
VS
BALTIMORE-WASHINGTON CATS
AVEC BUDDY ATKINSON SR, BOB "THE BALD EAGLE" HEIN, ET MARGIE LASZLO

SPECIAL: COURSE DE 5 TOURS À MI-TEMPS
DIANE SYVERSON VS MARGIE LASZLO
SANS ARBITRE TOUT EST PERMIS

MERCREDI LE 27 MARS À 8 P.M.
FORUM DE MONTRÉAL

BILLETS $3. $4. $5. EN VENTE AU
FORUM • MONTRÉAL TRUST (PVM) • SAUVÉ FRÈRES

YAMAHA DANS L'OUEST DANS L'EST
TRACK'N TRAIL

SUZUKI
NEUF
A PARTIR DE
$449.00
Aussi: grand choix de motos usagées
MOTO LAVAL
488, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
667-2551

LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE
RENAULT
AU GRAND SALON LIMITÉE
Vous invite à combattre L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE en roulant dans une voiture confortable, sûre, puissante et économique. DE PLUS, EN EXCLUSIVITE CHEZ NOUS VOUS EST OFFERTE LA GARANTIE DE 2 ANS ou 40,000 MILLES. UN ESSAI VOUS CONVAINCRA.
RENAULT 17 TL
5300 est, SHERBROOKE
254-9971

le sport

Boston remporte le championnat de la LNH

Sommaires de samedi

St. Louis 3, Montréal 7

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Montréal, Cournoyer (36) (Lefley) 1:59
2—Montréal, P. Mahovlich (36) (F. Mahovlich, Lafleur) 16:27
3—St. Louis, Bailey (13) (Merrick, Plante) 17:43
Pénalités: Lapointe M 7:03, Collins SL 7:43, Barclay Plager SL 11:57

DEUXIÈME PÉRIODE

4—St. Louis, Barcley Plager (6) (Awrey, Merrick) 4:13
5—Montréal, F. Mahovlich (25) (Lafleur, Cornoyer) ...7:21
6—St. Louis, Plante (25) (Merrick) 7:49
7—Montréal, Lemaire (25) (Lapointe) 15:24
8—Montréal, Lemaire (26) (Lefley, Bouchard)....17:59
Pénalités: Richard M 0:21, Plante SL Lapointe M 2:42, Cassoff SL 6:55, Collins SL 11:03, M. Wilson 16:17

TROISIÈME PÉRIODE

9—Montréal, Leflet (22) 10:49
10—Montréal, Lafleur (17) (Robinson, Richard) ..17:21
Pénalité: Savard M 0:54.
Lancers

St. Louis.....7 7 9—25
Montréal .....13 10 8—31

Gardiens: Stephenson, St. Louis; Thomas, Montréal

NY Rangers 3 Détroit 5

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Détroit, Hogaboam (12) (Libett)..... 1:22
2—NY Rangers, Seiling (7) (Stemkowski) 5:49
3—NY Rangers, Park (25) (Rousseau, Fairbairn)..16:33
Pénalités: Park 0:29, 9:36, Irvine R, Watson D majeures 6:05, Hughes D 7:56, Irvine R Stewart D 14:33

deuxieME PÉRIODE

5-Détroit, Hogaboam (13) (Redmond)..... 9:50
6—Détroit, Charron (21) Dionne, Redmond) 13:03
Pénalités: Rolfe R 0:14, Park R, Libett D 0:40, Hogaboam D 1:49, Irvine R 5:59, Seiling R 11:09

TROISIÈME PÉRIODE

7—Détroit, Boucha (18) (Jarry, Charron).....15:11
7—Détroit, Redmond (50) Hudghes.....15:21
Aucune pénalité.
Lancers
New York.....10 8 10-27
Détroit.....8 1112—31
Gardiens: Giacomin, New York Rutherford, Détroit.
Assistance 15,003

Atlanta 4, Boston 3

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Boston, Schmautz (30) (Bucyk, Edestrand) 13:50
2—Atlanta, McDonough (21) (Lysiak, Leiter) 15:01
Pénalité: Smith I 14:50

DEUXIÈME PÉRIODE

3—Boston, Forbes (9) (Leduc, Doak) 14:25
4—Atlanta, Richard (23) (Leiter, Lemieux).....17:27
5—Atlanta, Lysiak (15) (Manery, Quinn) 19:04
Pénalités: Manery A 5:26, Vadnais B, McDounough A mineure, majeures 9:28, Vail A 10:38, Price A mauvaise conduite 14:25, Forbes B. 15:08.

TROISIÈME PÉRIODE

6—Atlanta, Stewart iiç) (Bennett, McGreary) ...1:56
7—Boston, Schmautz (31) (Hodge, Orr) 16:41
Pénalités: Romanchych A 10:27; McGreary A 16:00.

Lancers:
Atlanta.....14 17 7—38
Boston .....20 1414—48
Gardiens: Bouchard, Atlanta; Gilbert Boston
Assistance: 15,003

Chicago 3 Philadelphie 1

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Chicago Rota (19) (Russell)..... 5:00
Pénalités: Pappin C 1:10; Clarke Pha, Frig C 1:35, Dupont Phe 3:04, Flett Phe 9:41, Marks C 15:24, Frig C 17:43.

DEUXIÈME PÉRIODE

2-Chicago Redmond (15) (Mikita, Gagnon) 4:01
3—Philadelphie, Dornhoefer (10) (Crisp, Saleski) 18:09
Pénalités: Schultz Phe Mauvaise conduite 13:02, Barber Phe 13:48, Redmond C 15:45, Dornhoefer Phe 18:43.

TROISIÈME PÉRIODE

4—Chicago, Mikita (27) 19:17
Pénalité: Dornhoefer Phe 2:01, Tallon C 7:37, Kryskow C 11:32, Dupont Phe 13:19.
Lancers
Chicago.....12 4 7—23
Philadelphie .....12 1111—34
Gardiens: Esposito, Chicago Parent, Philadelphie.

VANCOUVER 0 LOS ANGLES 5

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Los Angeles, Nevin (16) (Kannegiesser, Goring) 5:56
2—Los Angeles, Widing (24) (Kozak, Berry) 17:30
Pénalités: Bobby V 4:08, Berry LA 9:32

DEUXIÈME PÉRIODE

3—Los Angeles, Carr (5) (St. Marseille)..... 0:31
4—Los Angeles, Goring 23 (Nevin)..... 2:59
Pénalités: St. Marseille LA 3:17

TROISIÈME PÉRIODE

5—Los Angeles, Berry (21) (Murdoch, Widing) 14:55
Pénalités: Rota LA 10:18, Carr LA, Lever V majeure, Murphy LA match mauvaise conduite 11:45, Wilkins V 17:17.
Lancers
Vancouver .....12 610—28
Los Angeles.....11 1110—32
z Gardiens: Smith,Vancouver Edwards, LosAngeles. Angeles.

2Buffalo 1 NY Islanders 1

PREMIÈRE PÉRIODE

Aucun but
Pénalités: J. Potvin I 12:44, Meehan Buf 19:49.

DEUXIÈME PÉRIODE

1—NY Islanders, MacMillan (3) (Hudson) 14:16
Pénalité: Schoenfeld Buf 14:47.

TROISIÈME PÉRIODE

2—Buffalo, Meehan (17) (Spencer, Carrière)..... 4:27
Pénalités: D. Potvin I 0:55, Robert Buf. 12:37.
Lancers

Buffalo .....6 714—28
New York.....12 11 8—31
Gardiens: Bromley, Buffalo Smith, New York.
Assistance: 14,765

Pittsburgh 1 Minnesota 5

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Pittsburgh, MacDonald (35) 6:27
Pénalité: Harvey Min 9:57

DEUXIÈME PÉRIODE

2—Minnesota, Goldsworthy (43) (Hextall) 4:47
3—Minnesota, Goldsworthy (44) (Parisé, Hextall) 5:03
4—Minnesota, Hextall (20) (Stanfield) 9:42
5—Minnesota, Oliver (16) (Bergman, Grant) 15:44
Pénalités: Stackhouse Pgh 7:59, Min de banc purgée par Parisé 12:02, Gibbs Min 16:00

TROISIÈME PÉRIODE

6—Minnesota, Goldsworthy (46) (Hextall, Langlais).....11:24
Pénalités: Reid Min 0:33, Drouin Min 5:11, Paradise Pgh 9:11.
Lancers
Pittsburgh.....15 822—45
Minnesota .....9 1313—35
Gardiens: Inness, Pittsburgh; Worsley, Minnesota.
Assistance: 15,215

Victoire de 6-3 sur les Canadiens

BOSTON (PA)—La recrue Dave Forbes a amorcé une poussée de quatre buts dans la 2e période hier soir alors que les Bruins de Boston se sont assuré le 1er rang dans la division Est de la LNH en triomphant des Canadiens de Montréal 6 à 3.

Forbes a déjoué Michel Passe avec un lancer haut après que les Canadiens eurent pris une avance de 2 à 0 dans la première période.

Carol Vadnais a ensuite égalé les chances, puis André Savard a déjoué Plasse avec un dur lancer de 40 pieds et Greg Sheffard a couronné la poussée effectuée en un peu plus de sept minutes.

Yvan Cournoyer et Henri Richard avaient compté à 23 secondes d'intervalle au cours du premier engagement.

Phil Esposito a compté son 66e but de la saison dans la 3e période, avec l'aide de Ken Hodge qui en était à son 100e point de la saison.

Jim Roberts a répliqué pour les Canadiens dans la dernière reprise, où Bobby Schmautz a complété le total des vainqueurs.

SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE

1—Montréal, Cournoyer (37) ..13:09
2—Montréal, Richard (17) (Wilson, Bouchard).....13:32
Pénalités: Orr B 7:47, Savard M 19:10.
DEUXIÈME PÉRIODE3—Boston, Forbes (10) (Cashman, Sheppard) 7:29
4—Boston, Vadnais (15) (Cashman, Sheppard) 8:48
5—Boston, Savard (15) (Marcotte, O'Reilly).....12:03
6—Boston, Sheppard (16) (Forbes, Orr).....14:34
Pénalité: Roberts M 5:12

TROISIÈME PÉRIODE

7—Montréal, Roberts (7) (Wilson, Richard) 5:01
8—Boston, Esposito (66) (Hodge) 9:46
9—Boston, Schmautz (31) (Smith, Sheppart).....10:27
Pénalités—Edestrand B 2:14, Smith B 19L32
Montréal.....10 10 12—32
Boston.....3 18 14—35

Gardiens, Plasse, Montréal; Gilbert Boston.

Canucks 3, Maple Leafs 2

VANCOUVER (PC) — Les Canucks de Vancouver ont enfilé trois buts en deuxième période, hier, pour s'assurer une victoire de 3 à 2 contre les Maple Leafs de Toronto.

Mike Pelyk a ouvert le pointage pour Toronto, au premier engagement, mais Gerry O'Flaherty a créé l'égalité au début de la période médiane avec son 21e filet de la saison.

Inge Hammarstrom a redonné les devants aux Leafs, à 1:55, mais son but fut suivi par ceux de André Boudrias, à 4:47 et Robert Lalonde, à 7:02.

Les Leafs ont effectué 17 lancers vers le gardien Gary Smith au dernier tiers mais sans succès.

Pengoins 8, Wings 0

PITTSBURGH (PA)—Bob Kelly a réussi le premier truc du chapeau de sa carrière dans la Ligue nationale et le gardien Andy Brown a obtenu son premier blanchissage, hier soir, alors que les Pengoins de Pittsburgh ont écrasé les Red Wings de Détroit 8 à 0.

Chuck Arnason, avec deux filets, Jean Pronovost, Bob McManama et Lowell MacDonald ont été les autres compteurs des Pengoins.

Kelly a enfilé son premier but en période initiale et a marqué ses deuxième et troisième à moins de trois minutes d'intervalle au deuxième vingt.

Brown a repoussé 23 lancers au cours de la rencontre. Il s'est particulièrement signalé devant Mickey Redmond au début du premier engagement.

Rangers 5, Sabres 3

NEW YORK (PA) — Rod Gilbert a marqué deux buts pendant des jeux de puissance à 2:36 minutes d'intervalle dans la 3E période hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain de 5 à 3 sur les Sabres de Buffalo dans la LNH.

Gilbert a ainsi atteint le cap de 300 buts, seul Ranger ayant atteint ce total dans l'histoire du club.

Son premier but a donné une avance de 3 à 1 aux locaux, mais Gerry Meehan a réduit la marge à 4 à 2, mais Jim Lorentz a de nouveau réduit la marge. Ted Irvine a assuré la victoire aux Rangers à 30 secondes de la fin du match.

Don Luce a ouvert le pointage au profit des Sabres à 16:31 de la 1ère période, mais Vic Hadfield a égalé les chances à 17:54 tandis que Dave Rolfe donnait une avance de 2 à 1 aux locaux au tout début de la 2e reprise.

CHICAGO (PA) — La recrue Mike Veisor a enregistré son premier blanchissage dans la LNH hier soir alors que les Blacks Hawks de Chicago ont blanchi les North Stars du Minnesota 6 à 0.

Veisor, qui a effectué 33 arrêts, est invincible en six matches avec cinq gains et un verdict nul.

Cliff Koroll a commencé le bal dans la 1ère période en déjouant Cesare Maniago, puis Pit Martin a ajouté un but pendant un jeu de puissance avant que Dennis Hull ne porte le pointage à 3 à 0, 36 secondes plus tard.

Les Hawks ont ajouté deux buts rapides dans la 2e reprise par l'entremise de Germain Gagnon, avec son premier but avec Chicago, et Darcy Rota, avec son 20e de la saison.

Chico Maki a complété le total dans le dernier engagement.

Flyers 4, Blues 1

PHILADELPHIE (PA(—Crest Kindrachuk a profité d'un jeu de puissance pour compter le but victorieux dès la première période hier alors que les Flyers de Philadelphie ont vaincu les Blues de St-Louis 4 à 1 dans la LNH.

Les Flyers ont compté deux autres buts pendant des jeux de puissance, dont le premier par André Dupont sur un lancer de 20 pieds dans la première période également.

Creg Polis a privé Bernard Parent d'un blanchissage dès le premier engagement.

Rick MacLeish a marqué son 30e but de la saison au tout début de la 2e reprise tandis que Bill Clement complétait le total du match à 17:17 du dernier engagement.

Islanders 6, Flames 4

PREMIÈRE PÉRIODE

ATLANTA (PC) — Doug Rombough a marqué deux buts, hier soir, pour conduire les Islanders de New Yrok à une victoire de 6 à 4 contre les Flames d'Atlanta.

Le défenseur Denis Potvin, des Islanders a enfilé son 15e but de la saison, en troisième période, égalant ainsi le record établi en 1970-71 par Guy Lapointe, des Canadiens de Montréal. A sa première saison dans le circuit campbell, en 1966-67, Bobby Orr, des Bruins de Boston, avait réussi 13 filets.

Kings 7, Seals 1

OAKLAND (PA)—Les Kings de Los Angeles ont marqué cinq buts en deuxième période, hier soir, et ont vaincu les Golden Seals de la Californie 7 à 1 dans une rencontre de la Ligue nationale de hockey.

Les buts des Kings ont été l'oeuvre de Butch Goring, Bob Nevin, Mike Murphy, Don Kozak, Mike Corrigan, Gene Carr et Whitey Widing. Pete Laframboise a évité le blanchissage aux Seals.

Association mondiale

Nordiques 4 Whalers 3

SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE

1—N.-Angleterre, Webster (39 Sans aide 7:49
2—Québec, Parizeau (21) (Houle, Hoganson).....14:29
3—Québec, Guindon 30 (Leclerc, Gaudette).....15:26
Pénalités — Harris NA 11:05; Dorey NA 13:45
DEUXIÈME PÉRIODE
4—Québec, Gendron 10 (Giroux, Hoganson).....2:17
5—N. Angleterre, French 24 (Karlander, Byers).....3:02
6—N. Angleterre, Sheehy (29) Sans aide 4:57
7—Québec, Bernier (35) (Tremblay, Guite).....10:52
Pénalité aucune.

TROISIÈME PÉRIODE

Aucun but.
Pénalité: Harris NA, Leclerc Q 10:34; Selwood NA 13:18;
Lancers:
Québec.....15 10 5—30
N.Angleterre .....15 9 12—36
Gardiens — Smith N.-Angleterre; Brodeur, Québec.

Bobby Clarke, le meilleur joueur

TORONTO (PC)—Les instructeurs de la Ligue nationale de hockey, dans un vote secret, ont choisi le centre Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie, comme le meilleur dans trois des 23 catégories dans lesquelles ils ont voté.

Le joueur le plus utile à son équipe la saison dernière, Clarke l'a emporté comme le meilleur joueur défensif et le meilleur travailleur et a terminé sur un pied d'égalité avec Walt Tkaczuk, des Rangers, Craig Ramsay, des Sabres de Buffalo, et Pete Mahovlich, du Canadien, comme meilleur pour tuer les punitions.

Le joueur de 23 ans natif de Flin Flon, Manitoba, a aussi obtenu de bons votes dans plusieurs autres critères comme pour la mise au jeu, le joueur le plus fin et le meilleur fabriquant de jeu, domaines qui ont été remportés par Stan Mikita, de Chicago. Mikita a remporté la palme dans quatre catégories.

classements

Joute d'hier non comprises

LIGUE NATIONALE

Section Est						
Boston	71	48	14	9	321	194	105
Montréal	71	41	21	9	264	213	91
Rangers	71	37	21	13	273	220	87
Toronto	69	32	24	15	247	206	79
Buffalo	71	30	30	11	222	230	71
Détroit	71	27	34	10	235	287	64
Vancouver	70	19	40	11	197	269	49
NY Islanders	71	16	38	17	164	225	49
Section Ouest							
Philadelphie	70	44	15	11	238	144	99
Chicago	70	35	14	21	236	147	91
Los Angeles	70	28	30	12	197	211	68
Atlanta	71	27	31	13	189	215	67
Minnesota	70	22	32	16	215	239	60
St-Louis	71	24	36	11	187	246	59
Pittsburgh	70	24	38	8	209	252	56
Californie	71	13	49	9	183	309	35

COMPTEURS

	B	A	Pts
Exposito, Bos	65	72	137
Orr, Bos	30	80	110
Hodge, Bos	47	52	99
Martin, Buf	46	34	80
Clarke, Phi	30	48	78
Hextall, Min	20	58	78
Cashman, Bos	24	52	76
Dionne, Dét	23	52	75
Apps, Pitt	23	52	75
Sittler, Tor	33	39	72
F. Mahovlich, Mtl	25	47	72

COMPTEURS DU CANADIEN

	B	A	Pts
Frank Mahovlich	25	47	72
Pte Mahovlich	36	33	69
Yvan Cournoyer	36	32	68
Jacques Lemaire	26	36	62
Chuck Lefley	22	29	51
Guy Lapointe	13	37	50
Guy Lafleur	18	31	49
Henri Richard	16	32	48
Shutt	13	20	33
M. Wilson	17	11	28
Robinson	5	16	21
Larose	13	6	19
Roberts	6	13	19
Savard	4	13	17
Lambert	5	10	15
Laperriere	2	10	12
Bouchard	1	11	12
Gainey	3	6	9
Van Boxmeer	1	3	4
Larocque	0	2	2
R. Wilson	0	2	2
Thomas	0	2	2
Goldup	0	0	0

ASSOCIATION MONDIALE

SECTION EST						
N. Angleterre	73	40	29	4	274	247	84
Toronto	73	36	33	4	284	259	76
Québec	73	36	33	4	286	263	76
Cleveland	73	34	31	8	247	250	76
Chicago	72	35	33	4	250	256	74
Jersey	73	32	37	4	254	286	68
SECTION OUEST							
Houston	71	45	21	5	293	199	95
Minnesota	73	40	31	2	306	263	82
Edmonton	71	34	34	3	242	248	71
Winnipeg	73	32	36	5	242	272	69
Vancouver	72	26	45	1	267	314	53
Los Angeles	72	23	49	0	215	307	46

COMPTEURS

	B	A	PTS
Walton, Min	52	58	110
Lacroix, N.J	31	73	104
G. Howe, Hou	31	68	99
Hull, Win	48	40	88
Connelly, Min	38	50	88
Carleton, Tor	34	54	88
Lawson, Van	46	38	84
B. Campbell, Van	25	57	82
Lund, Hou	30	51	81
Bernier, Qué	33	47	80

LIGUE MAJEURE (QUÉ)

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
SECTION OUEST							
Cornwall	69	46	21	2	434	321	94
Montréal	69	42	24	3	438	319	87
Sherbrooke	69	37	31	1	332	385	75
Laval	69	30	36	3	359	316	63
Dr'ville	68	22	45	1	227	405	45
Hull	69	13	55	1	217	402	27
SECTION EST							
Sorel	69	57	11	1	614	297	115
Québec	69	52	15	2	527	308	104
Shawinigan	69	30	36	3	344	396	63
Chicoutimi	70	21	49	0	269	457	42
T.-Rivières	68	20	47	1	298	441	41

COMPTEURS

P. Larouche, Sor	90	153	243
M. Déziel, Sor	90	130	220
J. Cossette, Sor	95	115	210
R.Cloutier Qué	91	119	210
J. Locas, Qué	85	104	199
R. Nantais, Qué	63	126	189
MacGregor, Cor	97	97	170
G. Chouinard, Qué	75	85	169

NOUS EXISTONS

U AU EAU AREAU GAREAU
MOTORS SALES INC.

FIAT
LA VOITURE LA PLUS VENDUE EN EUROPE
381-3987
10175 PAPINEAU MTL

REÇU LE 27 MARS 1974
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

SONHIFI LTD
844-3441 766 Sherbrooke Ouest
LE MAGASIN DES SPÉCIALISTES.
CETTE SEMAINE SEULEMENT
UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE
AMÉLIOREZ
votre système de son de 100% en changeant votre vieille cartouche de lecture. La fameuse micro VF32000 décrite dans la revue son et stéréo guide.
prix régulier: $54.95
NOTRE PRIX: $35.00
moins votre vieille cartouche 5.00
$30.00
Pour les budgets plus petits
Stanton 500E
Prix régulier $35.00
notre prix 25.00
moins votre échange. 5.00
$20.00
P.S. N'oubliez pas de venir écouter notre chaîne — Audiotec —.